Pz 5943

ISSN 0002-5208

Tome 23 **janvier-juin 2003** Fasc. 1 et 2

ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

(Publication trimestrielle)

45, rue Buffon
F-75005 PARIS

Sept 2004

Fondateur : Jean Bourgogne †
DIRECTEUR : Gérard Chr. Luquet
Rédaction : Jérôme Bertin, Gérard Chr. Luquet
COMITÉ DE LECTURE : R. Essayan, Chr. Gibeaux, C. Herbulot, P. Leraut, J. Lhonoré, P. Viette
Consultants à l'étranger : Barry Goater, Patrick Roper (G.-B.), Wolfgang Speidel (R.F.A.), Stanislav K. Korb (Russie)
Dessinateurs et conseillers pour l'illustration : Gilbert Hodebert et Christian Jacquard

ABONNEMENTS 2003
(quatre fascicules)

France ..... **41,50 €** **Étranger** ..... **43,50 €**

Les chèques doivent être libellés au nom de la revue *Alexanor*, 45, Rue Buffon, F-75005 Paris ; compte de chèques postaux : **Paris 17 476 09 F.**

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. **Les renouvellements sont dus en janvier.** Le réabonnement s'effectuant **par tacite reconduction**, les lecteurs qui ne désirent pas renouveler celui-ci sont priés de nous faire parvenir une **lettre de résiliation** avant le 31 janvier dernier délai.

CODES D'IDENTIFICATION DE LA REVUE

<table>
<tr><td colspan="8">Alexanor, Revue française de Lépidoptérologie</td></tr>
<tr><td colspan="8">ISSN (International Standard Serial Number) : 0002 – 5208</td></tr>
<tr><td colspan="6">Numéro de TVA intracommunautaire</td><td colspan="2">SIRET – Numéro d'identification de l'établissement (Revue Alexanor)</td></tr>
<tr><td colspan="6">FR88389271081</td><td colspan="2">FR88389271081000 17</td></tr>
<tr><td colspan="4">Identifiant national de compte (RIP)</td><td colspan="4">Domiciliation du compte</td></tr>
<tr><td colspan="2">Établissement</td><td>Guichet</td><td>Numéro de compte</td><td>Clé RIP</td><td colspan="3" rowspan="2">La Poste
Centre Financier de Paris
F-75900 Paris Chèques France</td></tr>
<tr><td colspan="2">30041</td><td>00001</td><td>1747609F020</td><td>39</td></tr>
<tr><td colspan="6">Identifiant international de compte International Bank Account Number (IBAN)</td><td colspan="2">Identifiant international de l'établissement bancaire Bank Identifier Code (BIC)</td></tr>
<tr><td>FR11</td><td>3004</td><td>1000</td><td>0117</td><td>4760</td><td>9F02</td><td>039</td><td>PSSTFRPPPAR</td></tr>
</table>

COMITÉ DE DÉTERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail.

Coleophoridae paléarctiques : G. Baldizzone, Via Manzoni 24, I-14100 Asti, Italie.

Crambidae Crambinae du globe : R. T. A. Schouten, Museon, Département de Biologie, Stadhouderslaan 41, NL-2517 HV Den Haag, Pays-Bas.

Erebia : P. Willien, 9, Rue du Belvédère, F-05300 Laragne.

Nymphalidae sud-américains : H. Descimon, Université de Provence, Laboratoire de Zoologie, Place Victor-Hugo, F-13331 Marseille Cédex 3.

Pterophoridae paléarctiques : L. Bigot, Résidence Bernard Palissy, D3, 116, Rue Gaston De Flotte, F-13012 Marseille.

Rhopalocères himalayens et chinois, notamment **Parnassius** et **Colias ; Zygaena non européens** : J.-Cl. Weiss, 2, Place G. Hocquard, F-57000 Metz.

Satyrinae d'Afrique tropicale : M. Condamin, La Sapinière II, Chalet Lewisia, F-06660 Auron.

Scythrididae ouest-paléarctiques : J.-M. Courtois, 6, Chemin des Lavandières, Lorry-lès-Metz, F-57050 Metz.

Sphingidae afro-tropicaux, Saturniidae du Cameroun : Ph. Darge, Grande Rue, F-21490 Clénay.

Yponomeutidae, Ethmiidae, Tortricidae et Pterophoridae paléarctiques : Chr. Gibeaux, Résidence « Le Val Changis », H2, 2 *bis*, Rue des Basses-Loges, F-77210 Avon.

BIBL. DU MUSÉUM PARIS

ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

ISSN 0002-5208

Tome 23 janvier-mars 2003 Fasc. 1

Sommaire

Tarifs 2003 et 2004 1
La Direction. Avertissement 2
J. Bertin. Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Butler, [1898], dans le Var, en Aquitaine et dans la Région Rhône-Alpes (Lepidoptera, Lycaenidae) 3
S. K. Korb et **Tr. Lafranchis**. Recencions 7
M. R. Tarrier. Fantaisies entomologiques. Entomologie ferroviaire ou l'éco-train (Lepidoptera Rhopalocera) 13
M. Savourey. La répartition en France de *Clossiana selene* (Denis & Schiffermüller, 1775) et de *Mellicta deione* (Geyer, [1832]) (Lepidoptera, Nymphalidae) 21
A. Claude. *Eupithecia conterminata* (Lienig & Zeller, 1846) dans le département des Vosges en 2001 (Lepidoptera Geometridae) 43
M. Letellier. Une Noctuelle exotique, *Acontia crocata* (Guenée, 1852), capturée dans les Deux-Sèvres (Lepidoptera Noctuidae Acontiinae) 45
Y. Cambefort. Analyse d'ouvrage 48
J. Barbut et **M. Duquef**. Une forme mélanisante de *Miltochrista miniata* (Forster, 1771) (Lepidoptera Arctiidae, Lithosiinae) 51
G. Brusseaux. Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Butler dans le Vaucluse et en Haute-Garonne (Lepidoptera Lycaenidae) 53
J. Blanchemain. *Cacyreus marshalli* Butler, [1898], à la conquête de la région Rhône-Alpes (Lepidoptera Lycaenidae) 57
S. Delmas. Confirmation de la présence en Corrèze de *Zygaena romeo* Duponchel, 1835, espèce nouvelle pour la Dordogne (Lepidoptera, Zygaenidae) 59
A. Chauliac. Appel à contribution. Atlas des Papillons de jour de la Région P. A. C. A. (Provence – Alpes – Côte-d'Azur) 63

Le sommaire du fascicule 2 figure page 65

Tarifs 2003 et 2004

Votre abonnement 2002 s'est terminé avec les fascicules 7 et 8 du tome 22. Pour la bonne marche de notre secrétariat, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir **dans les meilleurs délais** le montant de votre abonnement 2003 :

France : 41,50 € ; Étranger : 43,50 €.

Si vous vous en êtes déjà acquitté, ne tenez pas compte de cet avis. La Direction d'*Alexanor* vous remercie d'avance de votre aimable et prompte collaboration.

Pour l'année 2004, le montant de l'abonnement est fixé à 42 € pour la France et à 44 € pour l'étranger.

En remerciement pour leur fidélité et leur promptitude, tous les lecteurs qui nous ont déjà fait parvenir le montant de leur(s) abonnement(s) 2003 (et 2004) en se référant aux tarifs de 2002 pourront se dispenser de nous adresser le complément.

Les montants des autres titres diffusés par *Alexanor* figurent dans le tableau imprimé page 4 de la couverture.

Bibliothèque Centrale Muséum

3 3001 00209115 4

Avertissement

À la demande de nombreux abonnés, et notamment à l'attention de nos lecteurs assujettis à l'établissement de formulaires administratifs (bons de commande, etc.), nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les numéros de codes qui ont été attribués à *Alexanor* dans le cadre des diverses codifications administratives nationales ou internationales.

CODES D'IDENTIFICATION D'ALEXANOR, REVUE FRANÇAISE DE LÉPIDOPTÉROLOGIE

Alexanor, Revue française de Lépidoptérologie
ISSN (International Standard Serial Number) : **0002 – 5208**

Numéro de TVA intracommunautaire	**SIRET – Numéro d'identification de l'établissement (Revue Alexanor)**
FR88389271081	FR88389271081 00017

Identifiant national de compte (RIP)				**Domiciliation du compte**
Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIP	La Poste Centre Financier de Paris F-75900 Paris Chèques France
30041	00001	1747609F020	39	

Identifiant international de compte International Bank Account Number (IBAN)							**Identifiant international de l'établissement bancaire Bank Identifier Code (BIC)**
FR11	3004	1000	0117	4760	9F02	039	PSSTFRPPPAR

Dorénavant, ces informations administratives figureront invariablement en page 2 de la couverture, à laquelle nos abonnés voudront bien se reporter afin d'éviter des échanges de courrier inutiles.

Lesdites informations occupant l'emplacement précédemment réservé à la rubrique consacrée aux différents titres et ouvrages diffusés par *Alexanor* (« En vente au siège de la Revue »), la rubrique concernée a été en conséquence reportée en page 4 de la couverture, où elle figurera désormais dans chaque fascicule.

La Direction

Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Butler, [1898], dans le Var, en Aquitaine et dans la Région Rhône-Alpes

(Lepidoptera, Lycaenidae)

par Jérôme BERTIN

C'est ainsi que se déroulèrent mes premières observations. Sur le départ, en fin d'après-midi, je remarquai, entre les herbes rousses, un éclair gris traversant la partie du jardin où je chargeais l'automobile. Il s'éleva comme une cendre instable entre deux ifs bleus, disparut un moment, comme un mirage, et réapparut pour se dissoudre dans les reflets blancs de la Méditerranée.

C'était *Cacyreus marshalli* Butler, [1898], que je capturais pour la première fois. Il s'agissait d'un exemplaire mâle ; rapidement, je découvris deux autres spécimens, dont une femelle, voletant autour de Pélargoniums. Cette première rencontre avec l'Argus des Pélargoniums eut lieu le 17 juillet 1999, à 17 heures ; mes vacances à Rayol (Var) se terminaient en cet instant précis.

Je suis retourné l'hiver suivant à Rayol. J'y ai contrôlé une vingtaine de pieds de Pélargoniums (privés et « municipaux »). La plupart présentaient les marques distinctives du passage de *C. marshalli* : au-dessus des nœuds de la tige principale ou des tiges adventives, un minuscule trou, puis un éclat, à l'issue des galeries creusées par la chenille, trahissaient la présence du parasite actif et discret. S'il en était besoin, cette observation, avec tant d'autres, confirmait l'implantation de *C. marshalli* sur le littoral méditerranéen.

Exactement un an plus tard, jour pour jour, j'ai aperçu ce même frémissement grisâtre zébré de blanc dans l'arrière-cour d'un restaurant basque à Espelette (Pyrénées-Atlantiques). Dans le vif d'une conversation pourtant fort sérieuse, je me suis soudainement levé, provoquant un long silence outré, me suis penché une minute sur le Géranium visité par deux *C. marshalli* et me suis rassis, un fin sourire aux lèvres — signe de satisfaction qui me valut une avalanche de reproches en bonne et due forme …

Durant l'été 2000, je devais à nouveau observer *Cacyreus marshalli*, cette fois-ci au Portugal — où, notre collègue Michel TARRIER (1998) l'avait signalé dès 1997 —, tandis qu'il virevoltait dans les ruelles du Bairro Alto. La même année, *Cacyreus marshalli* a été recensé dans la Drôme, à Roussas, par Xavier et Véronique MÉRIT (2004).

En 2001, *Cacyreus marshalli* est à nouveau mentionné de la Drôme (Roussas, Vallaurie), où il abonde, ainsi que du Vaucluse (Cheval-Blanc, Valréas), par les mêmes auteurs, qui annoncent en outre sa découverte, en décembre (!) 2000, dans le département de la Loire, à Saint-Étienne (MÉRIT, *in* MANIL, 2001 ; MÉRIT & MÉRIT, 2004). Durant l'année 2001, j'ai pu constater, comme beaucoup d'autres lépidoptéristes sans doute, combien ce vaillant Lycène avait encore progressé. En juillet, je l'observais également en

Drôme provençale, à Nyons. Un couple de *Cacyreus* se prélassait en toute discrétion sur un bac de Pélargoniums, au centre même de la vieille ville, ce qui accrédite, si besoin est, l'observation formulée par Jean-Pierre ARNAUD (2000) quant à l'inféodation de l'espèce à l'habitat urbain, ou tout au moins aux milieux fortement anthropisés : le Lycène tend à se comporter comme une espèce synanthrope.

À la mi-août 2001, j'ai par ailleurs observé trois spécimens (un mâle et deux femelles) en plein cœur de Lyon (Rhône), Place Croix-Paquet, près de la bouche de métro desservant la ligne qui monte à la Croix-Rousse. L'une des femelles semblait très ancienne : l'avers de ses ailes était d'un brun passé, tirant vers le gris cendré du revers ; les bordures marginales étaient manquantes et l'appendice caudal était absent aux deux ailes postérieures. En revanche, le mâle et la seconde femelle étaient de toute première fraîcheur : le duvet des franges était intact et le revers des ailes si chatoyant que l'on distinguait avec une grande netteté leur motif complexe (la longue cellule oblongue, blanche et bilobée, au revers de l'aile postérieure, et la terminaison blanche de chaque « queue », simulation d'antenne s'étirant ostensiblement à la manière d'un point d'exclamation). Il semble donc que, dans le Rhône, *C. marshalli* soit plurivoltin et produise, tout au moins à Lyon, deux générations par an. Les spécimens concernés se livraient à un comportement de cour sur un épais massif de Laurier-palme (*Viburnum tinus*).

De nouvelles observations effectuées récemment me conduisent à supputer la succession d'un nombre plus important de générations selon les conditions climatiques. En effet, le 2 novembre 2001, quelques jours après m'être plongé dans la rédaction du présent article, je remarquais le manège de deux exemplaires de *C. marshalli* à Balazuc, dans le département de l'Ardèche. L'un des sujets était une femelle en parfait état. Les franges des ailes ainsi que les stries costales témoignaient d'une émergence récente du papillon (datant peut-être du matin même). Le second individu était franchement passé, et à son comportement de cour nettement caractérisé, il fut aisé de déduire qu'il s'agissait d'un mâle. Il semble bien ainsi que sous nos latitudes, *C. marshalli* puisse produire jusqu'à trois générations successives (voire plus ?) lorsque les conditions s'y prêtent (température élevée pour la saison et beaux jours d'octobre après les pluies de septembre). Une faculté d'adaptation et de reproduction qui pourrait au moins en partie expliquer l'extension rapide de l'espèce.

En juillet 2003, alors que cet article était déjà composé et se trouvait sur le point d'être publié, il m'a été donné d'observer à nouveau *Cacyreus marshalli*, dans les Pyrénées-Atlantiques, à Pau, où le vaillant papillon pullulait en pleine ville ...

J'ai par ailleurs appris dernièrement que mes observations de l'espèce dans la ville de Lyon ne sont pas restées isolées : *Cacyreus marshalli* a été revu dans le département du Rhône, en septembre 2001, à Brignais, puis, en octobre 2001, dans Lyon même, au jardin botanique du Parc de la Tête-d'Or (Chr. GIROD *leg.*). Sa présence dans le département était même avérée depuis l'année précédente, au cours de laquelle des captures avaient été effectuées par R. SAUCE à Feyzin (20-VIII-2000) et à Chaponost (10-IX-2000). Dans la région, *Cacyreus marshalli* s'est propagé jusque dans le département de la Haute-Loire, où le collègue précité a capturé le Lycène au Monastier-sur-Gazeille, à 960 m d'altitude, en octobre 2001 ... (GIROD & SAUCE, 2002).

Que M. Gérard LUQUET soit bien vivement remercié pour m'avoir signalé les travaux de MANIL (2001), de GIROD & SAUCE (2002) et de MÉRIT & MÉRIT (2004).

Références bibliographiques

Arnaud (Jean-Pierre), 2000. — *Cacyreus marshalli* Butler en France : contribution à l'ébauche de la cartographie de son extension (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (2), **1999** : 111-112.

Girod (Christophe) et **Sauce (René)**, 2002. — Présence de *Cacyreus marshalli* Butler dans les départements du Rhône et de la Haute-Loire (Lepidoptera Lycaenidae). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **71** (7) : 275-276.

Manil (Luc), 2001. — L'année entomologique 2000 en France continentale et en Corse [avec la collaboration de **Jany Charles**, **Louis Diringer**, **André Ducrot**, **Daniel Lacomme**, **Yves Lever**, **Jacques Marquet**, **Xavier Mérit**, **Caroline** et **Pierre-Luc Pugliese**, **Bruce Purser**, **Gilbert Roudié**, **Tony Tassel** et **Bernard Turlin**]. *Bulletin des Lépidoptéristes parisiens et d'Île-de-France*, **10**, n° 18 : 26-32, 3 fig.

Mérit (Xavier) et **Mérit (Véronique)**, 2004. — *Cacyreus marshalli* (Butler, 1898), espèce nouvelle pour les départements de la Drôme et de la Loire (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **22** (7), **2002** : 415-416.

Tarrier (Michel), 1998. — *Cacyreus marshalli* Butler, 1898, espèce nouvelle pour la France, le Portugal et le Maroc (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **20** (3), **1997** : 143-144.

15 bis, Rue Louis-Thévenet, F-69004 **Lyon**.

HILLSIDE BOOKS - LYDIE RIGOUT

1 Hillside Avenue CANTERBURY Kent CT2 8ET ROYAUME-UNI

Téléphone : + (44) 1227 769924 - Fax : + (44) 1227 456013

e-mail : lr@insects.demon.co.uk

site internet : http://www.insects.demon.co.uk

Livres d'entomologie

Éditions :
- Nouveaux volumes de la série des Coléoptères du Monde
- Continuation de l'œuvre de P. Blandin sur l'étude des *Morpho*
- Continuation de l'œuvre de J.-Cl. Weiss sur l'étude des *Parnassius* du Globe
- Co-éditeur avec Goecke & Evers de la nouvelle série des « Butterflies of the World »

Librairie moderne : tous les livres d'entomologie dans toutes les langues
Librairie ancienne : ouvrages épuisés ou ouvrages anciens
Littérature de travail : tirés à part et separata

Notre site internet : *www.insects.demon.co.uk/books.html*
donne la liste des 18 000 références disponibles (livres, tirés-à-part et separata)

Écrire ou téléphoner en Français - règlement par chèque en Euros

ISSN 0002-5208

INVENTAIRE COMMENTÉ DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

I. NOCTUELLES (Lepidoptera Noctuidae)

Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien

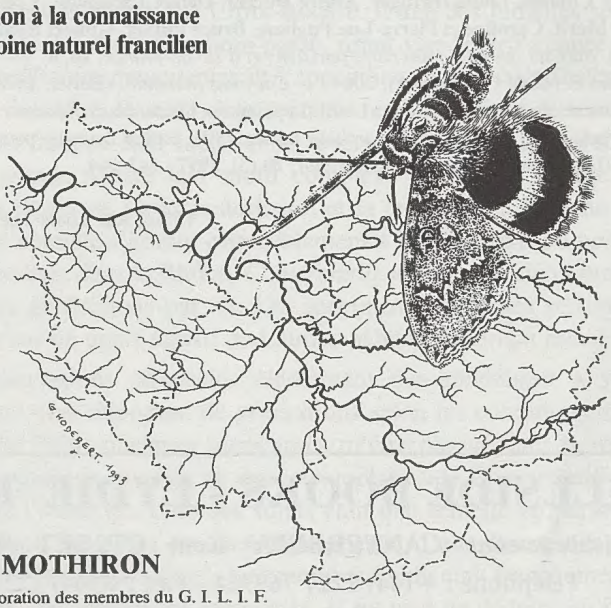

Philippe MOTHIRON

avec la collaboration des membres du G. I. L. I. F.
et des lépidoptéristes cités dans le texte

1997

Supplément hors-série au tome 19 d'Alexanor

ALEXANOR, Revue française de Lépidoptérologie
45, Rue de Buffon, F-75005 PARIS

OPIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ILE-DE-FRANCE

Le premier volume de l'*Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France*, consacré aux Noctuelles, comporte 144 pages et 4 planches en couleurs. Pour chacune des 361 espèces de Noctuelles de la région francilienne, il donne la répartition précise, ainsi que divers renseignements biologiques. Plusieurs chapitres analysent la composition de la faune et son évolution dans le temps.

Tirage limité à 500 exemplaires ! Prix : 22 € (+ port : 3,75 €).

Alexanor, CCP Paris 17.476.09 F

Recensions

Youri Korchounov, 1998. **Nouvelles descriptions et rectifications à l'ouvrage "Les Rhopalocères de la Russie d'Asie"**. 69 pages + 1 page d'additions ; figures. Centre d'Éditions de l'Université de Novosibirsk, Novosibirsk [en russe].

[**Юрий Коршунов**, 1998. **Новые описания и уточнения для книги "Дневные бабочки азиатской части России"**. 69 с. + 1 с. приложений. Издательский центр НИЧ НГАУ, Новосибирск].

Format : 20 × 28,8 cm. Prix : non communiqué [Формат : 20 × 28,8 см. Стоимость : неизвестна].

La publication par Youri P. KORCHOUNOV de ce nouveau travail a pour but de donner une suite aux deux ouvrages précédemment édités sur les Rhopalocères de la Russie d'Asie ([1]). Le travail présentement analysé se propose d'apporter de nouvelles corrections et diverses additions à l'ouvrage de base intitulé « Les Rhopalocères de la Russie d'Asie ». Sans aucun doute son auteur a-t-il atteint pour partie le but qu'il se proposait. Il n'en reste pas moins vrai que cette nouvelle mise au point renferme un certain nombre de décisions nomenclatoriales qui paraissent difficilement justifiables au regard des faits objectifs.

L'ouvrage est bâti selon le même principe que son prédécesseur, « Addenda et corrigenda ... » (1996), à cette seule différence près que l'on y trouve la liste complète des Rhopalocères de la Russie d'Asie (pages 35-41). Dans la préface de l'ouvrage, datée de mars 1998, il est notamment précisé ([2]) : « À travers le présent complément, nous achevons la version russe de l'ouvrage "Les Rhopalocères de la Russie d'Asie", et nous nourrissons l'espoir que l'ensemble des données traitées sera réuni dans une édition anglaise, avant d'être intégré dans un "Guide des Rhopalocères de l'Asie septentrionale" ». La publication dans un futur proche de ces ouvrages serait certainement d'un grand intérêt ; néanmoins, connaissant la conjoncture générale actuelle de la Russie, en tant que ressortissant de la C. E. I., le rédacteur de la présente recension doute que leur parution puisse intervenir dans un délai raisonnable.

Le nouvel ouvrage de Youri KORCHOUNOV renferme la description de quelques nouveaux taxa que nous commenterons ci-après.

Pieridae

[*Pontia*] *edusa kulyginskyi* Korchounov, 1998 (p. 12-13) (LT : Oural méridional, Bredy, steppe). — *Colias thisoa nikolaevi* Korchounov, 1998 (p. 14) (LT : Altaï, Kouraï, vallée du Tiourgouno, secteur des steppes).

Nymphalidae

[*Melitaea*] *menetriesi westsibirica* Doubatolov *in* Korchounov, 1998 (p. 18) (LT : Novy Charap, district d'Ordynsk, région de Novosibirsk). — *Melitaea latonigena ukoka* Korchounov, 1998 (p. 19) (LT : « sur le plateau de l'Oukok [sud-est de l'Altaï], le long du cours de la rivière Kalgouty ») ; dans la description originale, la désignation de l'holotype a été omise.

[*Clossiana*] *eunomia riamia* Korchounov & Ivonine *in* Korchounov, 1998 (p. 20) (LT : Kaměnsky Riam, à proximité de Kouznětskoě, district de Tchoulymsk, région de Novosibirsk). — [*Clossiana*] *chariclea tshuktsha*

([1]) **Youri P. Korchounov** et **Pavel You. Gorbounov**, 1995. Les Rhopalocères de la Russie d'Asie. Manuel. 202 p., cartes, figures. Éditions de l'Université de l'Oural, Ékatherinbourg [en russe]. — **Youri P. Korchounov**, 1996. Addenda et corrigenda au Manuel « Les Rhopalocères de la Russie d'Asie ». 66 p., 15 fig. Éditions ERA Grp, Novosibirsk [en russe]. — *Cf.* recension de ces deux volumes in *Alexanor*, **20** (5) : 313-314.

([2]) Texte russe original : « Настоящим дополнением мы завершаем русский текст книги "Дневные Бабочки Азиатской части России" и надеемся, что всё в целом появится в английском переводе, а затем и в "Определителе булавоусых чешуекрылых Северной Азии" ».

Doubatolov *in* Korchounov, 1998 (p. 21) (LT : 100 km au sud de Pěvěk, Tchoukotka orientale, Oust'-Daoun). — [*Clossiana*] *astrate suntara* Doubatolov *in* Korchounov, 1998 (p. 21-22) (LT : Yakoutie orientale, monts Sountar-Khayata, 180 km à l'ENE de Khandyga, cours supérieur de la rivière Khandyga, à 232-250 km de la route Khandyga-Magadan) ; le nombre de paratypes n'est pas spécifié.

[*Erebia aethiops*] *goltzi* Korchounov, 1998, *nom. nov. pro* [*Erebia aethiops*] *uralensis* Goltz, 1930, *nec* [*Erebia*] *medusa* [*uralensis* Staudinger, 1871]. La formulation employée pour introduire ce nom de remplacement est si confuse que nous en donnons ici une version plus conforme aux règles du Code de Nomenclature ; on notera du reste qu'en général, les modifications nomenclatoriales de ce type effectuées dans l'ouvrage s'écartent des normes du Code.

Pseudochazara tshujaca Korchounov, 1998, *nom. nov. pro* [*Pseudochazara hippolyte*] *pallida* (Staudinger, 1901). Cette décision nomenclatoriale est assortie du commentaire suivant ([3]) : « La forme *pallida* Staudinger, 1901, fut établie d'après des spécimens originaires d'Espagne (Grenade, Andalousie), ainsi que d'après les exemplaires d'Elwes, en provenance de l'Altaï. Comme l'a déjà fait remarquer N. J. Kouznětsov (1909), le nom *pallida* convient à la désignation de tout individu de petite taille et de couleur pâle. Concrètement, cette observation valant aussi pour l'Altaï, nous introduisons pour les exemplaires de cette région un nouveau nom avec l'espoir que le réviseur qui procédera à la désignation du lectotype de *pallida* choisira à cet effet parmi les exemplaires espagnols et ne tentera pas de "clore le débat" en rejetant notre option, comme cela fut jadis le cas pour *lederi* et les taxa apparentés». Je me sens pourtant contraint de « clore le débat », dans la mesure où la position adoptée par Korchounov ne se justifie par aucune des règles du Code de Nomenclature. Le nom *tshujaca* est introduit ni en tant que nom de remplacement ni en relation avec une quelconque homonymie, mais simplement à l'appui de la certitude virtuelle qu'il n'existe pas de nom pour ce *Pseudochazara*, proche du taxon espagnol *hippolyte*. Or il existe entre les populations altaïennes et celles de la Sierra Nevada un taxon nommé *williamsi* Romei, 1927. Les caractères de ce dernier sont décrits comme suit par Higgins & Riley (1970 : 148) ([4]) : « ♂ fw 25/26 mm, ups pale grey-brown with *broad pale straw-coloured pd bands* ; upf ocelli in s2, 5 ; uph small ocellus in s2 ; unh gc marginal in series. ♀ slightly larger, upf darker basal area extended along v4 ». Ces caractères ne coïncident pas avec ceux du taxon volant dans l'Altaï. Il en résulte que le nom *tshujaca* n'est qu'un synonyme récent de *pallida* : *Pseudochazara pallida* Staudinger, 1901 = *Pseudochazara tshujaca* Korchounov, 1998, **syn. nov.**

Oeneis jakutski Korchounov, 1998 (p. 27) (LT : Yakoutsk, jardin botanique). — *Oeneis anna dzhulunkuli* Korchounov, 1998 (p. 27) (LT : mont Tabochak, monts Kouraïsky). — *Oeneis chione tshukota* Korchounov, 1998 (p. 29) (LT : cours de la rivière Anadyr, 20 km en amont de Markovo).

L'un des aspects saillants de l'ouvrage réside dans le fait que son auteur y critique pratiquement toutes les publications des auteurs modernes — pourtant eux-mêmes experts reconnus par la communauté scientifique — sans pour autant paraître gêné par le déficit en motifs raisonnables et en arguments convaincants à l'appui de ses actes nomenclatoriaux. On y trouve par exemple toute une série de critiques sur le premier volume du *Guide des Rhopalocères de Russie et des territoires adjacents* de Tuzov *& al.* ([5]). Il est clair que ce dernier ouvrage, en tant que *première édition* d'un semblable travail dans l'ex-U. R. S. S., peut renfermer quelques erreurs. Mais il eût été judicieux d'analyser celles-ci sur le plan structurel, plutôt que de les relever dans un esprit de sarcasme malsain, ce qui est bien souvent le cas dans l'ouvrage de Korchounov. Si la critique est assurément nécessaire, elle doit cependant être bienveillante et constructive. Car il est évident que l'élaboration d'un travail comme celui de Tuzov *& al.* ne pouvait en aucun cas être conduite dès la première édition sans présenter

---

([3]) Texte russe original : « Форма *pallida* Staudinger, 1901, установлена по особям из Испании (Гренада, Андалузия) и по алтайским сборам Elwes'а. Как заметил еще N. J. Kusnezov (1909), название *pallida* пригодно для обозначения любых мелких и бледных бабочек. В такеой ситуации конкретно для Алтая мы вводим новое название в надежде, что если кто и займется лектотипом *pallida*, то выберет для этого испанские экземпляры и не попытается "закрыть" наше начинание, как это получилось недавно с *lederi* и близкими таксонами ».

([4]) *A field guide to the Butterflies of Britain and Europe*, Houghton Mifflin Company, Boston.

([5]) **Tuzov (Vasily Konstantinovich), Bogdanov (Pavel Vladimirovich), Devyatkin (Alexey Levanovich), Kaabak (Leonid Vladimirovich), Korolev (Vladimir Alexandrovich), Murzin (Vladimir Sergeevich), Samodurov (Genrikh Dmitrievich)**, and **Tarasov (Evgenii Arsenyevich)**, 1997. — Guide to the Butterflies of Russia and adjacent territories (Lepidoptera, Rhopalocera). Volume 1. Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Satyridae. *Series faunistica*, **7** : 1-480, 72 fig. (dont de nombr. illustr. photogr. coul.), 79 pl. photogr. coul. Pensoft édit., Sofia et Moscou.

la moindre défaillance. Il demeure encore actuellement bien trop de zones d'ombre dans la nomenclature des Rhopalocères russes — zones d'ombre dont l'analyse et le traitement, lorsqu'ils ont été entrepris, varient fréquemment selon les auteurs. KORCHOUNOV semble ainsi vouloir imposer un point de vue qui n'est pas nécessairement confirmé par les faits objectifs.

Nous relèverons au passage, avant de terminer, quelques-unes des inexactitudes taxinomiques et nomenclatoriales renfermées dans l'ouvrage présentement analysé.

Muschampia cribrellum heylong Streltsov & Doubatolov, 1997, **stat. rest.** (= *hellong* Korchounov, 1998 (p. 5), **syn. nov.**, émendation injustifiée, synonyme objectif récent). Comme il est spécifié dans la description originale de *heylong*, cette sous-espèce diffère nettement d'*obscurior* Staudinger, 1892, avec laquelle elle est comparée par KORCHOUNOV.

Bien que GLOUCHTCHENKO ait récemment précisé (1997) que *Driopa litoreus* Stichel *in* Wystman, 1907, n'est pas une espèce distincte, mais que ce taxon est synonyme d'*eversmanni*, KORCHOUNOV persiste à considérer *litoreus* comme une espèce à part entière. Toutefois, il ne justifie nullement son choix.

Pour la désignation du taxon *fascelis* Esper, [1784], il existe un nom plus ancien et valide, *trivia* [Denis et Schiffermüller], [1775], qui doit être utilisé, du fait de la règle de priorité.

Dans cet ouvrage n'apparaissent pas clairement les raisons pour lesquelles le taxon subspécifique *Erebia anyuica jacuta* Doubatolov, 1992, est traité par KORCHOUNOV à l'échelon spécifique. Si les caractères distinctifs des deux taxa sont bien visibles sur les illustrations (figures 14 a et 19 a), ceux-là n'appellent en revanche aucun commentaire dans le texte. L'examen de ces figures montre en tous les cas que les armatures génitales sont absolument identiques ; leurs apparents caractères distinctifs reposent simplement sur le fait qu'elles sont montées selon une orientation légèrement différente. En conséquence, nous proposons de restaurer le statut subspecifique du taxon *jacuta*. Par ailleurs, les motifs pour lesquels les taxa *iltshira* Bělik, 1996, et *sokhondinka* Doubatolov & Zintchěnko, 1995, sont accompagnés de la mention « nouveau statut » (*stat. n.*) manquent de clarté — les deux taxa ont été décrits en tant que sous-espèces, et sont également traités au rang subspécifique dans l'ouvrage de KORCHOUNOV.

Les commentaires concernant *Oeneis oeno* (Boisduval, 1832) non seulement n'apportent aucun éclaircissement sur la question, mais encore contribuent à amplifier la confusion. On ne peut en aucun cas confondre l'espèce américaine *Oeneis philipi* Troubridge, 1988, avec *Oeneis oeno*. Quant à ce dernier nom, il ne doit pas être employé, dans la mesure où il s'agit d'un synonyme plus récent d'*Oeneis polixenes* (Fabricius, 1775), que l'on doit impérativement utiliser en vertu de la règle de priorité.

En conclusion, nous attirerons donc l'attention de l'utilisateur de cet ouvrage sur cette particularité que, dans la majorité des cas, les options nomenclatoriales et taxinomiques retenues par KORCHOUNOV demandent à être accueillies avec circonspection, dans la mesure ou bien peu d'entre elles peuvent prétendre être vérifiées par les faits concrets.

Stanislav K. KORB
a/ya 2, RUS-606340 **Kniaghinino**, Région de **Nijnii-Novgorod**, Russie.
Россия 606340, Нижегородская обл., **Княгинино**, а/я 2.

Edgardo Bertaccini e **Gabriele Fiumi**, 1999. **Zygaenidae**. *In* : ***Bombici e Sfingi d'Italia***, volume **3**, 160 p., 13 planches photographiques en couleurs, 123 photographies de genitalia en noir et blanc, nombreux dessins, 44 cartes de répartition. Natura Giuliano Russo éditeur, Monterenzio (Bologne), Italie.

Format : 17 × 24 cm. Prix : 35,89 € (70 000 lires italiennes) + port. À se procurer auprès de Natura Edizioni Scientifiche, Via Zanolini 18, I-40126 BOLOGNA.

La publication du troisième volume de cette belle série traite d'un groupe apprécié de la plupart des lépidoptéristes. Les planches, d'excellente qualité, rassemblent 582 exemplaires de Zygénides photographiés en grandeur naturelle et présentent de nombreuses sous-espèces et variations individuelles. Cette collection de

référence et les photographies très nettes de genitalia (pour tous les mâles, plus les femelles des Procridinae) constituent un outil de grande valeur pour la détermination. La faune italienne étant particulièrement riche en Zygaenidae (41 espèces), ce livre sera également utile aux lépidoptéristes des pays voisins.

Le texte consacré à chaque espèce est à la fois concis et précis. Après une brève évocation de la distribution générale, la répartition en Italie apporte de nombreuses précisions (localités, dates, auteurs). La carte qui l'accompagne, très claire, montre la répartition réelle sur fond de limites régionales, distinguant les aires de peuplement encore actuellement occupées (en noir) et celles où l'espèce n'a pas été revue depuis quarante ans (pointillés). La rubrique consacrée à la biologie donne une brève description des habitats, l'époque de vol, les plantes-hôtes. Sont ensuite traités le dimorphisme sexuel et la variabilité, ce dernier sujet conduisant les auteurs à proposer de nombreuses mises en synonymie. Une notice fort utile sur les espèces ressemblantes clôt chaque monographie. Une liste récapitulative des plantes-hôtes et une bibliographie complètent le texte.

La publication de ce troisième volume de la série *Bombici e Sfingi d'Italia* donnera l'occasion de présenter brièvement les deux premiers, écrits en collaboration avec Pietro Provera. Le volume 1 (248 p.), paru en 1995, couvre neuf familles ([1]) : Arctiidae, Dilobidae, Bombycidae, Brahmaeidae, Endromidae, Lasiocampidae, Lemoniidae, Saturniidae (= Attacidae) et Sphingidae. Les 16 superbes planches en couleurs présentent 278 exemplaires appartenant à 127 espèces. Le volume 2 (1997, 255 p.) traite des 121 espèces italiennes de Syntomidae, Lymantriidae, Notodontidae, Thaumetopoeidae, Axiidae, Drepanidae, Thyatiridae, Cossidae, Limacodidae, Hepialidae, Thyrididae, Heterogynidae et Nolidae. 405 papillons sont présentés en 16 planches photographiques.

La présentation de ces deux premiers volumes est de la même excellente qualité que celle du volume 3. Des dessins au trait facilitent la distinction entre espèces très voisines. Un quatrième volume, traitant des Sesiidae, est paru en 2002 (181 p., 8 pl. coul. présentant les spécimens légèrement agrandis). Cette faune d'Italie est publiée chez Natura Edizioni Scientifiche (maison précédemment dénommée Natura / Giuliano Russo Editore s. n. c., I-40050 Monterenzio/BO), un éditeur de la province de Bologne qui a déjà fait paraître d'importants ouvrages d'entomologie. Si le prix de chaque volume acquis séparément s'élève à 35,89 € (70 000 lires italiennes), l'achat de l'ensemble des trois premiers volumes permet d'obtenir une réduction (96,92 €, soit 187 650 ITL). La clarté de présentation et la qualité des illustrations de ces livres devraient leur permettre de trouver une place de choix dans la bibliothèque du lépidoptériste, d'autant que la plupart des espèces françaises y sont présentées.

Tristan Lafranchis
206, Ροδια, GR-251 00 **Αιγιο**, Ἑλλάς.
206, Rodia, GR-251 00 **Egio**, Grèce.

Andreï Ghennadiévitch Tatarinov et **Modeste Mikhaïlovitch Dolghine,** 1999. **Tableaux de détermination des Rhopalocères de la République des Komis**. 104 p. Centre Scientifique des Komis édit., Division Régionale de l'Oural de l'Académie des Sciences de Russie, Syktyvkar [en russe].

[**Андрей Геннадьевич Татаринов** и **Модест Михайлович Долгин,** 1999. **Определитель дневных бабочек Республики Коми**. 104 с. Коми научный центр Уральского отделения Р. А. Н., Сыктывкар] [на русском].

Format : 14,5 × 21,6 cm. Prix : non communiqué.

([1]) La systématique utilisée par les auteurs de cette série, à l'échelon des taxa du groupe-famille, relève d'une conception assez conservatrice. Les classifications modernes ont par exemple relégué les Dilobidae au rang de sous-familles des Noctuidae ; il en va de même des Syntomidae (sous-famille des Arctiidae), des Thaumetopoeidae (sous-famille des Notodontidae) et des Thyatiridae (sous-famille des Drepanidae). Les Nolidae, en revanche, après avoir été considérées comme une sous-famille des Noctuidae, sont à nouveau regardées comme une famille à part entière. (N. d. l. R.).

Andreï Ghĕnnadiévitch Tatarinov et **Modeste Mikhaïlovitch Dolghine**, 1999. **Faune du Nord-Est européen de la Russie. Rhopalocères**. 183 p. Naouka édit., Saint-Pétersbourg [en russe].

[**Андрей Геннадьевич Татаринов** и **Модест Михайлович Долгин**, 1999. **Фауна европейского Северо-Востока России. Булавоусые чешуекрылые**. 183 с. Издательство Наука, Санкт-Петербург] [на русском].

Format : 14,5 × 22,1 cm. Prix : non communiqué.

À se procurer auprès de l'auteur, Dr Andreï G. Tatarinov, Institut de Biologie des Komis, Centre Scientifique de la Division Régionale de l'Oural de l'Académie des Sciences de Russie, Kommounistitchĕskaya 28, RUS-167982 Syktyvkar GSP-2, Russie [Андрей Г. Татаринов, Институт Биологии Коми Научного Центра Уральского Отделения Российской Академии Наук, ул. Коммунистическая 28, 167982 Сыктывкар ГСП-2, Россия]. Courriel (e-mail) : <tatarinov@ib.komisc.ru>.

Jusqu'à récemment, la faune rhopalocérique du Nord-Est européen de la Russie (District Autonome des Nĕnĕts [Ненецкий автономный округ] et République des Komis [Республика Коми]), comme celle de plusieurs autres régions de la Russie, n'était connue que de façon fragmentaire, suite au manque d'études sur les régions concernées. Il n'existait aucun manuel consacré à la détermination des Rhopalocères de ce territoire très particulier ; les informations sur l'écologie de certaines espèces de Rhopalocères faisaient totalement défaut, tandis que les quelques données existantes étaient dispersées dans divers travaux et ne se révélaient pas toujours d'une fiabilité authentique.

Dernièrement ont été publiés deux ouvrages co-signés par Andreï Ghĕnnadiévitch Tatarinov et Modeste Mikhaïlovitch Dolghine, ouvrages dont l'objet remédie fondamentalement à cette situation en présentant une étude des Rhopalocères du Nord-Est européen de la Russie. Le premier de ces ouvrages, intitulé « Tableaux de détermination des Rhopalocères de la République des Komis », est magnifiquement présenté ; quant au second (Faune du Nord-Est européen de la Russie. Rhopalocères), il est agencé comme un catalogue des Rhopalocères de cette région. Les deux livres se complétant entièrement l'un l'autre, il m'a semblé opportun d'en réunir les analyses dans une seule et même recension, dans la mesure où ils peuvent être examinés comme des travaux intimement liés par leur contenu.

Le premier ouvrage (**Tableaux de détermination des Rhopalocères de la République des Komis**) s'articule selon le sommaire suivant : *Préface* (une page), *Brève caractérisation de la géographique physique de la République des Komis* (4 pages, 1 figure), *Caractéristiques générales des Lépidoptères* (5 pages, 7 figures — ce chapitre propose une bonne synthèse sur la morphologie des imagos), *Brèves instructions méthodiques sur la collecte, l'étiquetage et la conservation des collections des papillons* (4 pages et demie, 4 figures), *Littérature recommandée* (une page), *Mode d'emploi des tableaux de détermination* (une page et demie), *Principales règles de lecture et de prononciation des noms scientifiques latinisés* (une demi-page), *Index systématique des espèces de Rhopalocères de la République des Komis* (5 pages), *Tableaux de détermination des Rhopalocères* (71 pages et demie, 20 figures) et *Références bibliographiques* (2 pages).

Le chapitre principal de l'ouvrage — Tableaux de détermination des Rhopalocères — permet successivement d'identifier d'abord la famille, puis le genre et finalement l'espèce auxquels se rapporte l'exemplaire que l'on souhaite déterminer. Les tableaux de détermination sont conçus sous forme de clés dichotomiques. Le cheminement à travers le tableau de détermination conduit au nom de l'espèce, lequel est accompagné d'une brève notice renfermant l'essentiel de ce qu'il convient de savoir sur la répartition géographique, l'écologie et l'abondance du Papillon, ainsi que des données succinctes sur les espèces voisines et sur l'étymologie du nom du taxon concerné (cette dernière rubrique ne figure pas sytématiquerment dans chaque notice). Dans certaines notices, la rubrique « répartition géographique » procure des données sur la variabilité individuelle de l'espèce.

Le seul point de ce livre qui ne reçoive pas mon assentiment est l'assignation de l'espèce originellement décrite dans le binôme *Papilio lycaon* Rottemburg, 1775 (Anmerkungen zu den Hufnagelischen Tabellen der Schmetterlinge, 1. Abt., Tagevögel ; *Naturforscher*, Halle, **6** : 17) au genre *Maniola* Schrank, 1801. L'espèce-type de ce dernier genre est *Papilio jurtina* Linné, 1758, tandis que *Papilio lycaon* Rottemburg, 1775, représente l'espèce-type du genre *Hyponephele* Muschamp, 1915. Les différences entre les représentants de ces deux genres sont très précises : le rapport *longueur / largeur apicale de la valve* équivaut à 2 : 1 chez les espèces du genre *Maniola*, tandis qu'il est nettement plus élevé chez les espèces du genre *Hyponephele*, chez lesquelles il atteint 10 : 1. En outre, l'ædœagus des *Maniola* est toujours plus court que la valve, dans une proportion

approximativement égale à la moitié de cette dernière, tandis que chez les *Hyponephele*, l'édéage est soit égal à la longueur de la valve, soit plus long que celle-ci.

Le deuxième livre (**Faune du Nord-Est européen de la Russie. Rhopalocères**), quant à lui, se présente comme un catalogue raisonné des Rhopalocères du Nord-Est européen de la Russie. Après une préface (deux pages), l'ouvrage comprend les parties suivantes : *La région prospectée*, *Matériels et méthodes de prospection* (6 pages, 1 figure), *Partie systématique* (147 pages, 121 cartes, 32 figures), *Caractéristiques biogéographiques des Papillons de la faune régionale* (10 pages), *Liste des noms géographiques des lieux de collecte du matériel* (3 pages), *Index des noms latins* (4 pages), *Références bibliographiques* (5 pages).

La partie systématique constitue le principal chapitre de ce livre. Elle rassemble des informations sur les 121 espèces de Rhopalocères actuellement connues de la région concernée. Les renseignements relatifs à chaque espèce sont réunis sous forme de notices, dont les rubriques se succèdent invariablement suivant le même plan : nom scientifique (parfois suivi des synonymes les plus souvent rencontrés dans la littérature), localité-type, répartition géographique (illustrée par une carte maillée), biotope, morphologie de l'imago, œuf, chenille (en général, il s'agit uniquement de la larve du cinquième âge), chrysalide, variabilité géographique, abondance. Les espèces sont regroupées par genres, et ces derniers par familles.

Les auteurs du livre, qui ont commencé ce travail au début des années quatre-vingts, ont accumulé une masse considérable d'éléments concrets sur chacune des familles étudiées, judicieusement transposée à travers la clarté d'un texte bien documenté, la netteté des conclusions et la qualité des photographies en couleurs représentant soit des papillons dans la nature (figures 1-39), soit des biotopes (figures 13, 17, 19-22, 27, 32).

Il y a lieu, pour terminer, de relever une petite inexactitude. Dans ce second livre, page 36, *Parnassius nomion* Fischer de Waldheim, 1823, n'a pas été retenu parmi les espèces autochtones de la faune rhopalocérique du Nord-Est européen de la Russie. Les auteurs de l'ouvrage considèrent en effet l'exemplaire recueilli le 18 août 1909 sur l'Oural Subpolaire comme une aberration de *P. apollo* (Linné, 1758) ou de *P. phoebus* (Fabricius, 1777). Or l'on notera qu'a encore été décrite récemment une sous-espèce dénommée *Parnassius nomion korshunovi* Kreuzberg & Plïouchtch, 1992, dont la série typique provient pour partie de l'Oural Polaire. Je suis enclin à penser qu'un expert comme le Dr A. V.-A. Kreuzberg, spécialiste qui fait autorité dans le domaine des Parnassiinae, n'a guère pu se tromper en la matière.

Stanislav K. Korb
a/ya 2, RUS-606340 **Kniaghinino**, Région de **Nijnii-Novgorod**, Russie.
Россия 606340, Нижегородская обл., **Княгинино**, а/я 2.

Fantaisies entomologiques
Entomologie ferroviaire ou l'éco-train

(Lepidoptera Rhopalocera)

par Michel R. Tarrier

In memoriam
Chamaeleo chamaeleon.

« Les lieux sont fonction des gens.
Les gens sont fonction des lieux ».

Tout est « éco », et ce qui ne le serait pas est évidemment « bio ». Personne n'est dupe et chacun sait ce qui se cache derrière le label incantatoire d'une telle « vérité » soudaine. Mais le « naturel » qu'on veut bien nous promettre — tant les suspicieux aliments actuels tombent les uns après les autres dans l'innommable — nécessite aussi un cadre naturel. Que peut-on attendre des tomates qui poussent dans un enfer (voir les cultures sous plastiques d'Almeria et d'ailleurs ...) ? Le paysage n'est certes jamais originel et sans cesse modelé par l'action de l'homme : mais modelé, cela signifie modifié dans l'harmonie et le respect, et non pas saccagé. J'ai découvert cet « éco-train » en me rendant à l'Université de Málaga, pour y soutenir une thèse sur ... la fin du paysage ! Prendre le train, c'est aussi s'impliquer dans le soulagement des ressources naturelles ; les transports en commun sont une forme de militantisme au quotidien, etc. Eh bien, mon omnibus m'a bel et bien prouvé que la fin du paysage n'impliquait pas la fin des papillons, que les papillons pouvaient survivre au paysage ! Façon de parler, et sous une triste version qu'il n'est peut-être pas inutile d'analyser. Nous connaissions les Grillons du métropolitain (Bérenger-Lévêque & Ovtcharenko, 1988) ; je vous propose maintenant la Proserpine de l'omnibus, *Zerynthia rumina* étant la vedette du voyage, du fait qu'on peut en voir voler des spécimens aux abords de la voie ferrée, depuis la fenêtre du wagon. Une note qui aurait tout aussi bien pu intéresser une prétendue page « verte » de « La Vie du Rail », si le magazine des cheminots existe toujours !

L'histoire ne remonte pas au temps nostalgique du jeune passager d'un petit train du Jardin d'Acclimatation, âge d'or de l'enfant collecteur de la Cétoine et du Carabe tout aussi dorés. Elle se déroule au temps terne de l'an 2000, en Andalousie méditerranéenne, sud de l'Espagne, pointe d'une Europe communautaire (*pour le pire et pour le meilleur*). De Málaga à Fuengirola s'étirent quelque trente kilomètres de littoral. C'est l'une des portions les plus anéanties de ce qu'« ils » (1) appellent la Costa del Sol (*savourez la*

(1) Par « ils » ou « les », il serait regrettable d'entendre « les Espagnols » ou « les Andalous ». « Ils » ou « les », ce sont les successeurs de l'*Homo erectus* du littoral méditerranéen en général, et en particulier ceux qui ne partagent pas notre idéal commun de conservation du patrimoine naturel. Qu'ils reçoivent ou qu'ils soient invités, ce sont les mêmes.

synecdoque ...), région bradée au profit d'une lèpre touristique exponentielle. La Cordillère bétique borde cette frange côtière à proximité immédiate avec un certain nombre de sierras, dont ici la Sierra de Mijas (1 150 m). Son versant méridional plonge directement vers la mer, occasionnant l'existence de nombreux *barrancos* (fractures en défilés, grands ravins), d'origine glaciaire et entretenus par les lessivages des précipitations de plus en plus violentes (*un jour viendra* ...), tous éminents refuges de flore et de faunule. Cette géomorphologie particulière était l'un des facteurs de la richesse entomologique de cette province (TARRIER, 1994, 1996a et 1996b), qui plus est favorisée par les précipitations occultes (rosée) résultant de la forte condensation engendrée par ce couloir entre mer et montagne. C'est cet itinéraire qu'emprunte l'éco-train de notre anecdote, non pas en corniche, mais au plus bas niveau, près de la mer. Pour en assurer le passage, il a donc fallu creuser de grandes entailles dans le bas versant de la montagne quand celle-ci offrait reliefs et affleurements. Au fil de l'itinéraire d'est en ouest, c'est donc une alternance de replats et de corridors où se glisse le chemin de fer, croisant aussi ces barrancos nord-sud en ressaut du cordon montagneux. Autant de niches très favorables pour la végétation et les Insectes, notamment ces longues brèches aménagées pour le passage du train, espace quasi « oasien », frais l'été, doux l'hiver, dont toute une petite faune est devenue commensale. Peu avant Málaga, le chemin de fer saute le delta du Rio Guadalhorce non loin de son embouchure. Encore un ancien secteur de grande biodiversité que les Oiseaux ont déserté de concert lors de son aménagement et qui s'est vu du même coup affublé du statut de réserve (*de nostalgie*) biologique : le délire n'a pas de limite » !

« Là, tout n'est que désordre et laideur, vulgarité, bruit et profit », dirait un BAUDELAIRE post-moderne. Mais à cette devise de l'anti-Suisse il y a du bon (*quand même* !) : le gyrobroyeur reste discret. Les bermes, les talus et terrains vagues sont donc l'empire d'une végétation adventice, d'espèces pour la plupart de médiocre intérêt, il est vrai. L'eutrophisation du milieu est inévitable, conséquence des interventions qui peuvent être favorables à quelques espèces ubiquistes, mais hautement nuisibles à la majorité et donc à la biodiversité. Cette portion de la côte bétique est à peu près celle de la jonction de deux communautés végétales thermoméditerranéennes littorales : *Asparago albi-Rhamnetum oleodi*, épinaie jouxtant la suberaie de la province de Cadix, et *Oleo sylvestris-Querceto rotundifoliae-Sigmetum*, association originelle de Málaga, dont la dégradation produit habituellement au mieux un hallier de Cistes.

La version minimaliste imposée à la flore « sauvage » en place aux abords de cet itinéraire ferré rassemble finalement les espèces suivantes : Ricin (*Ricinus communis*, en abondance), Oléastre (*Olea silvestris*), Lentisque (*Pistacia lentiscus*), Cistes (*Cistus* spp.), Laurier-Rose (*Nerium oleander*), Figuier de Barbarie (*Opuntia* spp.), Agave (*Agave americana*), Yucca (*Yucca* spp.), Grand Roseau (*Arundo donax*), Palmier nain (*Chamaerops humilis*), Lierre (*Hedera helix*), Faux-Piment (*Schinus molle*), Bougainvillée (*Bougainvillea spectabilis*) et très nombreuses autres plantes ornementales allochtones échappées des parcs et jardins ; une certaine abondance de lianes (notamment Aristoloche bétique, *Aristolochia baetica* ; Salsepareille, *Smilax aspera* ; Garance voyageuse, *Rubia peregrina* ; Clématite, *Clematis cirrhosa* ; Liserons, *Convolvulus* spp.), s'élevant souvent en frondaisons denses sur les ourlets arbustifs ou dans les boisements originels de Pins parasols (*Pinus pinea*) et de Pins d'Alep (*Pinus halepensis*) rapportés ; nombreuses espèces de Graminées (*Stipa tenacissima* et *capensis*, parfois *Lygium spartum*, *Brachypodium* spp.) ; Vipérines, Centaurées, Scabieuses, Thym, Romarin, Lavande (*Echium*, *Centaurea*, *Scabiosa*, *Thymus*, *Rosmarinus*, *Lavandula dentata*), diverses

Crucifères et petites Légumineuses thérophytes, etc. À l'opposé de cet ersatz d'habitat involontairement créé au profit du dernier souffle d'une Nature synthétisée, peu d'espaces originels ont résisté au promoteur-investisseur-agresseur, à l'exception de quelques friches et jardins en déprise, et de rares fractions de barrancos non aménagés ou non encore pollués par le « poubellien supérieur ». Hormis quelques espèces des genres *Caloplaca* et *Xanthoria*, les Lichens rupicoles (certains sont de bons indicateurs) sont en retrait.

Côté mer, le paysage se résume à un interminable mur de béton où les « clapiers du bonheur » alternent avec tout l'arsenal du « vrai » plaisir balnéaire et de la disneylandisation, réel « Tchernobyl culturel ». Tout un corridor de l'ennui et du mauvais goût. Une apocalypse de l'art de vivre. Côté montagne, ce n'est pas triste non plus, avec la superposition du réseau de voies d'accès aux villages et aux lotissements, d'une route nationale, d'une autoroute et de tout un imbroglio de liaisons incohérentes, supportant un lourd trafic « rehaussé » des arrogantes limousines appartenant à toute une délinquance internationale parfaitement légale. C'est, en version plus pathétique, la vulgarité d'une Californie « qui veut avoir l'air, mais qui n'a pas l'air du tout » ! C'est l'argent d'un patrimoine local prostitué et vite vendu, d'un commerce facile et de tous les blanchiments possibles. Il y a tant à blanchir que l'on s'y perd.

D'un côté ou de l'autre, le paysage s'agrémente « spontanément » de terrains de golf surnuméraires (*c'est ce qu'« ils » font de plus vert* ...), voire maintenant d'un méga-télésiège qui « les » (1) monte sans effort jusqu'au plus haut de la sierra côtière. Obésité oblige. Toute une chienlit pensée par des saboteurs de la nature et offerte en partage à d'autres inconscients adeptes du saccage de l'environnement. Cette vacuité naturelle est une conséquence directe de la vacuité culturelle ambiante. Quand je parle de « sierra », c'est dans une acception purement géologique. Son aspect contemporain en fait un squelette scalpé par la pratique incendiaire foncière dite « involontaire », puis par son corollaire, l'érosion. Les strates humifère, végétative et forestière y sont irréversiblement perdues ; conjugué à l'insolation, le sol est désormais purement climatique. À chaque orage, les dernières terres s'en vont à la mer. La transformation finale de ce qui était un paradis floristique (des centaines d'espèces précieuses et d'endémiques) se fait exclusivement à coups d'Asphodèles et de *Chamaerops*.

Au train où vont les choses, il est vraiment trop tard pour nous faire accroire au nouveau mythe porteur du « développement durable » ! Mais la perte totale de la forêt a offert l'avantageuse opportunité d'une substitution, sur les parties sommitales, par une nouvelle « futaie » plus technologique : formation à base d'antennes, de récepteurs et de radars divers. La communication a ses contraintes. « Ils » en sont très fiers. Enfin, ne négligeons pas un certain nombre d'immenses carrières de marbre à ciel ouvert, gueules minérales béantes écorchant les versants, touche finale pour défigurer le site avec brio. Vous pensez peut-être qu'un résident ou qu'un visiteur puisse s'inquiéter de ce panorama affligeant ? Eh bien, vous vous trompez ; cela n'intéresse personne. Le cynisme ou l'indifférence étant l'affect de masse prédominant, « ils » sont même très satisfaits.

* *
*

Restes lépidoptériques observés au fil des stations du train « Cercanías Málaga »

« Porque la belleza es la única cosa que vale la pena
en este asqueroso mundo »

• Málaga-Renfe – San Andrés

Pieris rapae et *Pararge aegeria* dans les quelques jardins publics. *Cacyreus marshalli* très abondant (surtout de 1995 à 1998) et sur tous supports dans les rues, les avenues, les parcs, pourvu qu'il y ait quelques Géraniums ou Pélargoniums aux alentours ; « en altitude » : sur les balcons et les terrasses ! Semble désormais en déclin, l'essentiel du « capital Géranium » étant localement consommé, affaibli, voire éradiqué, sans velléité de reconstitution de la part des propriétaires « résignés ». L'Insecte étant plurivoltin et la larve ayant une vie plutôt interne dans les tiges, le traitement chimique espéré (pyréthrines de synthèse) confine à l'échec. Une chance ! Et le papillon poursuit sa conquête vers le Nord, où il est déjà signalé de toute la France méditerranéenne … — et où *Bacillus thuringiensis*, bactérie parasite de la larve, semble être une bonne réponse.

• Guadalhorce – Terminal Carga – Aeroport

Pieris brassicae et *rapae*, *Euchloe crameri*, *Colias crocea*, *Zizeeria knysna* et *Danaus plexippus* divaguant certaines fins de saison. L'habitat principal est celui, riverain, des cultures irriguées et des Cannes à sucre.

• San Julián – Los Alamos

Nombreuses friches et terrains vagues avec *Papilio machaon* (désormais très rare bien qu'abonde le Fenouil), *Pontia daplidice*, *Euchloe crameri* et *belemia* (en hill-topping sur les monticules de décharges), *Colias crocea*, *Lycaena phlaeas*, *Tomares ballus* (deux spécimens fin janvier 2000), *Lampides boeticus*, *Vanessa atalanta*, *Cynthia cardui*, *Pararge aegeria*, *Lasiommata megera* et *Coenonympha lyllus* (très rare) ([2]) ; sur un ourlet arbustif composé d'Acacias exotiques en fleurs, aux abords d'un boisement d'Eucalyptus (pépinière d'état), j'ai cru voir *Azanus jesous* (juillet 2000). L'« entomo parano » n'ayant alors ni filet ni surtout autorisation (bien qu'« ils » nous demandent d'identifier un Insecte de dix millimètres, volant subrepticement à trois mètres de hauteur, non par la capture de la pauvre bête, mais par la photographie !), je ne puis confirmer et il peut y avoir eu confusion avec *Leptotes pirithous*, attiré par les inflorescences de la plante-hôte d'*Azanus*. Mais *Azanus jesous* (voire même *ubaldus*) sont des parasites de facile introduction et dont la présence en Méditerrannée européenne est très plausible, compte tenu des remontées faunistiques actuellement constatées (Leestmans et Tarrier, 1997). Au Maroc, nous en avons noté plusieurs dèmes de récente installation au Nord (Tarrier, 2000).

• La Colina – Torremolinos

Peu avant la première station, sur le côté opposé au restaurant MacDonald's (*évidemment* !), il existe un bon biotope à *Euchloe* (nombreuses Crucifères en fin d'hiver). À

([2]) Cette dernière espèce a récemment été réhabilitée et séparée de *Coenonympha pamphilus* (Boillat, 2003).

la gare même de La Colina : *Celastrina argiolus* (octobre 2000) sur le Lierre. Nettement avant d'arriver à la seconde station, dans un verger à l'abandon (Orangers, Abricotiers) au plus profond d'un luxuriant ravin : *Iphiclides feisthamelii* (un vieux mâle fin août) et certaines des Piérides déjà citées.

- **Montemar – El Pinillo**

Ici la voie ferrée commence à traverser quelques reliefs. Dans les parties encaissées, l'Aristoloche abonde et les mâles de *Zerynthia rumina* se manifestent en haut des talus ou sur les flancs pierreux bien exposés (fin janvier à mars, puis octobre) ; une femelle de la forme ocre *canteneri* a traversé les quais et la voie ferrée sous nos yeux ! Dans les vergers et en sous-oliveraie : *P. machaon*, les *Pieris* et les *Euchloe* rudéraux déjà cités, *Vanessa atalanta* et *Cynthia cardui*. À la gare de Montemar : *C. marshalli* achevant les Géraniums des dernières jardinières.

- **Benalmadena – Torremuelle**

Bien avant la première station, dans le matorral et le barranco qui atteint la mer : une colonie chétive de *Melanargia ines* (avril 1998) confinée à un *brometum*, en compagnie de *Z. rumina*, *Colotis evagore nouna* (dans son actuelle remontée vers le nord, le Câprier n'est jamais loin !) et *Cynthia cardui*. Avant Torremuelle, les jardins reprennent bien des espèces déjà citées. Dans un modeste matorral garni de « Retama blanca » (*Lygos monosperma*) se manifestent *Glaucopsyche melanops*, ainsi que *Lampides boeticus*, *Leptotes pirithous*, *I. feisthamelii*, *Coenonympha lyllus* et quelques vétilles, selon le mois de visite. En octobre-novembre 2001, le Grand Monarque était ici très présent, butinant activement les inflorescences de diverses plantes ornementales (pour un papillon qui ne l'est pas moins) ([3]).

- **Carvajal**

Peu après Torremuelle, dans les friches et les vergers (Caroubiers, Amandiers, Avocatiers, Bananiers, Figuiers, Grenadiers), c'est un cortège assez complet des plus banales espèces déjà citées. Plus avant vers la station de Carvajal, là où la sierra côtoie la mer, les grands barrancos calcaires encore garnis d'une flore un peu diversifiée, ainsi que les escarpements par places revêtus de Sparte, abritent une faune résiduelle composée de *P. machaon*, *Z. rumina*, *P. daplidice*, *Anthocharis euphenoides* (quelques mâles visiblement atteints de « ravining »), *Gonepteryx cleopatra*, *L. phlaeas*, *L. boeticus*, *Polyommatus icarus*, *Maniola jurtina*, *Lasiommata megera* et deux *Pyronia tithonus* en mauvais état (visites de fin de l'hiver, puis de l'été 2000). Nettement plus haut et sur l'autre versant, on accède à une association plus riche qui est celle des Lépidoptères de « feu » la Sierra de Mijas (Tarrier, 1994).

([3]) Les gens « heureux » aiment tant les papillons que le commerce des chrysalides de Monarques connaît un immense succès sur *Internet*. L'essentiel des commandes est à l'usage des mariages, où l'émergence « à point » des imagos met l'assistance en émoi. Fastueux cadeau que j'aimerais destiner aux décideurs de la politique verte de cette Andalousie côtière, mais pour fêter un divorce : celui de l'Homme et de la Nature.

- **Torreblanca – Los Boliches**

  Nul !

- **Fuengirola**

  « *Tout le monde descend* » !

Liste des espèces de Rhopalocères de l'association lépidoptérique « ferroviaire » observée (Rhopalocera Papilionoidea)

Papilionidae
Zerynthia rumina (Linné, 1758)
Iphiclides feisthamelii (Duponchel, 1832)
Papilio machaon Linné, 1758

Pieridae
Pieris rapae (Linné, 1758)
Pieris brassicae (Linné, 1758)
Pontia daplidice (Linné, 1758)
Colotis evagore nouna (Lucas, 1849)
Euchloe crameri (Butler, 1869)
Euchloe belemia (Esper, 1799)
Anthocharis euphenoides (Staudinger, 1869)
Colias crocea (Geoffroy, 1785)
Gonepteryx cleopatra (Linné, 1767)

Lycaenidae
Tomares ballus (Fabricius, 1787)
Lycaena phlaeas (Linné, 1761)
Cacyreus marshalli (Butler, 1898)
Lampides boeticus (Linné, 1767)
Leptotes pirithous (Linné, 1767)
Zizeeria knysna (Trimen, 1862)
? *Azanus jesous* (Guérin-Méneville, 1847)
Celastrina argiolus (Linné, 1758)
Glaucopsyche melanops (Boisduval, 1828)
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)

Nymphalidae
Danaus plexippus (Linné, 1758)
Vanessa atalanta (Linné, 1758)
Cynthia cardui (Linné, 1758)
Pararge aegeria (Linné, 1758)
Lasiommata megera (Linné, 1767)
Coenonympha lyllus (Esper, 1805)
Maniola jurtina (Linné, 1758)
Pyronia tithonus (Linné, 1771)
Melanargia ines (Hoffmannsegg, 1804)

Profitez donc de ce train, si **par malheur** vous vous trouviez ici. C'est aussi gai qu'un train de mines … à ciel ouvert. Et puis quel exercice de socio-entomologie ! Il faut récolter soit sur les bermes et talus en suivant la voie ferrée, soit en remontant les barrancos les plus favorables, ou encore aux abords des jardins, dans les friches, en orée des golfs, des pépinières et des … balcons. En plein centre-ville pour *Cacyreus marshalli* … Pour les autorisations de prélèvements, les permis d'observer et les horaires de l'omnibus, écrivez-moi !

Il faudrait pouvoir réveiller Pierre Jules Rambur (°1808 - † 1870), découvreur des papillons de cette Andalousie !

Mare Nostrum n'est plus à nous.

Il n'y a pas de naturalistes heureux … (Tarrier, 1995).

Travaux cités

Bérenger-Lévêque (Philippe) et **Ovtcharenko (Claude)**, 1988. — Le Grillon du Métro. 24 p., 33 illustr. photogr. coul. Collection « Plaisirs d'Insectes ». Société Nouvelle des Éditions Boubée, Paris.

Boillat (Dr **Harry**), 2003. — *Coenonympha lyllus* Esper, 1805, *spec. rev.* Une nouvelle approche taxinomique du complexe *pamphilus* (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae). *Alexanor*, **22** (5), **2002** : 243-309, 10 cartes, 4 pl. photogr. coul. (32 fig.), 1 diagr., 1 tabl., 4 fig. au trait, 2 illustr. photogr. coul.

Tarrier (Michel R.), 1994. — L'adieu aux biotopes de la province de Málaga (Espagne), avec un recensement lépidoptérique actualisé et commenté. *Alexanor*, **18** (4), **1993** : 213-256, 1 tabl., 9 cartes, 9 illustr. photogr.

Tarrier (Michel R.), 1995. — Protection des Lépidoptères. Tout doit disparaître ... *Alexanor*, **19** (1) : 19-26.

Tarrier (Michel R.), 1996a. — Inventaire des Rhopalocères Papilionoidea d'Andalousie (Espagne) avec distributions provinciales (observations 1984-1994) (Lepidoptera Rhopalocera). *Alexanor*, **19** (6) : 353-358, 1 tabl.

Tarrier (Michel R.), 1996b. — Apports aux catalogues des Rhopalocères des provinces andalouses de Grenade et de Málaga (Espagne) (Lepidoptera Rhopalocera). *Alexanor*, **19** (6) : 379-383.

Tarrier (Michel R.), 2000. — Cartographie des Rhopalocères Papilionoidea du Maroc. Deuxième partie : Lycaenidae (suite). *Linneana belgica*, **17** (6) : 255-268, 2 pl. photogr. coul. (11 fig.), 31 cartes.

Tarrier (Michel R.) et **Leestmans (Ronny)**, 1997. — Pertes et acquisitions probablement liées aux effets du réchauffement climatique sur la faune lépidoptérique en Méditerranée occidentale (Lepidoptera, Papilionoidea). *Linneana belgica*, Beersel, **16** (1) : 23-36, 1 pl. coul.

Institut Scientifique, Université Mohammed V, B. P. 703, MA-10106 **Rabat-Agdal**, Maroc.
Courriel (e-mail) : <tarrier@ctv.es>.
<www. tarrier.org>.

ÉPINGLES ENTOMOLOGIQUES DE QUALITÉ

Noires, tailles 000 à 7 ..... € 17,– les 1000
Inox, tailles 000 à 7 ..... € 24,50 les 1000

Entomoravia
Slovanska 1074
CZ-684 01 **Slavkov u Brna**
Česká Republika / République tchèque
Fax : (00 ~ 42) – 0.544.220.873

ISSN 0002-5208

INVENTAIRE COMMENTÉ DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ÎLE-DE-FRANCE II. GÉOMÈTRES (Lepidoptera Geometridae)

Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien

Philippe MOTHIRON
avec la collaboration des membres du G. I. L. I. F.
et des lépidoptéristes cités dans le texte

2001

Supplément hors-série au tome 21 d'Alexanor

ALEXANOR, Revue française de Lépidoptérologie
45, rue de Buffon, F-75005 PARIS

OPIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ILE-DE-FRANCE

Paru récemment

Consacré aux Géométrides, le deuxième volume de l'*Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France* est paru. Il comporte 164 pages et 4 planches en couleurs. Pour chacune des 310 espèces de Géomètres de la région francilienne, il donne la répartition précise, ainsi que divers renseignements biologiques. Plusieurs chapitres analysent la composition de la faune et son évolution dans le temps. L'ouvrage se termine par un complément au volume I (Noctuelles).

Tirage limité à 500 exemplaires ! Prix : 22 € (= 144,31 FFr) (+ port : 3,81 € = 25 FFr.).

Alexanor, CCP Paris 17.476.09 F

La répartition en France de *Clossiana selene* (Denis & Schiffermüller, 1775) et de *Mellicta deione* (Geyer, [1832])

(Lepidoptera, Nymphalidae)

par Michel Savourey
avec la collaboration des lépidoptéristes cités dans le texte

Introduction

Nous assistons depuis quelques années en Europe à un effort intense de cartographie des espèces animales et végétales, essentiellement légitimé par le souci d'apporter des éléments de connaissance indispensables à la protection des plus remarquables et des plus menacées d'entre elles. S'il semble logique de répondre à cette urgence, dans la mesure où les disparitions sont généralement irréversibles, il est tout de même permis de s'interroger sur les effets pervers — au nombre desquels comptent les « choix forcés » de nos thèmes d'études — induits par les fameuses « listes de protection » officielles, qui sont finalement les seules à faire foi aux yeux des technocrates, lesquels les manipulent selon leur propre mode de fonctionnement.

1. L'existence de ces listes *laisserait supposer* qu'ont été réalisées préalablement des études exhaustives de la faune, permettant de dégager des critères objectifs de vulnérabilité justifiant l'élaboration de telles listes … Chacun sait parfaitement qu'il n'en est rien. La nécessité impérieuse de réaliser enfin ces études globales — qui seules permettraient de dégager des critères scientifiques autorisant le choix des espèces et des biotopes à préserver — est donc masquée par ces artéfacts improvisés à la va-vite sous la pression technocratique …

2. Certaines espèces sont ainsi montrées du doigt ; ces taxons deviennent des « *boucs émissaires institutionnels* » *pas toujours légitimes* qui focalisent les énergies de manière exagérée, alors que les moyens sont (très !) limités et le temps compté ; cette démarche, en outre, masque d'autres options possibles d'études qui auraient pu se révéler plus productives en matière de choix politiques de protection ... À titre d'exemple, *Parnassius apollo* et *Euphydryas aurinia* présentent une valeur patrimoniale très discutable dans les Alpes, où ils sont très abondants ; et pourtant, ils y absorbent une grande partie du temps et des moyens d'étude consacrés aux Lépidoptères dans le sud-est du pays. Or, quel est l'impact réel de ces études en matière de retombées efficaces dans le sens du choix judicieux des moyens, des techniques et des zonages de protection de biotopes ?

3. La polarisation des travaux porte souvent sur des espèces « rares », donc d'accès et d'étude difficiles (localisation étroite dans le temps et/ou dans l'espace, nécessité de ne pas trop détruire pour étudier, etc.), alors que *des espèces plus « courantes »*, qui seraient faciles à rencontrer, collecter, étudier …, *sont totalement négligées* (pour exemple, les trouvailles récentes dans le genre soi-disant « banal » *Leptidea*, complètement ignoré pendant des décennies, ou relatives au difficile genre *Pyrgus* !). Plus encore que les espèces rares (dont la disparition n'est souvent qu'une conséquence évidente de la destruction du biotope proprement dit), certains groupes d'espèces communes peuvent rendre compte d'une évolution moins perceptible, mais tout aussi réelle, de conditions écologiques générales difficiles à mesurer : constater que telle forêt couvre encore cent hectares, et que la moitié des espèces dites banales n'y volent plus, me semble un sujet plus intéressant à approfondir que déplorer la disparition programmée de *Coenonympha tullia* dans le dernier biotope connu de tel département, suite au comblement de dix ares de tourbière en deux jours par les engins de travaux publics de telle municipalité. De plus, nous devons convaincre nos concitoyens du réalisme des actions envisagées et de leur bon

rapport efficacité/coût pour la collectivité ; en conséquence, ne gaspillons pas trop notre énergie sur des « timbres-poste » !

4. *De nombreuses espèces supposées « banales » ne sont donc pas étudiées* : tout se passe en fait comme si elles n'existaient pas …, et en tout cas comme si leur pérennité sur notre sol ne posait aucun problème … puisqu'elles ne figurent pas sur les fameuses listes !

5. Depuis plusieurs décennies, *la dévalorisation des travaux généraux d'inventaire, de cartographie et de biologie « de terrain » est générale* : il est symptomatique de noter que ces travaux sont le plus souvent réalisés par des amateurs passionnés, par des bénévoles, ou par des stagiaires rémunérés chichement (ou pas du tout !) ; les rares professionnels de l'entomologie ne doivent officiellement s'y consacrer, ne pouvant espérer glaner quelques subsides que s'ils s'engagent dans la voie (plus « noble » ?) de la génétique moléculaire — celle de la systématique traditionnelle ayant, elle aussi, depuis longtemps cessé de plaire en haut lieu. Il est tout à fait paradoxal, par exemple, de constater l'introduction massive des fameux O. G. M., alors que l'on ne sait pas même encore ce que recèle exactement la biodiversité existante (40 à 80 % des espèces d'Insectes du Globe sont sans doute encore totalement inconnues, tandis qu'on en détruit une partie chaque jour en incendiant les forêts tropicales ...) ; en clair, cela signifie que l'on va donc modifier avant même de connaître ! Tout ce processus se déroule par conséquent au détriment des notions d'« habitat » et de « biodiversité », les seules vraiment pertinentes à mon avis pour préparer des *protections légales* d'espaces naturels à la fois *justifiées* et *réalistes* : *justifiées* par une connaissance correcte de l'*ensemble* des espèces présentes, de leur mode de vie et de leurs interactions, et *réalistes* quant à l'échelle et aux moyens d'intervention (dimensions spatiales suffisantes, charges économiques mesurées et supportables, objectifs et moyens définis et pérennes).

Voilà pourquoi je vous encourage, mes chers collègues, à vous pencher un peu plus sur *tous* les Lépidoptères, et pas seulement les plus beaux et les plus rares ! Il y a lieu de saluer ici l'action de l'U. E. F., qui donne l'exemple avec le démarrage prometteur du « Catalogue permanent de l'entomofaune » (même si les premières réalisations souffrent de quelques erreurs de jeunesse), ainsi que celle de nombreuses associations régionales (A. F. F. O., S. E. L., S. L. L., A. N. V. L., A. R. E., etc.) ou spécialisées (G. I. R. A. Z.) ; soulignons aussi les réalisations des groupes de spécialistes non constitués en associations officielles (par exemple les travaux récents publiés par les membres de l'« École française » conduisant des recherches sur les Ptérophores et les Coléophores), qui s'intéressent à un ensemble de faune sans négliger aucune espèce.

Voici donc une petite pierre personnelle à cet édifice, avec cette première approche de la répartition de deux espèces *a priori* assez banales en France : *Clossiana selene* et *Mellicta deione*. Le fichier détaillé de localités que j'ai constitué est naturellement à la disposition des collègues qui voudraient œuvrer sur divers aspects que je n'ai pu développer ici, comme par exemple la biologie ou le comportement.

N. B. Afin de ne pas alourdir le texte, je me suis abstenu d'ajouter la mention « comm. pers. » aux nombreuses indications résultant de communications personnelles de mes correspondants. Toutes ces indications sont mentionnées entre accolades — par exemple, {Bourgogne, 1944} —, afin de les différencier des références bibliographiques, lesquelles sont en revanche citées, selon l'usage courant, entre parenthèses.

I. Répartition de *Clossiana selene*

Remarques préliminaires sur *Clossiana selene* et *C. euphrosyne*

Ces deux Argynnes sont extrêmement voisines en tout point : habitus, biologie, répartition, statut d'espèces *a priori* assez communes … Tout cela ne nous incite ni à les capturer systématiquement ni à vérifier soigneusement leur détermination, ce qui est fort regrettable ! Il en résulte une connaissance de leur répartition très lacunaire et souvent sujette à caution, car de nombreuses citations se sont révélées entachées de confusions

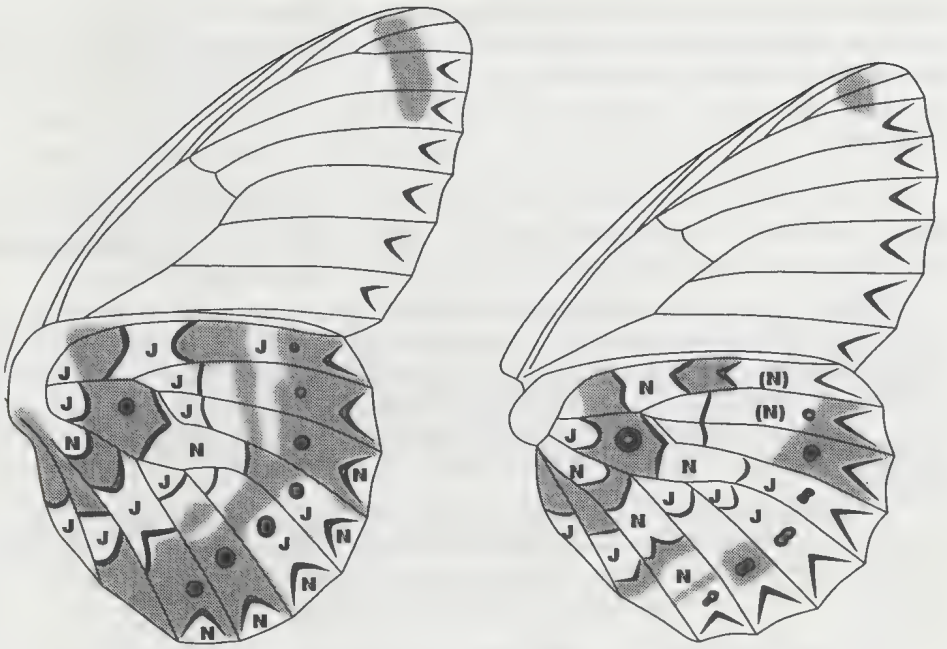

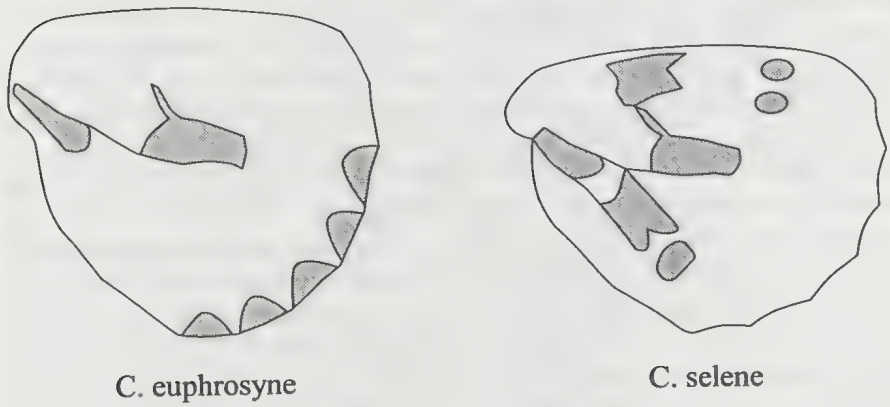

FIG. 1. — Principales différences du revers des imagos de *Clossiana euphrosyne* et de *C. selene*. Dessin : Christian JACQUARD, d'après un projet de Michel SAVOUREY.

quant aux déterminations : quelques collègues m'ont signalé des corrections, mais, évidemment, dans les seuls cas de retour possible sur le terrain ou de réexamen d'individus conservés en collection.

1. Habitus

D'après diverses constatations personnelles et les suggestions de collègues observateurs avisés (C. Girod, entre autres), les seules différences qui semblent assez constantes portent sur l'ornementation du revers des ailes postérieures (*cf.* fig. 1).

— Dans la bande discale de taches pâles, on n'observe qu'une seule macule argentée très grande, centrale (espace 4 prolongeant la cellule), et parfois une seconde, basilaire (espace 1), chez *C. euphrosyne*, alors que *C. selene* en présente toujours au moins trois nettement argentées. Chez ce dernier, l'ensemble de la bande médiane est très clair, alors que chez *C. euphrosyne*, les taches sont plus franchement jaunes.

— Les motifs marginaux en chevrons noirs sont bien marqués et surmontent des taches blanches (voire argentées) chez *C. selene*, tandis qu'ils se présentent sous forme de triangles obtusangles brunâtres et flous chez *C. euphrosyne*.

— L'examen de séries d'individus permet de remarquer que chez *C. selene*, un contraste soutenu oppose les dessins foncés et les taches claires (avec souvent présence de gros points noirs), alors que *C. euphrosyne* présente un ensemble globalement plus homogène de dessins fauve roussâtre flous, en particulier dans la moitié post-médiane.

Les autres différences signalées dans la littérature (taille et aspect du point cellulaire, dessins du dessus ...) ne nous semblent pas suffisamment constantes pour être franchement discriminantes. Je mets particulièrement en garde les (trop) nombreux collègues qui se focalisent **uniquement** sur le point noir basal du revers des ailes postérieures pour en conclure qu'ils sont en présence de *selene* ; cette démarche est totalement insuffisante, de nombreux *C. euphrosyne* arborant un point basal aussi parfaitement marqué que celui de *C. selene* ... Cette erreur triviale m'a fourni bien des indications erronnées !

2. Biologie

Les œufs des deux espèces sont très semblables ; en tout cas, leurs différences sont indiscernables à l'œil nu. Les larves sont aussi difficiles à distinguer, celles de *C. euphrosyne* étant sans doute plus colorées (épines souvent jaunes). Les chrysalides sont au contraire davantage ornementées chez *C. selene* (grosses macules dorées, lignes sombres sur les fourreaux alaires), et plus allongées que celles de *C. euphrosyne*. Les chenilles se nourrissent des mêmes plantes (surtout Violettes), et les adultes volent aux mêmes périodes en une ou deux générations selon l'altitude et la région.

Bien que la littérature semble indiquer deux comportements de ponte possibles chez les deux espèces, C. Girod me signale qu'à son avis, chacune procède bien différemment, selon des observations personnelles très soigneuses (avec prélèvement d'œufs et élevage pour vérification) : les femelles de *C. selene* se posent en haut des herbes et lâchent leurs œufs qui chutent donc librement vers le sol ; ceux-ci restent collés au premier obstacle qu'ils rencontrent, et la chenille devra partir à la recherche de sa plante nourricière ! (observations effectuées en Lorraine). En revanche, *C. euphrosyne* dépose ses œufs directement sur les grandes feuilles de Violette (observations effectuées en particulier à Chamonix). Si, sur le terrain, les imagos sont souvent observés simultanément, sauf dans le sud-est du pays, ce n'est pas nécessairement avec des densités égales. Ainsi, en Lorraine

et dans les Vosges, *C. selene* est généralement plus abondant que l'autre espèce (observations de C. Girod). Mes observations dans le Cantal et dans le Tarn vont dans le même sens. Il paraît de plus certain que *C. selene* vole souvent dans des biotopes très humides où *C. euphrosyne* est absent, comme j'ai pu le vérifier moi-même dans certaines tourbières du Massif Central. Dans les Alpes, en moyenne montagne, j'observe généralement *C. euphrosyne* dans des prairies moyennement humides, souvent en lisière forestière.

3. Répartition

Les deux espèces semblent avoir habité à peu près tout le pays, excepté le Sud-Est pour *C. selene* et l'Aquitaine pour *C. euphrosyne*. Actuellement, cette dernière serait encore présente (observations postérieures à 1970) dans soixante-quatre départements, et *C. selene* dans soixante et un (Delmas & Maechler, 1999), avec disparition probable pour chacune des deux espèces d'une vingtaine de départements, soit tout de même un recul de 25 % (*cf.* carte 1) ! Chez nos voisins, *C. selene* vole dans le nord de la Péninsule ibérique, effleure l'extrême nord-est de l'Italie, et se montre en revanche bien plus répandu à travers tout le domaine s'étendant de l'Europe centrale à la Fennoscandie.

Bilan par régions administratives

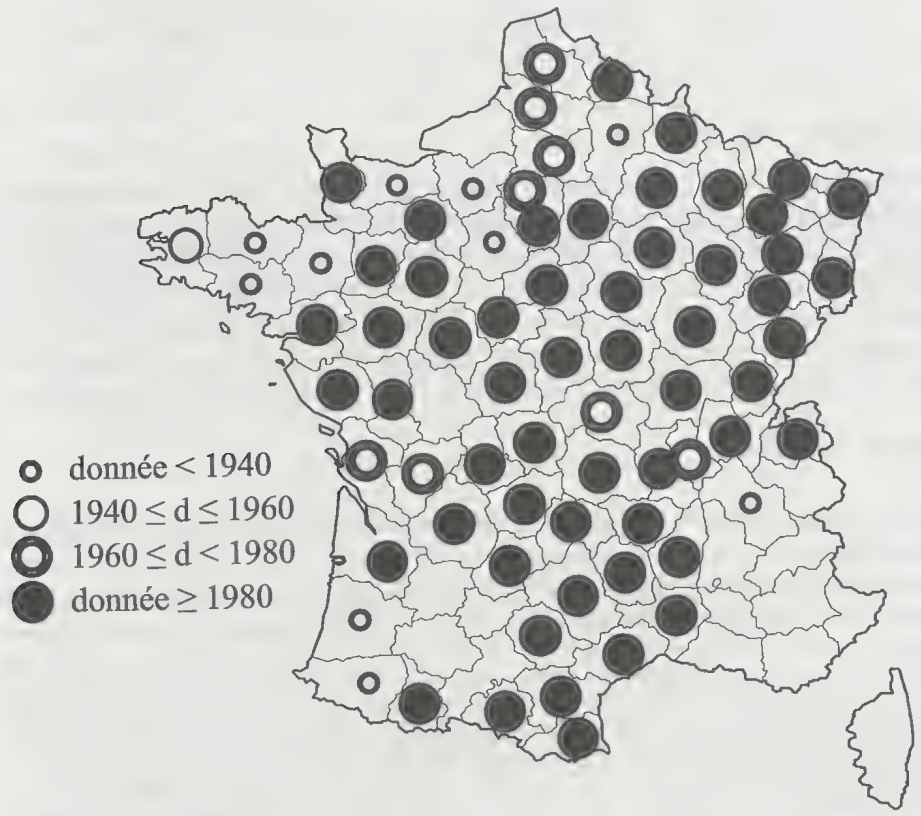

Carte 1. — Représentation simplifiée, globalisée par départements, de la répartition en France de *Clossiana selene* (mise à jour en 2000). Dessin : Christian Jacquard.

Le lecteur comprendra que les localités ne soient pas toutes citées en détail, en particulier les plus isolées et celles où l'espèce est très faiblement représentée, afin de protéger ces stations de pillages éventuels.

Île-de-France

Au début du XIX[e] siècle, on rencontrait *C. selene* (tout comme *C. euphrosyne*) dans tous les bois des environs de Paris (GODART, 1821 : 65) ; cinquante ans plus tard, l'espèce y paraît tout aussi répandue, comme en témoigne ce passage de BERCE (1867 : 43) : « À cette époque [du 15 au 20 mai], l'*Argynnis selene* vole en grande quantité dans tous les bois [des environs de Paris] ». Je citerai ici quelques localités, avec la date la plus récente dont je dispose — dans le cas contraire, il s'agit alors de données antérieures à 1940, généralement issues des collections du Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris), inventoriées grâce à l'obligeance de G. C. LUQUET et avec l'aide de Madame M. LACAISSE.

— **Seine-et-Marne** (77) : forêt d'Armainvilliers {BOURGOGNE, 1944}, bois de la Commanderie {GIBEAUX, 1974}, forêt de Fontainebleau {LUQUET, 2002}.

— **Yvelines** (78) : bois de Gazeran {LUQUET, 1970}, forêt de Rambouillet {LUQUET, 1969-1970 ; ROCHAT, 1994}, forêt de Saint-Germain-en-Laye, Maisons-Laffitte, forêt de Marly.

— **Essonne** (91) : Gironville-sur-Essonne {LUQUET, 2002}, Bouville {OUDINET, 2002}, Saint-Cyr-la-Rivière {LUQUET, 2002}, forêt de Dourdan, forêt de Sénart.

— **Hauts-de-Seine** (92) : Rueil-Malmaison {bois de Saint-Cucufa, H. DE LESSE, 1930} (*cf.* LUQUET, 1998b : 244), bois de Chaville, bois de Clamart, bois de Meudon.

— **Val-de-Marne** (94) : Bois Notre-Dame.

— **Val-d'Oise** (95) : forêt de Montmorency {1879} (THIERRY-MIEG, 1879 : 29, 31 ; LUQUET, 1998 a : 185), bois de Beauchamp, forêt de Carnelle.

Il y a un peu plus d'une vingtaine d'années, R. ESSAYAN (1979 : 139) en faisait un Papillon « localisé aux endroits humides et herbeux des forêts », mais restreint à seulement deux principaux foyers, le massif de Rambouillet-Dourdan (Yvelines et Essonne) et la forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne). Il semble donc qu'il ait considérablement régressé à l'ouest, au nord et à l'est de Paris, comme l'attestent quelques articles parus récemment dans notre Revue, dans lesquels il n'est plus cité. G. C. LUQUET (1998 a : 185 ; 2001 : 225, 227, 230) juge d'ailleurs l'espèce en voie d'extinction dans toute la région …

Nord - Pas-de-Calais

Je ne peux faire mieux que citer textuellement une communication de M. Renny COTELLE :

« Les données les plus anciennes en ma possession datent de 1874 et sont extraites du *Catalogue des Lépidoptères du Département du Nord*, dans lequel G. LE ROI […] note : "Genre *Argynnis*, *selene* S. V., God., commune dans tous nos bois, en mai et septembre. Chenille en avril et octobre, sur la Violette". Actuellement, *Clossiana selene* est toujours présent dans l'est du département, plus exactement dans le massif forestier de Trélon-Eppe-Sauvage-Leissies, où il est relativement abondant à partir de la mi-mai. L'espèce est très localisée ; elle a pratiquement disparu de toutes les autres forêts du département, notamment de la forêt de Mormal (le plus important massif forestier du département, avec près de dix mille hectares), où les dernières observations datent de la fin des années 1970 ! ».

R. COTELLE ajoute une liste d'une vingtaine d'espèces réfugiées dans ce massif de Trélon et disparues du reste du département du Nord, dont *C. selene* et *C. euphrosyne* …

Les tristes constatations de notre collègue sont très certainement extrapolables aux autres départements de cette région, car pour le Pas-de-Calais, G. C. Luquet me transmet une unique citation {Clairmarais, Patrick François, 1965}, et G. Orhant une autre datant de 1969, en précisant : « site détruit depuis » ...

Picardie

Les indications qui m'ont été fournies sont peu nombreuses et souvent déjà anciennes, se restreignant à quelques reliquats de forêts de seulement deux départements : Oise {massif de Hez-Froidmont, Luquet, 1974 ; Gibeaux, 1979} et Somme {Orhant, 1969}. Pour l'Aisne, je ne dispose d'aucune donnée postérieure à 1909 (Villers-Cotterets, Samoussy) {coll. M. N. H. N., Paris}. Je n'ai pas été en mesure de trouver d'autres traces de cette espèce dans les travaux récents de l'Association des Entomologistes Picards ...

Champagne-Ardenne

L'espèce est présente, mais localisée :

— sur le **massif ardennais** (08) {Weiss, 1991} ;
— dans la **Marne** (51), autour de Germaine {Mothiron, 1989} ;
— en **Haute-Marne** (52) {Essayan, 1995}, sans doute même plus commune par places, en particulier dans le sud du département ;
— dans l'**Aube** (10), en forêt d'Orient, où elle est bien plus rare (une seule citation récente) ...

Alsace-Lorraine

Comme me le signalent C. Girod, J.-J. Feldtrauer et J.-Cl. Weiss, l'espèce semble encore commune, volant d'ailleurs souvent dans les mêmes lieux et aux mêmes moments que *C. euphrosyne*, mais en plus grande abondance. On la rencontre dans les forêts de la région, et plus particulièrement dans la Moselle, dans le Bas-Rhin (Parc régional) et sur les contreforts des Vosges. D'après J.-J. Feldtrauer et J.-Cl. Weiss, elle semble occuper dans cette région des biotopes assez variés :

— pelouses calcaires envahies par divers ligneux ;
— clairières et chemins forestiers ;
— tourbières et prairies humides ;
— prairies de fauche ;
— pelouses xérothermes sur sables (terrains siliceux).

Elle vole en une seule génération au-dessus de 900 m et même parfois plus bas (zones les plus fraîches), mais généralement en deux générations sur les pentes et dans les forêts de plaine. Son absence totale de certains secteurs *a priori* favorables, alors qu'elle est très abondante à quelques kilomètres de là, demeure assez inexplicable !

Haute-Normandie

Je n'ai recueilli aucune donnée nouvelle pour ces deux départements. L'espèce y semblait déjà très rare et localisée au début du XX^{e} siècle : Pont-de-l'Arche, forêt d'Évreux, Bézu-Saint-Éloi, Vernon, Alizay {coll. M. N. H. N., Paris ; toutes données antérieures à 1923}.

Basse-Normandie

L'A. F. F. O. {F. Radigue} m'a fourni des données assez récentes (1971-1994), attestant d'une bonne présence de *C. selene* autour des Monts du Perche, de Mortain à Mortagne (Parc Normandie-Maine). Sur les reliefs cristallins adjacents des Collines de Normandie (Orne), le Papillon était encore commun dans le début des années '70 (environs de La Ferté-Macé, Luquet, 1982 : 400). M. Nicolle ne le cite que deux fois de la Manche {1969 et 1971}, confirmant les observations de J.-P. Quinette et N. Lepertel (1993 : 168) qui le considèrent comme très rare dans ce département. Dans le Calvados (Fauvel, 1864 ; Moutier, 1903), il n'a pas été revu depuis 1902 {G. Hazet, comm. pers.} !

Pays de la Loire

Quelques localités prolongent l'aire du Perche, plus au sud, dans la Sarthe, département à propos duquel M. Nicolle affirme : « Dans toute la région, *C. selene* a dramatiquement régressé ces dernières années ». En ce qui concerne la Mayenne, je n'ai reçu que quelques données récentes, D. Landemaine estimant que l'espèce y est aussi en voie de disparition … En Loire-Atlantique, dans le Maine-et-Loire et en Vendée, les captures récentes sont aussi moins abondantes et plus localisées que par le passé {Atlas entomologique régional, J.-A. Guilloton, J. Lechat} (*cf.* également Guilloton, 1997 : 120). Rappelons que le *Catalogue* de Gelin & Lucas (1913) considérait cette espèce comme « bien répandue partout sans être commune » dans tout l'ouest de la France !

Bretagne

Les seules données « récentes » que j'ai pu recueillir émanent de mon ami Roland Bérard {Audierne, en … 1951} et du regretté Jean Bourgogne {entre Concarneau et Pont-Aven, 1957, notes pers.}. Ce dernier me signalait d'ailleurs dans ses ultimes courriers que cette région, qu'il avait connue assez riche avant guerre, était devenue selon lui un véritable désert entomologique. *C. selene* ne figurait même pas dans le Catalogue du Morbihan de Joannis (1909) au début du XX^{e} siècle, et a donc vraisemblablement disparu de nos trois départements les plus occidentaux.

Centre

Cette région, qui a perdu beaucoup de ses forêts au bénéfice de l'agriculture intensive, n'est plus très hospitalière pour notre Papillon, et n'héberge plus que quelques isolats précieux, comme celui de l'Indre-et-Loire : « Très commun partout », d'après Cama & Pelletier (1984 : 150), appréciation qui serait de nos jours à tempérer, car je n'ai pu finalement recenser que six carrés UTM 10 × 10 km ! (*cf.* carte 2). La plupart des anciennes citations du Cher et de l'Indre (Sand, 1879, et Martin, 1888), ainsi que de l'Eure-et-Loir (Guenée, 1875), n'ont jamais été renouvelées … À noter tout de même une unique donnée récente du Cher {Saint-Amand [-Montrond], J.-P. Descombes, 1988}, quelques autres du Loir-et-Cher {Chambord : Lafranchis, 1980, et J. Pinsach, cité par Faucheux, 1995 ; Cheverny, Montrieux : Faucheux, 1996-1999 ; La Ferté-Imbault : Delaplace, 1976}. La forêt d'Orléans l'héberge sans doute encore {Denis Célestin, non daté, d'après Faucheux}.

Poitou-Charentes

Je n'ai pu recueillir que cinq données récentes, limitées à la Charente, à la Charente-Maritime et aux Deux-Sèvres, alors que l'espèce devait être assez commune dans les bonnes localités charentaises de nos prédécesseurs !

Aquitaine

Nos lecteurs ne m'ont communiqué que quelques données isolées pour la Gironde {ROGARD, LAFRANCHIS, 1976-1986} et une seule pour la Dordogne, alors que l'espèce était assez fréquemment citée dans les anciens catalogues régionaux (TAREL, 1895 ; GOUIN, 1923 ; École Bordelaise, 1925 ; J. ROGARD, comm. pers.).

Midi-Pyrénées

L'espèce paraît déjà nettement plus répandue, mais uniquement dans la partie orientale de la région (avec données postérieures à 1990) ; elle colonise notamment :

— les **Hautes-Pyrénées** (65) et la **Haute-Garonne** (31), de 350 à 1 900 m d'altitude ;
— l'**Ariège** (09) (surtout dans l'est du département), de 1 000 à 1 500 m ;
— le **Tarn** (81), où elle est localisée, jusqu'à 1 100 m {monts de Lacaune, QUINETTE, SAVOUREY, 1991-1995 ; Montagne Noire, DALOUS} ;
— l'**Aveyron** (12), où elle est beaucoup plus sporadique ;
— le **Lot** (46), où elle demeure assez répandue dans le haut Ségala et présente une colonie isolée dans l'ouest du département, d'après Tr. LAFRANCHIS (2002 : 488).

Languedoc-Roussillon

L'espèce a été notée récemment dans tous les départements de la région, mais seulement en montagne, alors qu'il existe des données anciennes de basse altitude :

— commune en montagne dans les **Pyrénées-Orientales** (66) (en continuité avec l'aire ariégeoise) ;
— bien notée dans les parties montagneuses (nord et sud) de l'**Aude** (11) {FAVRETTO, DALOUS ...} ;
— localisée dans le sud-ouest de l'**Hérault** (34) {L'Espinouse, SAVOUREY, 1995} ;
— également localisée sur les hauteurs occidentales du **Gard** (30) (Lingas, Aigoual, mont Lozère) ;
— plus répandue sans doute en **Lozère** (48) de 800 à 1 500 m {mont Lozère, Aubrac, ESSAYAN, 1999}.

Auvergne

Bien présente dans les forêts humides du Cantal et du Puy-de-Dôme {FOURNIER, GRELIER, SERRURIER, BACHELARD, SAVOUREY, etc., nombreuses citations}, où elle vole souvent en compagnie de *C. euphrosyne*, elle semble plus rare en Haute-Loire {SAGNES, LAFRANCHIS, BÉRARD, FOURNIER} et paraît n'avoir été vue que très rarement dans l'Allier {LAFRANCHIS, 1973, et VARENNE, 1978-1979}.

Limousin

L'espèce est encore présente dans les trois départements, mais surtout en Corrèze et en Haute-Vienne {SIBERT}. D'après S. DELMAS, elle y vole « dans les landes, les tourbières, souvent à proximité des bois, habitats plutôt froids et humides. Elle butine les

Centaurées et les Scabieuses en même temps que *Melitaea diamina* et *Heteropterus morpheus*, notamment. Elle est absente du Sud corrézien calcaire ». Dans la région, ce collègue ne l'a jamais observée dans les mêmes biotopes que *C. euphrosyne*.

Bourgogne

Les prospections très récentes de DUTREIX, ESSAYAN et MOREL ont montré sa répartition assez vaste encore, essentiellement concentrée sur les hauteurs du Morvan ; *C. selene* est encore présent :

— dans l'est de la **Nièvre** (58) ;
— dans l'extrême sud de l'**Yonne** (89) (mais absent des 90 % restants de ce département) ;
— dans une bonne partie de la **Côte-d'Or** (21), notamment sur toute sa bordure occidentale ;
— en **Saône-et-Loire** (71) (nord surtout), où il est plus sporadique.

Franche-Comté

C. selene semble assez abondant dans le Jura (MARTINEAU, cité par JOSEPH & JOSEPH, 1991) et dans la partie montagneuse de la Haute-Saône (contreforts des Vosges, JUGAN & JOSEPH, 1988). Pour le Doubs, nous n'avons colligé que très peu de renseignements, concentrés sur les localités rebattues des hautes tourbières situées autour du Russey.

Rhône-Alpes

Le récent inventaire montre une absence quasi-totale de *C. selene* en rive gauche du Rhône (ni mes amis ni moi-même ne l'avons rencontré, que ce soit en Savoie, dans l'Isère ou dans la Drôme), abstraction faite de quelques localités situées dans l'Ain et d'autres, très douteuses, en Haute-Savoie (au mieux, l'espèce y serait très rare et seulement localisée au nord du département, selon LEGAL, 1995 — rapport non publié). Pourtant, les anciens catalogues et inventaires régionaux (DONZEL, ROÜAST, cités par MOUTERDE, 1955-1956) en faisaient une espèce commune, mais localisée, dans l'Isère, de Bourgoin jusqu'à Vizille (*cf.* aussi RÉAL, 1945-1946, ainsi que les vieilles collections lyonnaises), et dans les années cinquante, MOUTERDE & DUFAY (1959) ont même signalé son extension dans cette région ; il semblerait que le mouvement s'y soit rapidement inversé … À noter qu'en limite orientale de la région, elle est signalée de Suisse, dans le Valais, près de Martigny (GONSETH, 1987), et d'Italie, en Val d'Aoste (Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Cogne) (HELLMANN *et al.*, 1999), ainsi que je l'ai fait figurer sur la carte n° 2.

En rive droite, elle semble en nette régression dans le département du Rhône (Beaujolais et monts du Lyonnais), mais demeure davantage présente sur les hauteurs de la Loire (mont Pilat, monts du Forez) et de l'Ardèche (mont Gerbier-de-Jonc, Cévennes). Elle a disparu totalement de la plaine du Forez. Les localités les plus orientales de l'Ardèche commencent également à dater …

Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Corse

L'espèce est totalement absente de ces régions, à mon avis, car toutes les données que j'ai pu faire vérifier étaient erronées, et procédaient de confusions avec *C. euphrosyne* !

Les indications « 83, 84, 05 » du catalogue de l'U. E. F. (DELMAS & MAECHLER, 1999) me semblent donc très douteuses ; elles n'ont d'ailleurs pas été reprises par LAFRANCHIS (2000 : 366).

Conclusion

On constate évidemment une forte régression de *C. selene* sur l'ensemble du territoire, marquée par sa disparition totale de la plupart des zones de plaine, quand bien même y subsistent des massifs forestiers ou des zones humides naturelles : sur une carte récente (DELMAS & MAECHLER, 1999), vingt départements demeurent sans aucune indication nouvelle depuis 1969 ! Rappelons pour mémoire son très fort recul au Luxembourg et en Belgique, avec d'ores et déjà sa disparition dans les Flandres depuis une vingtaine d'années.

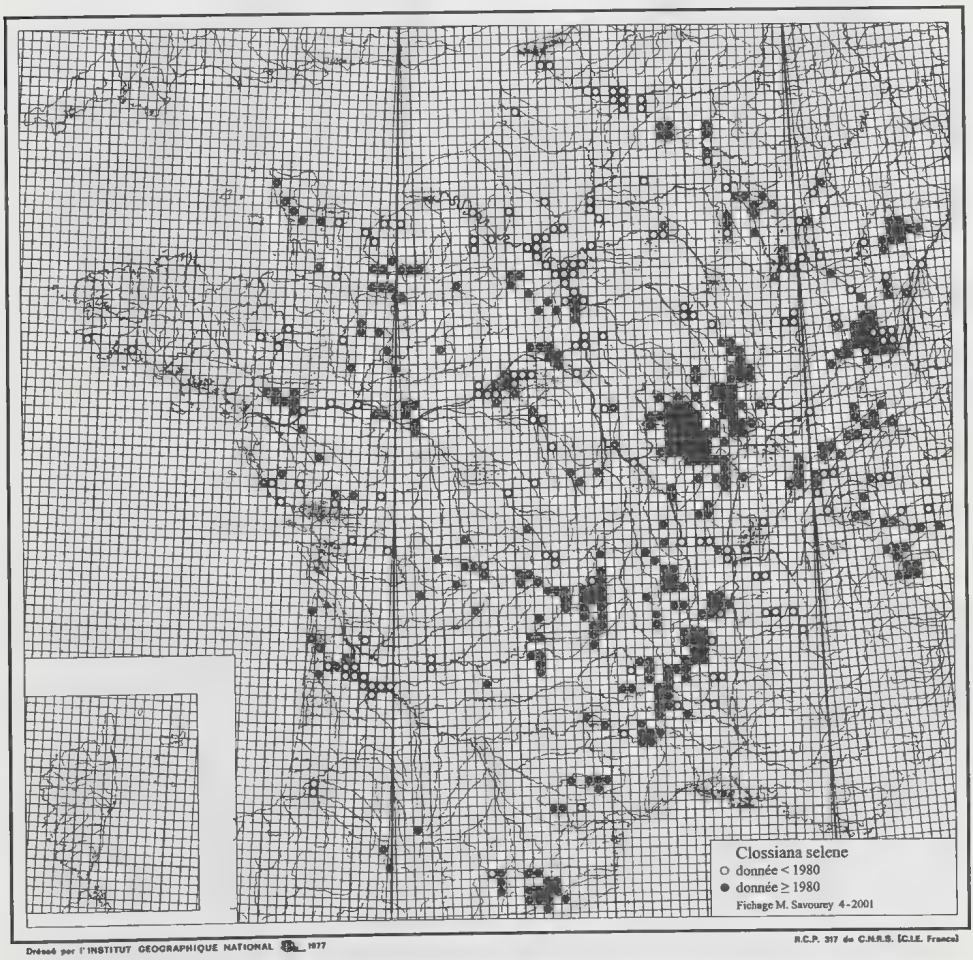
Clossiana selene
○ donnée < 1980
● donnée ≥ 1980
Fichage M. Savourey 4-2001
Dressé par l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL 1977
R.C.P. 317 du C.N.R.S. (C.I.E. France)

CARTE 2. — Représentation détaillée, définie par carrés UTM de 10 km de côté, de la répartition en France de *Clossiana selene* (mise à jour en 2000). Dessin : Christian JACQUARD.

La soixantaine de départements français encore épargnés (carte 1) ne doit pas faire illusion, car on notera que nombreux sont ceux qui n'affichent *qu'une ou deux observations dans les trente dernières années* (détails, carte 2). Nombreux également sont ceux dans lesquels l'espèce n'est présente que sur une toute petite partie du territoire (Aube, Sarthe, Cher, région Poitou-Charentes, Yonne, Lot, Gard, Hautes-Pyrénées, par exemple ; *cf.* détails ci-dessus). Dans bien des régions, *C. selene* est contraint à chercher refuge dans quelques rares forêts isolées ou sur les contreforts des massifs montagneux. Mais comme il n'est pas franchement montagnard, et qu'il se voit alors fortement concurrencé par *C. euphrosyne*, qui semble ici mieux adapté, ce repli risque fort de trouver rapidement ses limites ! En effet, tout semble indiquer que *C. selene* montre une préférence marquée pour des milieux sylvatiques assez humides ; la disparition de ces derniers, associée à la baisse catastrophique des niveaux des nappes phréatiques (surtout en plaine), laisse donc peu de chance de survie au Papillon. Il y a fort à parier qu'à moins de mesures radicales pour préserver ses biotopes, l'espèce va donc régresser de manière encore plus spectaculaire dans les années qui viennent.

Je rappellerai pour terminer que cette Argynne ne représente que l'un des « maillons de la chaîne » au sein d'un assez vaste cortège formé d'espèces que l'on rencontre (ou plutôt, que l'on … rencontrait !) régulièrement avec elle, et dont beaucoup partagent peu ou prou les mêmes exigences écologiques. Parmi celles-ci, il convient de citer *Thymelicus lineolus*, *Th. sylvestris*, *Heteropterus morpheus*, *Leptidea sinapis*, *Argynnis paphia*, *Speyeria aglaja*, *Fabriciana adippe*, *Issoria lathonia*, *Brenthis ino*, *Clossiana euphrosyne*, *Apatura iris*, *A. ilia*, *Limenitis populi*, *Ladoga camilla*, *Melanargia galathea*, *Hamearis lucina*, *Callophrys rubi* et *Aricia agestis*, entre autres … Le recul de *Clossiana selene* est donc vraisemblablement indicateur de celui de tout cet ensemble d'espèces. Avis aux gestionnaires d'espaces : il y a « du pain sur la planche », et pas seulement en ce qui concerne les « espèces rares » ! …

II. Répartition de *Mellicta deione*

Remarques préliminaires sur *Mellicta deione* et *Mellicta athalia*

Il ne me paraît pas inutile de rappeler ici la similitude d'aspect entre *Mellicta deione* et *Mellicta athalia*, d'autant qu'il est tout à fait possible de les rencontrer simultanément. Cela fut en effet mon cas en Savoie : ayant recueilli parmi de nombreux *M. athalia* une femelle un peu « suspecte », mais qu'il me fut honnêtement impossible d'attribuer avec certitude à l'une ou à l'autre espèce, je ne fus à même de conclure qu'après avoir repris l'année suivante *plusieurs* exemplaires mâles aux genitalia indubitablement référables à *deione* … Je retrouvai par la même occasion un exemplaire passé (non déterminé avec certitude au moment de la capture !) que j'avais conservé en papillote, et dont la dissection vint également confirmer l'existence de cette petite population. Je reste donc extrêmement dubitatif quant aux indications fondées sur une unique observation (qui plus est, lorsqu'il s'agit d'une femelle en plus ou moins bon état …).

Bien que l'examen des genitalia conduise dans la plupart des cas à une identification sans la moindre équivoque, on observe toutefois une relative variabilité de ces organes dans certaines populations, comme l'a indiqué Luquet (1977 : 118) sur des exemplaires provenant du Mont Ventoux (Vaucluse). Il semble cependant que dans de tels cas, les

caractères de l'habitus et ceux des pièces génitales mâles de *deione* varient entre eux de manière inversement proportionnelle : lorsque l'habitus rappelle *athalia*, les genitalia sont tout à fait typiques de *deione*, les valves étant pourvues d'épines très marquées ; au contraire, lorsque l'habitus est très tranché dans le sens de *deione*, les épines des valves mâles, quoique toujours présentes, sont beaucoup plus faiblement marquées, au point qu'un examen superficiel peut conduire à des confusions avec *M. athalia celadussa*. Il y a donc lieu d'examiner très scrupuleusement un maximum de caractères pour parvenir à une détermination fiable.

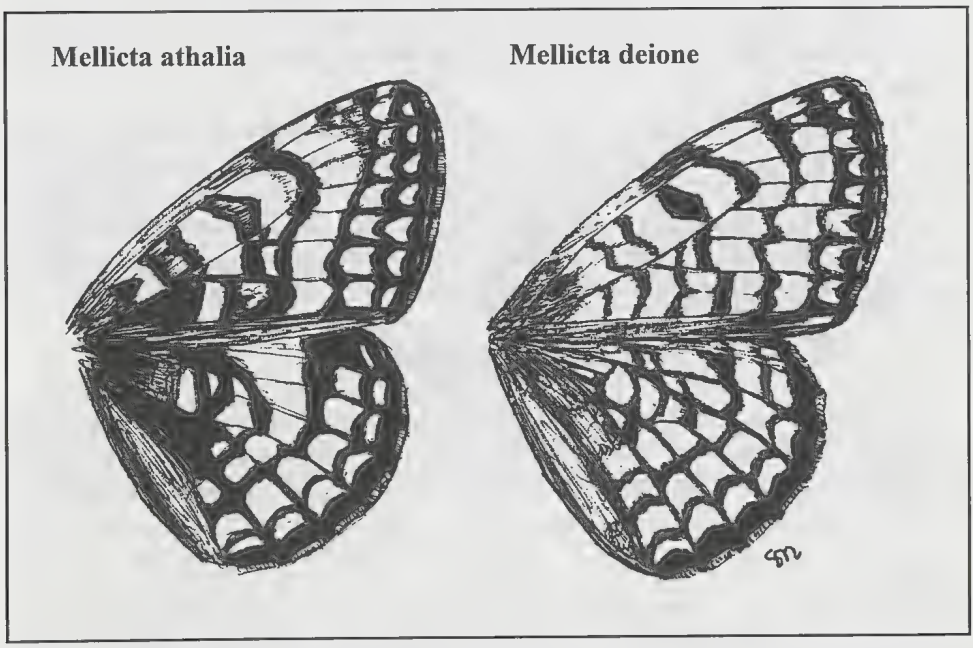

Fig. 2. — Principales différences de la face supérieure des imagos de *Mellicta deione* et de *M. athalia*. Dessin : Michel Savourey.

Concernant les critères externes de différenciation entre les deux espèces, je renvoie à l'excellente analyse parue dans la revue *Imago* (Mothiron, 1989). Je rappelle néanmoins que le dessin en forme d'haltère des ailes antérieures n'est pas discriminatoire, car présent, absent, ou plus ou moins atténué chez les deux espèces ! En revanche, le coloris général plus vif et plus clair, de même que la réticulation de l'ensemble des champs alaires par des lignes noires nettes jusqu'à la base des ailes (postérieures en particulier), sont bien plus frappants et constants chez *M. deione*, alors que la maculature noire est toujours beaucoup plus « chargée » chez *M. athalia* (fig. 2). Ajoutons enfin qu'au revers des ailes postérieures, les bandes fauve orangé sont la plupart du temps assombries par une suffusion d'atomes brunâtres ou foncés chez *M. athalia*, tandis que chez *M. deione*, ces bandes revêtent au contraire un aspect nettement plus clair, la teinte fauve orangé s'estompant progressivement du bord de ces bandes vers leur zone centrale pour y être remplacée par un lavis d'un orangé très pâle confinant parfois à la couleur crème du fond de l'aile.

La nature des habitats ne permet pas toujours, elle non plus, de distinguer nettement les deux espèces. En effet, *M. athalia* a tendance à voler un peu partout, aussi bien dans les biotopes humides que dans les milieux secs. C'est dans ces derniers que cette espèce va souvent côtoyer *M. deione*, qui présente des affinités davantage xéro-thermophiles. En se fondant sur les premières observations historiques, on aurait pu penser que *M. deione* avait une préférence marquée pour les terrains les moins calcaires : son absence des Causses, par exemple, aurait pu le laisser supposer. Toutefois, les observations récentes montrent qu'il n'en est rien — d'ailleurs, ses plantes nourricières (*Linaria*, *Antirrhinum*) croissent dans toutes sortes de milieux, sur des rocailles de nature très diverse. En Savoie, par exemple, on rencontre cette Mélitée dans le massif de Belledonne, sur des terrains très acides, mais aussi vers Aussois, sur des gypses ! R. Essayan l'a notée sur des terrains métamorphiques (Gard, Lozère, Hérault), mais également sur le calcaire (sud des Alpes, Vaucluse).

La répartition de l'espèce est donc finalement cantonnée au tiers sud-est du pays (hormis la Corse), comme signalé précédemment (Mothiron, 1989). Notons qu'elle est bien présente dans les zones contiguës des pays voisins, comme en Espagne, en Suisse — dans le Valais —, ou en Italie — dans le Val d'Aoste, et de manière plus sporadique entre le val de Suse et Valdieri. Quelques localités nouvelles en Aquitaine pourraient inciter à des recherches plus ciblées dans cette région, entre Garonne et Méditerranée.

Bilan par régions administratives

La présente note permet de faire le point par rapport au recensement précédent (Mothiron, 1989). Je citerai donc de manière assez détaillée quelques localités anciennes non mentionnées par cet auteur, ainsi que les nouvelles stations les plus récemment découvertes.

Aquitaine

La présence de *Mellicta deione* vient d'être confirmée dans cette région, où nous ne disposions pour l'heure, en tout et pour tout, que de quatre citations anciennes :

— deux mentions des **Pyrénées-Atlantiques** (64) (*cf.* addendum en fin d'article) ;

— une seule citation de **Dordogne** (24) : Domme (Dufay, 1956 : 92) ;

— et une remarquable mention de **Gironde** (33) : Le Bouscaut {F. Dejean, 1947, coll. O. P. I. E., Marseille, exemplaire vérifié par Louis Bigot et André Chauliac}.

Midi-Pyrénées

Signalons quelques nouveautés prometteuses parmi de rares données anciennes ; en revanche, pour les départements du Gers et de l'Ariège, nous ne disposons toujours d'aucune mention :

— **Lot** (46) : Saint-Cirq-Lapopie, 1923 {coll. M. N. H. N., Paris} (Lafranchis, 2002 : 490) ; Cahors {Dallous, 1982} ; Rocamadour {Lafranchis, 1999, à vérifier} (*cf.* Lafranchis, 2002 : 490) ;

— **Tarn-et-Garonne** (82) : une seule donnée, Saint-Antonin [-Noble-Val] {Gustave-Arthur Poujade, 1882, coll. M. N. H. N., Paris} ;

— **Tarn** (81) : une seule donnée, Vaour {F. Tressens, 1952} (Tressens, 1953) ;

— **Aveyron** (12) : une seule donnée, Montpellier-le-Vieux {Dr Paul Acheray, 1913, coll. M. N. H. N., Paris} ;

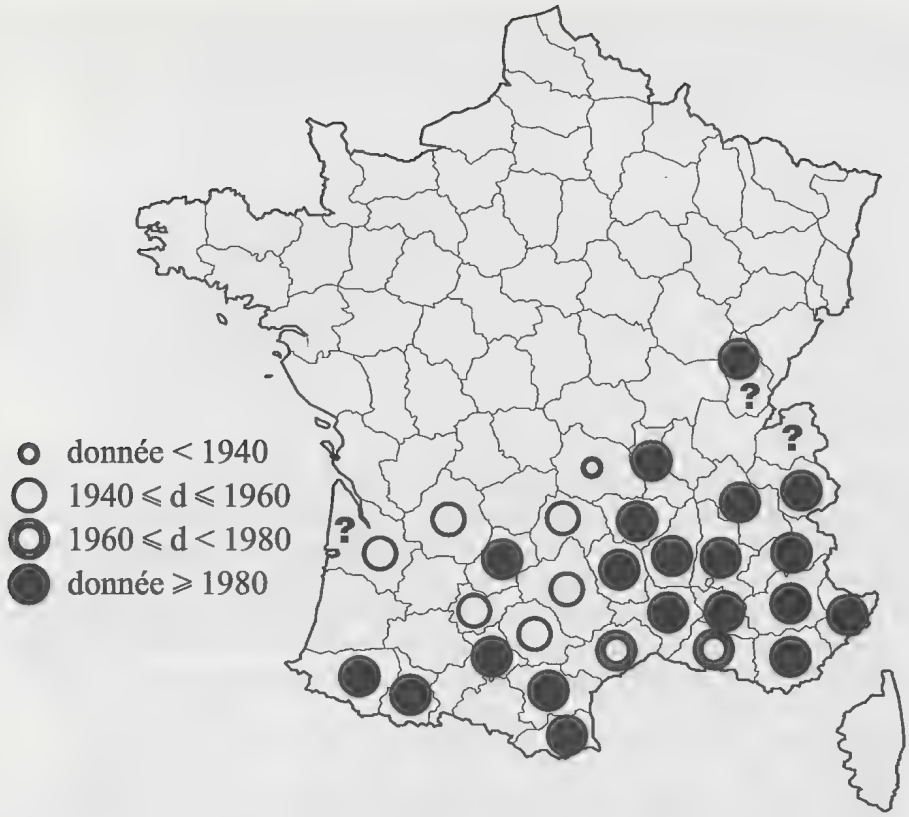

CARTE 3. — Représentation simplifiée, globalisée par départements, de la répartition en France de *Mellicta deione* (mise à jour en 2000). Dessin : Christian JACQUARD.

— **Haute-Garonne** (31) : l'espèce est sans doute encore présente sur les coteaux de la Garonne ou de l'Ariège, vers Lacroix-Falgarde (CROZES, 1948) et Clermont-le-Fort {DALLOUS, 1991} ;

— **Hautes-Pyrénées** (65) : les anciennes données de Gèdre et de Saint-Sauveur [-les-Bains] {jusqu'à 1937, coll. diverses, M. N. H. N., Paris} sont à confirmer. L'espèce aurait été observée en 1999 aux environs du lac de Lourdes {LEWINGTON, cité par LAFRANCHIS, 1999}.

Languedoc-Roussillon

L'espèce est assez bien représentée dans la région, où elle est signalée d'une dizaine de localités dispersées, mais bien connues, dans chaque département ; en revanche, elle y présente une distribution disjointe (Montagne Noire, Cévennes), et sa densité paraît nettement plus forte dans les Pyrénées-Orientales et la Lozère (impression peut-être due à une meilleure prospection de ces deux départements ?).

— **Aude** (11) : Carcassonne, Bize {BORDE, 1970}, ainsi que les localités classiques (AJAC & AJAC, 1979) ;

— **Gard** (30) : Saint-Jean-de-Valeriscle, col de la Pierre-Plantée {ESSAYAN, 1996-1998} ; Arrigas {GILBERT, 1997} ; Sainte-Cécile-d'Andorge {VARENNE, 1998} ;

— **Hérault** (34) : Les Matelles {FOURNIER, 1983} ; Rieussec, Rodomouls-Euzède {ESSAYAN, 1983-1998} ; Montouliers {MOTHIRON, 1998} ;

— **Lozère** (48) : Le Rozier (LHOMME, 1922 : 42) ; Cassagnas, Barre-des-Cévennes {ESSAYAN, 1998} ; Pourcharesses, Saint-André-Capcèze, Le Collet-de-Dèze, Saint-Étienne-Vallée-Française, Cabrespic (Gardon de Mialet), Le Pompidou, Ferreyrette (Florac-sud) {ESSAYAN, 2000} ; Meyrueis {BORDE, 1965} ;

— **Pyrénées-Orientales** (66) : Fontpédrouse {De Heer, 1987} ; Conat {Guilloton, 1996} ; Betlans (Prades - Nohèdes) {Serrurier, 1997} ; Ille-sur-Têt, Enveitg, Prats-de-Mollo {Varenne, 1981-1999} ; Riutès (Latour-de-Carol) {Bourgogne, 1964}, Oreilla {Descombes, 1994} ; Urbanya, Valcebollère, Dorres, Coustouges, Py {Lechat, 1994}.

Auvergne

Les rares citations anciennes du Cantal (Molompize, Ferrières-Saint-Mary) et du Puy-de-Dôme (Ardes) de H. de Lesse (1949 : 59) et de J. Plantrou (*in* Mothiron, 1989) n'ont jamais été confirmées. L'espèce, qui n'avait pas été citée de Haute-Loire, y serait très localisée : Yssingeaux {Nicolle, 1971}, Retournac {Guillaumond, 1971} et Vorey {Jeannin, 1967} (Jeannin, 1984 : 245), trois localités très voisines les unes des autres.

Franche-Comté

Un exemplaire aurait été pris récemment dans le Jura par Patrick Gros. Cette unique observation d'un seul individu, prélevé au sein d'un peuplement lépidoptérique abritant à la fois *Mellicta athalia* et *M. parthenoides*, demande évidemment confirmation, d'autant plus que les descriptions de l'habitus et des genitalia de l'exemplaire concerné (Gros, 2001) peuvent tout aussi bien s'appliquer à certains individus de *M. parthenoides*. On ne pourra naturellement certifier la présence de *Mellicta deione* dans le Jura que par l'observation d'une *petite population* comportant des individus conformes au type …

Rhône-Alpes

C'est la région qui était la plus peuplée avec la suivante, l'espèce se raréfiant vers l'est (montagnes) et le nord (trop frais et trop humide). Toute la rive droite du Rhône semble perdre inexorablement ses populations (Loire, Ardèche), de même que les localités les plus basses de la rive gauche. Deux citations de Haute-Savoie demeurent douteuses, Annecy (Réal, 1940, cité par Mothiron, 1989 : 11) et Leschaux {Denize, 1977} (Denize, 1984 : 234) : ces stations restent extrêmement isolées, portent chacune sur un unique individu, et n'ont jamais été confirmées par la découverte d'une population ... En Savoie, j'ai pu découvrir deux localités abritant de petites populations en Maurienne, mais très difficilement (deux autres restent à confirmer). Dans l'Isère, département non cité dans la note de Mothiron, le seul foyer actuel certain se situe dans l'ouest de l'Oisans. La Drôme est de loin le département le plus peuplé, surtout dans toute sa moitié orientale.

— **Rhône** (69) : Ampuis {Girod, 1972}. La localité prospectée par M. Hervé de Toulgoët, et citée sous l'orthographe erronée d'« Odonas » dans le travail de Mothiron (d'après des indications de P. Réal), s'énonce en réalité Odenas (*teste* G. C. Luquet, que M. de Toulgoët a reçu à plusieurs reprises dans sa propriété de Pierreux, sise sur ladite commune) ;

— **Loire** (42) : Bessey, Malleval, Saint-Georges-en-Couzan, Lupé, Maclas {Bérard, 1976-1990} ;

— **Ardèche** (07) : Aubenas, Saint-Montan {Jacob, 1968-1969} ; Les Salelles {Brocal, 1993}, Mauves, Glun {J.-N. Vincent, 1996-1997} ; Lanarce {Nicolle, 1971} ; Saint-Mélany, Ribes {Bérard, 1992-1993} ; Boucieu-le-Roi {Girod, 1968} ;

— **Drôme** (26) : Les Gleisolles (vallée de la Courance), Perty, Aucelon, Pennes-le-Sec, Pradelle {J.-N. Vincent, 1993-1997} ; Beaufort-sur-Gervanne, Saillans {Essayan, 1983-1998} ; La Chapelle-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans {B. François, 1986-1996} ; Izon-la-Bruisse {Serrurier, 1995} ; Mensac, Beaumont, Miscon, Les Oddolayes (Lus-la-Croix-Haute) {De Heer, 1989-1996} ; Chaudebonne, Villeperdrix {Pégoud, 1990-1996} ; Les Boidans (au nord de Glandage), Borne (au sud de Châtillon-en-Diois), Boulc, Grimone, Les Nonières {Hérès, 1980-1998} (*cf.* également Hérès, 1980) ;

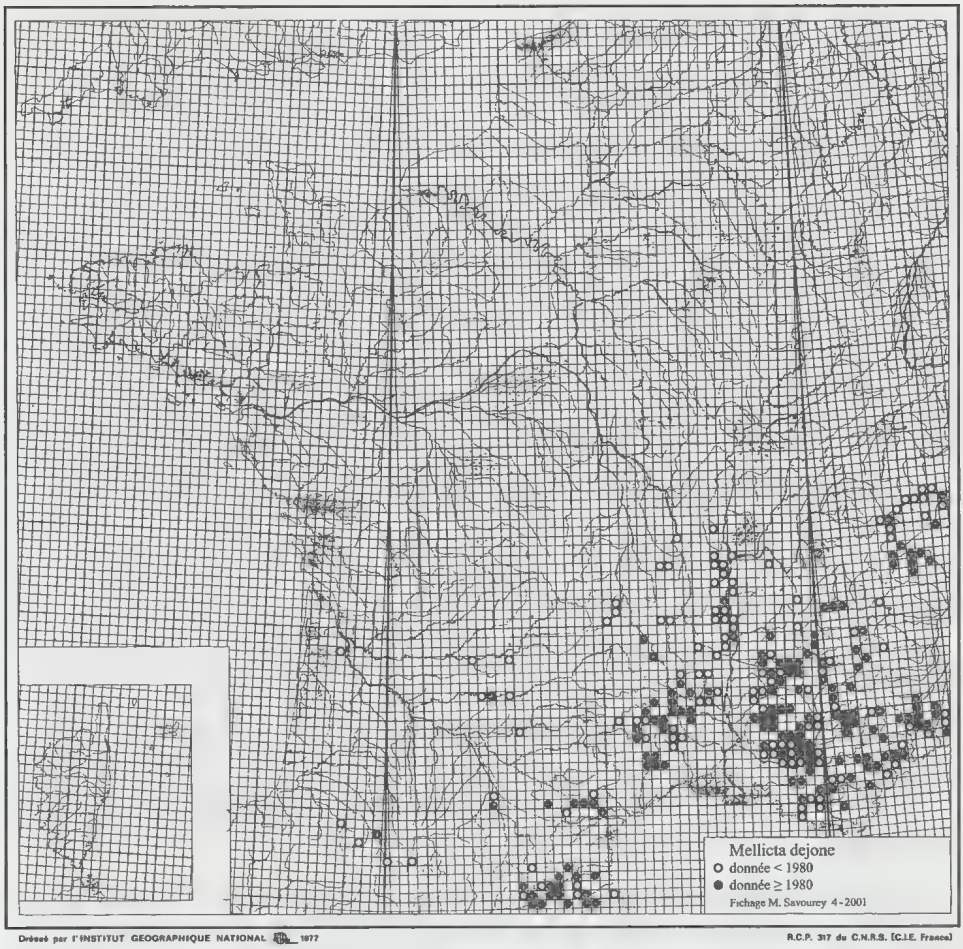
Mellicta dejone
donnée < 1980
donnée ≥ 1980
Fichage M. Savourey 4-2001
Dressé par l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL 1977
R.C.P. 317 du C.N.R.S. (C.I.E. France)

CARTE 4. — Représentation détaillée, définie par carrés UTM de 10 km de côté, de la répartition en France de *Mellicta deione* (mise à jour en 2000). Dessin : Christian JACQUARD.

— **Isère** (38) : Chantelouve {MOTHIRON, 1991} ; Le Périer, Entraigues {BLANCHEMAIN, 1994-1996} ; Quet-en-Beaumont {PÉGOUD, 1998} ; Trept {B. FRANÇOIS, 1991} ; étang de Charamel {MÉRIT, 1991, à confirmer}. MOUTERDE (1952) avait cité Chasse [-sur-Rhône] dans son Catalogue de la région lyonnaise, et le Colonel Jacques BOUSSEAU Le Pont-de-Claix, en 1959, dans ses notes manuscrites {Gérard MANZONI, comm. pers.} ;

— **Savoie** (73) (mes recherches ont enfin abouti !) : Saint-Colomban-des-Villards {1995-1999}, Jarrier {1999}. Tr. LAFRANCHIS l'aurait noté également à Saint-Pierre-de-Curtille {1990}. Les indications de J. BOURGOGNE en Haute-Maurienne ne sont toujours pas confirmées …

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Excepté les Bouches-du-Rhône, où *M. deione* semble restreint à la Sainte-Baume, les autres départements de la région sont bien peuplés, jusqu'à 1400 m en montagne (rarement plus haut). C'est la seule région où cette Mélitée n'est pas encore vraiment menacée, car ses biotopes préférentiels y sont toujours nombreux, voire même engendrés et multipliés par la déprise agricole, lorsque l'emboisement ne prend pas …

— **Alpes-de-Haute-Provence** (04) : Valensole, Gréoux-les-Bains, Digne-les-Bains, Banon {Mérit, 1994} ; Valbelle {Mérit, 1990} ; Colmars {Nicolle, 1973} ; Tartonne {Savourey, 1990} ; Simiane-la-Rotonde {Quinette, 1988} ; Le Lauzet-Ubaye {Essayan, 1993} ; Le Brusquet {Pégoud, 1982} ; Oppédette {Hérès, 1982} ; Thoard, Mane {Hérès, 1999} ; partie orientale du Luberon (Moulignier, 1990, 1996) ;

— **Hautes-Alpes** (05) : hameau des Émeyères, près Gap (Loritz, 1946) ; vallées de la Durance et du Drac, jusqu'au col Bayard, au col de Glaize et dans le Valgaudemar (bassin moyen de la Durance) (Droit, 1951 : 110) ; Réotier {Mérit, 1995}, Les Vigneaux, Saint-Crépin {Blanchemain, 1996} ; Névache {Nel, 1978} ; Sigottier, Saint-Julien-en-Beauchêne {Pégoud, 1997} ;

— **Alpes-Maritimes** (06) : La Brigue, Lucéram {Varenne, 1995}, Valdeblore {Lafranchis, 1998} ; Roquebillière {Serrurier, 1993} ; Gourdon {Mérit, 1996} ; Roure, Chateauneuf-d'Entraunes {Lelièvre, 1986} ; Saint-Vallier-de-Thiey {Jacob, 1986} ; montagne de l'Audibergue {Cama, 1977} ;

— **Bouches-du-Rhône** (13) : Vauvenargues {Mérit, 1995} ;

— **Var** (83) : Saint-Cassien {Cama, 1977} ; Bras {Radigue, 1980} ; Rians {Mérit, 1993} ; Seillans, Flayosc {Varenne, 1988-1990}.

— **Vaucluse** (84) : presque tout le parc du Luberon (Moulignier, 1990, 1996) ; Flassan {Gilbert, 1993} ; Mirabeau {Hérès, 1976}. Sur le massif du Ventoux (Luquet, 1977 : 116-118 ; Luquet, 2000 : 99), la distribution de l'espèce présente une nette disjonction altitudinale, les populations digoneutiques de basse altitude (400-600 m) étant séparées des populations manifestement monogoneutiques de haute altitude (1 000-1800 m, avec un maximum d'abondance vers 1 500-1 600 m) par un hiatus oscillant selon les stations entre 500 et 900 m de dénivellation.

Conclusion

Mellicta deione reste donc une espèce dont la cartographie n'est guère aisée pour deux principales raisons, à savoir :

— les risques de confusion avec d'autres Mélitées bien plus répandues, avec lesquelles elle cohabite souvent ;

— sa localisation, l'espèce étant souvent confinée dans les biotopes chauds et secs qu'elle affectionne tout particulièrement.

Là encore, les départements « noircis » sur la carte générale ne doivent pas faire illusion, l'espèce étant quasiment absente ou disparue de toute la zone située au nord-ouest d'une ligne Toulouse-Martigny (*cf.* carte 4), et la surface de l'ensemble des carrés dans lesquels elle est dûment repérée n'excédant guère la superficie d'un seul de nos départements ! Paradoxalement, bien que sa répartition accuse un net recul près des agglomérations et sur les coteaux des vallées montagnardes envahis par le vignoble, les résidences secondaires, les infrastructures routières et autres aménagements en tout genre, elle pourrait bien en revanche bénéficier du réchauffement actuel, de même que de la déprise agricole dans certaines régions abandonnées ! Je pense que cette double évolution contradictoire ne peut guère être appréhendée correctement par le biais d'une cartographie très globale comme celle ici présentée ; pour la mettre en lumière, il serait préférable de conduire des études géographiquement limitées à des zones dans lesquelles elle est régulièrement suivie depuis assez longtemps … par des observateurs locaux très « présents » sur le terrain.

Addendum

Alors que ce travail était déjà composé, notre collègue M. le Professeur Henri Descimon, que je remercie bien vivement, m'a très aimablement indiqué avoir observé *Mellicta deione* en 2003 dans les environs de Lescon (Pyrénées-Atlantiques). Il conviendra donc d'ajouter cette nouvelle donnée sur la carte n° 4 (page 37).

Remerciements

Je dois de chaleureux remerciements aux nombreux correspondants qui ont répondu spontanément à mon appel d'informations, et notamment à MM. Philippe Bachelard, Joël Blanchemain, Jean-Marc Brocal, Alain Cama, André Claude, Antoine Dalous, Jan A. De Heer, J.-L. Delaplace, Guy Denize, Jean-Paul Descombes, Claude Dutreix, Pascal Dupont, Jean-Pierre Favretto, Jean-Jacques Feldtrauer, François Fournier, Bernard François, Christian Gibeaux, François Gilbert, Yvan Grelier, Michel Guillaumond, Georges Hazet, Alain Hérès, Gérard Jacob, Daniel Landemaine, André Lantz, Jacques Lechat, Robert Lévesque, Gérard Manzoni, Xavier Mérit, Daniel Morel, le Général Jacques Morillon, Philippe Mothiron, Jacques Nel, Marc Nicolle, Georges Orhant, Mme Muriel Oudinet, MM. Joseph Pégoud, Jean-Paul Quinette, Didier Rochat, Jacques Rogard, Pierre Sagnes, Bruno Serrurier, Jean-Marie Sibert, Thierry Varenne, Jean Vigneron, Jean-Noël Vincent et Jean-Claude Weiss, de même qu'aux associations « Proserpine » et « La Dauphinelle ».

Qu'il me soit permis d'adresser à titre posthume une pensée reconnaissante à quelques estimés collègues ayant collaboré avec beaucoup de dévouement au présent travail, et qui nous ont hélas quittés trop tôt. Je souhaite ainsi évoquer ici la mémoire de Madame Aline Jeannin (†), de MM. Jean Bourgogne (†) et Thierry Lelièvre (†), ainsi que celle de M. Fernand Borde (†), dont j'ai pu inventorier la collection, déposée au Musée d'Histoire Naturelle de Chambéry (Savoie) par ses héritiers.

Je suis tout particulièrement reconnaissant envers MM. Roland Bérard, Roland Essayan, Renny Cotelle, Sylvain Delmas, Franck Faucheux, Camille Girod, Jean-Allain Guilloton, Tristan Lafranchis et François Radigue pour leurs communications très documentées, ainsi qu'à l'égard de Gérard Chr. Luquet pour sa collaboration à la rédaction et à la recherche d'informations muséologiques et bibliographiques, et notamment pour le relevé des spécimens conservés dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle, effectué avec l'aide technique de Mme Marcelle Lacaisse.

Toute ma gratitude s'adresse par ailleurs à M. Christian Jacquard pour le soin méticuleux avec lequel il s'est acquitté de la confection définitive des figures qui accompagnent le présent travail.

Enfin, je remercie d'avance les lecteurs qui voudront bien pardonner certains vides des cartes présentées, dus à ma seule ignorance, et qui auront l'amabilité, pour combler ces manques, de me transmettre les données en leur possession, en vue d'établir une future mise à jour … Chacun d'entre nous sait en effet parfaitement que ce type d'ouvrage doit sans cesse être remis sur l'établi !

Références bibliographiques

La présente liste bibliographique est volontairement partielle ; en effet, j'ai dû compiler de très nombreux documents concernant l'ensemble du territoire métropolitain, parmi lesquels figurent les anciens catalogues bien connus de la plupart d'entre nous, dont on pourra trouver les coordonnées précises dans le travail de Delmas & Maechler (1999) référencé ci-après. Je me borne donc à ne citer ici que les plus importants, les plus récents ou les moins connus de ces catalogues régionaux ou de ces travaux, lesquels ont explicitement été appelés dans le texte ci-avant.

Ajac (Jeanine) et **Ajac (André)**, 1969. — Rhopalocères de l'Aude. *Alexanor*, **6** (1) : 17-24.

Berce (Jean Étienne), 1867. — Rhopalocères. *Faune entomologique française*, *Lépidoptères*, **1 :** 1- 251, 15 + 9 fig. au trait, 18 pl. gravées et coloriées par **Théophile Deyrolle**. Deyrolle Fils éditeur, Paris.

Bousseau (Colonel **Jacques)**, [vers 1960]. — [Notes de chasses manuscrites]. Recueil non publié conservé par M. Gérard Manzoni.

Cama (Alain) et **Pelletier (Jean)**, 1984. — Étude faunistique des Lépidoptères de l'Indre-et-Loire (Rhopalocera). *Alexanor*, **13** (4), **1983** : 147-151, 1 carte.

Crozes (J.), 1948. — *Melitaea deione* Hübner dans la banlieue de Toulouse. *Revue française de Lépidoptérologie*, **11** (17) : 364.

Delmas (Sylvain) et **Maechler (Jean)**, 1999. — Lepidoptera Rhopalocera (Hesperioidea et Papilionoidea). *Catalogue permanent de l'Entomofaune française*, (série nationale), **2** : 1-98, 274 cartes de répartition, 2 tabl. Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit., Dijon.

Denize (Guy), 1984. — Juillet en Chautagne (Savoie). *Alexanor*, **13** (5) : 233-235.

Descimon (Henri), **Dutreix (Claude)** et **Essayan (Roland)**, 1980. — Esquisse écologique et biogéographique des Rhopalocères de la Bourgogne. *Bulletin trimestriel de la Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum d'Autun*, n° 93 : 11-61, 1 illustr. photogr., 20 cartes (dont 1 dépl. mobile), 2 pl. photogr., 2 tabl.

Donzel (Hugo Fleury, dit **Hugues)**, entre 1837 et 1850. — [Notes manuscrites non publiées, citées par **Régis Mouterde**, 1952 *sqq.*].

Donzel (Hugo Fleury, dit **Hugues)**, 1852. — Notice entomologique sur les environs de Digne et quelques points des Basses-Alpes. *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, **3** : 3-48.

Droit (Dr **Paul-Albert)**, 1951. — Notes de chasse dans la zone du bassin moyen de la Durance. *Revue française de Lépidoptérologie*, **13** (7-8) : 103-112.

Dufay (Claude), 1956. — Les Lépidoptères du Périgord Noir. I. « Macrolépidoptères » de la région des Eyzies (Dordogne). *Revue française de Lépidoptérologie*, **15** (4), **1955** : 89-102.

Dufay (Claude), 1959. — Supplément au catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise. Première partie : Macrolépidoptères. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **24** (6) : 146-155 {98-107}.

École Bordelaise, voir **Groupe des Lépidoptéristes Girondins**.

Essayan (Roland), 1979. — Rhopalocères. *In* : **Essayan (Roland)**, **Gibeaux (Christian)** et **Leraut (Patrice)**, Contribution à l'étude des Lépidoptères de la région parisienne. I. *Bulletin de la Société des Lépidoptéristes français*, **2** (4), **1978** : 125-152, 4 fig.

Fauvel ([Charles Adolphe] Albert), 1864. — Les Lépidoptères du Calvados. Manuel descriptif contenant des tableaux dichotomiques de toutes les divisions, la synonymie d'Engramelle et des remarques sur les espèces nuisibles. Première partie : diurnes et crépusculaires. *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie*, **13** (2), **1862-1863** : 1-74.

Gelin (Henri) et **Lucas** (Commandant **Daniel)**, 1913. — Catalogue des Lépidoptères observés dans l'Ouest de la France (Région atlantique d'altitude inférieure à 300 m). Première partie : Macrolépidoptères. *Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, **1912** : 1-232.

Godart (Jean-Baptiste), 1821. — Diurnes. Première partie. – Environs de Paris. *Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France*, **1** : [I]-[VIII] + [1]-48 + {48-1}-{48-16} + 49-[304], 1 pl. en noir, 39 pl. (Diurnes I à XXXIX) gravées et coloriées par **C. Vauthier**. Crevot, Libraire-éditeur, Paris.

Gonseth (Yves), 1987. — Atlas de distribution des Papillons diurnes de Suisse (Lepidoptera Rhopalocera) (avec liste rouge). *Documenta faunistica Helvetiae*, **5** : 1-242, nombr. cartes et diagrammes. Centre Suisse de Cartographie de la Faune édit., Neuchâtel (Suisse).

Gouin (Henri), 1923. — Catalogue provisoire des Lépidoptères observés en Gironde. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, **74** (1), **1922** : 1-202.

Gros (Patrick), 2001. — *Mellicta deione* (Geyer, 1832) dans le Jura (Lepidoptera Nymphalidae). *Alexanor*, **21** (4), **1999** : 205-208, 4 fig. au trait, 1 carte.

Groupe des Lépidoptéristes Girondins (École Bordelaise), 1925. — Contribution au Catalogue des Lépidoptères de la Gironde. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, **77** (1) : 15-50.

Guenée (Achille), 1875. — Lépidoptères [Catalogue raisonné des Lépidoptères du département d'Eure-et-Loir (1867)]. *In* : Statistique scientifique d'Eure-et-Loir (1867-1874). 302 p. Société Archéologique d'Eure-et-Loir et Librairie Pétrot-Garnier édit., Chartres.

Guilloton (Jean-Allain), 1997. — Prospection et cartographie des Lépidoptères Rhopalocères dans les carrés UTM WT95 et XT05. *La Lettre de l'Atlas entomologique régional (Nantes)*, n° 9 : 111-130, 20 fig., 3 tabl.

Hellmann (Ferruccio), **Brockmann (Ernst)** e **Kristal (Philipp Michael)**, 1999. — I Macrolepidotteri della Valle d'Aosta. *Monografie del Museo Regionale di Scienze naturali*, Aosta, **2** : 1-284, 1 pl. coul., 2 cartes. Musée Régional des Sciences Naturelles édit., Aoste, Italie.

Hérès (Alain), 1980. — Les Rhopalocères du canton de Châtillon-en-Diois (Drôme). *Alexanor*, **11** (5) : 209-223, 1 carte, 3 pl. photogr. coul. h.-t., 1 tabl.

Jeannin (Aline), 1984. — Captures de Lépidoptères dans la région de la Haute-Loire. *Alexanor*, **13** (6) : 243-250, 1 carte.

Joannis (Abbé **Joseph de)**, 1909. — Contribution à l'étude des Lépidoptères du Morbihan. *Annales de la Société entomologique de France*, **77**, **1908** : 689-838.

Joseph (Christian) et **Joseph (Patrick)**, 1991. — Contribution à l'établissement de la liste des Lépidoptères du département du Jura (première partie) (Lep. Rhopalocera et Heterocera). *Alexanor*, **17** (1) : 9-22, 1 carte.

Jugan (Denis) et **Joseph (Christian)**, 1988. — Contribution à la connaissance des Macrolépidoptères de Haute-Saône (Lepidoptera). *Alexanor*, **15** (6) : 323-381, 2 pl. coul.

Lafranchis (Tristan), 2000. — Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. 448 p., très nombr. illustr. photogr., dessins et cartes en coul. Collection « Parthénope». Biotope édit.; Mèze (Hérault).

Lafranchis (Tristan), 2002. — Les Rhopalocères du Lot (Insecta Lepidoptera Rhopalocera). *Alexanor*, **21** (8), **2000** : 475-491, 1 carte.

Legal (Luc), 1995. — Inventaire des Rhopalocères de Haute-Savoie. Participation à l'inventaire entomologique de la Réserve de Sixt-Fer-à-Cheval [Haute-Savoie]. 42 p. [Rapport miméographié]. C. N. R. S., Centre de Génétique Moléculaire, Gif-sur-Yvette (Essonne).

Le Roi (Gustave), 1874. — Catalogue des Lépidoptères du département du Nord. *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*, (4), **1** : 481-550.

Lesse (Hubert de), 1949. — *Scolitantides orion* Pallas et quelques Rhopalocères du Massif Central. *Revue française de Lépidoptérologie*, **12** (2) : 58-60.

Lhomme (Léon), 1922. — Bonnes localités. – Le Rozier (Lozère). *L'Amateur de Papillons*, **1** (2) : 27-32, 1 carte ; **1** (3) : 39-44, 1 illustr. photogr.

Loritz (Jeanine), 1946. — Sur une forme tardive de *Melitaea deione* Hbn. *Revue française de Lépidoptérologie*, **10** (13-14) : 227.

Luquet (Gérard Christian), 1977. — Observations sur quelques Rhopalocères du Vaucluse et de la Drôme. Première contribution à l'étude du peuplement en Lépidoptères du Mont Ventoux (Lep. Lycaenidae, Libytheidae, Nymphalidae et Satyridae). *Alexanor*, **10** (3) : 111-129, 3 cartes, 2 illustr. photogr.

Luquet (Gérard Christian), 1982. — Macrolépidoptères récoltés dans les environs de La Ferté-Macé (Orne) : quelques compléments aux « Macrolépidoptères de Normandie » du Dr Marcel Lainé. I. Rhopalocera, Bombycoidea et Geometroidea. *Linneana belgica*, **8** (9) : 399-416, 4 fig.

Luquet (Gérard Christian), 1998 a. — Chroniques lépidoptériques franciliennes de jadis. I. Lépidoptères observés en forêt de Montmorency (Val-d'Oise) par Paul Thierry-Mieg à la fin du XIX^{e} siècle (Insecta Lepidoptera). *Alexanor*, **20** (3), **1997** : 175-192.

Luquet (Gérard Christian), 1998 b. — Recueil de données anciennes sur les Lépidoptères du bois de Saint-Cucufa (Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine) (Insecta Lepidoptera). *Alexanor*, **20** (4), **1997** : 233-256, 2 fig., 1 tabl.

Luquet (Gérard Christian), 2000. — Biocœnotique des Lépidoptères du Mont Ventoux (Vaucluse). [I]-[XX] + [1]-[400], 29 cartes (dont 1 coul.), 117 illustr. photogr. (dont 7 coul.), 2 fig. au trait, 6 tabl. Supplément hors-série à *Alexanor, Revue française de Lépidoptérologie*. Alexanor édit., Paris.

Luquet (Gérard Christian), 2001. — Chroniques lépidoptériques franciliennes de jadis. III. Rhopalocères observés dans la boucle de La Varenne-Saint-Maur et dans les massifs boisés de l'Est parisien (forêt de Bondy, bois de Villiers et bois Notre-Dame) (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) par Émile Louis Ragonot en 1869 (Insecta Lepidoptera). *Alexanor*, **21** (4), **1999** : 209-239, 1 illustr. photogr., 3 pl. h.-t. dépl. (5 cartes), 2 tabl.

Martin (René), 1888. — Les Lépidoptères du département de l'Indre. *Revue entomologique*, Caen, **7** : 26-56.

Mothiron (Philippe), 1989 — Éléments sur l'écologie de *Mellicta deione* Geyer (Lepidoptera, Nymphalidae). *Imago*, Guyancourt, n° 36 : 9-16, 5 fig., 1 carte, 1 tabl.

Moulignier (François), 1990. — Les Lépidoptères du Parc Naturel Régional du Luberon. 548 p., 2 087 fig. (dont 2 080 cartes de répartition) [Document miméographié]. Université de Provence (Aix-Marseille I) et Parc Naturel Régional du Luberon (Apt) éditeurs.

Moulignier (François), 1996. — Les Lépidoptères du Parc Naturel Régional du Luberon. Tome II. Premier additif. 232 p., 4 cartes de situation, 1 fig. au trait, 370 cartes de répartition [Document miméographié]. Parc Naturel Régional du Luberon éditeur, Apt (Vaucluse).

Mouterde (Régis), 1952-1955. — Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise. Première partie : Macrolépidoptères. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **21** (3), 1952 : 57-72 {1-16} ; **22** (1), 1953 : 9-24 {17-32} ; **22** (6), 1953 : 145-160 {33-48} ; **23** (1), 1954 : 9-24 {49-64} ; **23** (6), 1954 : 153-168 {65-80} ; **24** (1), 1955 : 9-24 {81-96} ; **24** (6), 1955 : 145-146 {97-98}.

Mouterde (Régis), 1955-1956. — Complément au catalogue des Macrolépidoptères [de la région lyonnaise] (suite). Crambidae – Galleriidae. Comparaison de notre faune avec les faunes voisines. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **24** (6), 1955 : 156-160 {108-112} ; **25** (6), 1956 : 145-160 {113-128} ; **25** (9), 1956 : 233-240 {129-136}.

Mouterde (Régis) et **Dufay (Claude)**, 1959. — Deuxième supplément au catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **28** (6) : 171-190 {137-156}.

Moutier (François), 1903. — Contribution à l'étude des Lépidoptères du Calvados. *Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie*, (5), **6**, **1902** : 222-358.

Petitprêtre (Jérôme), **Bérard (Roland)**, **Bordon (Jacques)**, **Hérès (Alain)**, **Pégoud (Joseph)** et **Savourey (Michel)**, 1999. — Les Papillons diurnes de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire. 1-203, 242 cartes (dont

23 en coul.), 2 cartes sur transparents mobiles en couleurs. Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Grenoble édit., Grenoble (Isère).

Quinette (Jean-Paul) et **Lepertel (Nicole)**, 1993. — Inventaire préliminaire des Macrolépidoptères du département de la Manche (Lepidoptera Rhopalocera et Heterocera). *Alexanor*, **18** (3) : 157-177, 1 carte.

Réal (Pierre), 1945-1946. — Les Lépidoptères Rhopalocères du Vercors et du sud-ouest de Grenoble. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 1945, **14** (5) : 103-116, 2 cartes ; **14** (6) : 117-146 ; **14** (10) : 202-214 ; 1946, **15** (1) : 6-12, 1 tabl. ; **15** (2) : 13-16, 2 cartes.

Roüast (Georges), entre 1873 et 1898. — [Notes manuscrites non publiées, citées par **Régis Mouterde**, 1952 *sqq.*].

Roüast (Georges), 1874. — Excursion à la Grande-Chartreuse, près Grenoble (Lepidoptera). *La Feuille des jeunes Naturalistes*, (1), **4**, n° 48 : 139-141.

Sand (Maurice, baron **Dudevant)**, 1879. — Catalogue raisonné des Lépidoptères du Berry et de l'Auvergne (Cher, Indre, Creuse, Puy-de-Dôme, Cantal) (France centrale). 207 p. Émile Deyrolle édit., Paris.

Savourey (Michel), 1990. — Inventaire et répartition des Rhopalocères du département de la Savoie (Lepidoptera). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **59** (2) : 33-48 ; **59** (3) : 69-84 ; **59** (4) : 105-120 ; **59** (5) : 137-152 ; **59** (6) : 173-188 ; **59** (8) : 309-324 [Ce travail existe également sous forme d'un volume broché, 96 p., 10 fig., 5 tabl. Société Linnéenne de Lyon édit.].

Tarel (Raphaël), 1895. — Contribution à la faune des Lépidoptères du Sud-Ouest de la France. – Catalogue provisoire des Lépidoptères de l'arrondissement de Bergerac (Dordogne). *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, (5), **8** {**48**} : 159-218.

Thierry-Mieg (Paul), 1879. — La forêt de Montmorency et ses environs. Description des meilleures localités et des Lépidoptères qui s'y rencontrent le plus fréquemment. *Bulletin de la Société d'Études scientifiques de Paris*, **2** (1) : 27-32.

Tolman (Tom) et **Lewington (Richard)**, 1999. — Guide des Papillons d'Europe et d'Afrique du Nord. 440 espèces illustrées en 2000 dessins couleurs. Édition française traduite et adaptée de l'anglais par **Patrice Leraut**. 320 p., 104 pl. coul., 420 cartes de répartition. Delachaux et Niestlé édit., Lausanne (Suisse) et Paris.

Tressens (Fernand), 1953. — Notes de chasse. *Revue française de Lépidoptérologie*, **14** (2-3) : 28.

481, Avenue Samuel-Pasquier, F-73300 **Saint-Jean-de-Maurienne**.

Eupithecia conterminata (Lienig & Zeller, 1846) dans le département des Vosges en 2001

(Lepidoptera Geometridae)

par André Claude

Les observations d'*Eupithecia conterminata* (Lienig & Zeller, 1846), depuis la récente découverte de cette Géomètre en France, demeurent très rares dans notre pays, où elles ne concernent que son extrême partie orientale (Bérard & Dufay, 1989 ; Réal, 1991) :

— Villé (Bas-Rhin), 17 avril 1934, Henri Ungemach *leg.*, coll. M. N. H. N., Paris ;
— massif du Jura, tourbière de Frasne (Doubs), 850 m, 15 mai 1974, Pierre Réal *leg.* ;
— mont Pilat (Loire), haute vallée du Furan, 1 100 m, 18 mai 1982, Roland Bérard *leg.*

En 2001, cette espèce a été observée au col de Martinpré (800 m) et dans la vallée de Straiture (600 m), à la faveur de conditions météorologiques s'étant nettement améliorées (temps ensoleillé avec faible vent de nord-est, 21 °C ; puis nuit claire avec température s'abaissant de 15 °C à 8 °C en fin de nuit), après une très longue période de forte humidité.

Au col de Martinpré (commune de Gerbepal), un exemplaire d'*Eupithecia conterminata* a été observé le 10 mai en procédant à un battage sur des Épicéas bas-branchus, issus de semis naturels, en bordure d'une friche humide où croissent de nombreux pieds de Bistortes et où vole *Lycaena helle* (Lycaenidae).

Dans la vallée de Straiture (commune de Ban-sur-Meurthe), un exemplaire de cette Eupithécie a été découvert au lieu dit « Les Blanches Fontaines », sur un versant nord-est, dans la nuit du 10 au 11 mai, à l'aide d'un piège lumineux automatique installé au sein d'un vieux peuplement d'Épicéas (d'âge supérieur à cent cinquante ans) mêlé de Sapins pectinés et de quelques feuillus (Hêtres, Érables, Sorbiers des oiseleurs).

Dans cette zone de la vallée de Straiture, où Sapins et Épicéas encerclent ou surplombent des éboulis très pentus, d'autres espèces intéressantes ont été observées. Nous citerons ci-après les plus remarquables :

Hepialidae

Pharmacis fusconebulosa (De Geer, 1778). — Espèce montagnarde très localisée, mais pas rare dans le massif vosgien. La chenille vit sur la Fougère-Aigle (*Pteridium aquilinum*).

Crambidae

Eudonia murana (Curtis, 1827). — Espèce boréo-montagnarde inféodée aux forêts de Conifères des chaînes hercyniennes et alpines. Chenille sur les Mousses.

Udea olivalis (Denis & Schiffermüller, 1775). — Espèce rarement observée, plutôt thermophobe et à tendances orophiles ; elle préfère les lisières des forêts et les bosquets. La chenille est polyphage.

FIG. 1. — La pessière de la vallée de Straiture (Vosges), dans laquelle fut découverte *Eupithecia conterminata* en 2001.

Geometridae

Entephria infidaria (La Harpe, 1853). — Espèce très localisée en Europe centrale ; elle est inféodée aux sites rocheux et aux éboulis d'altitude.

Perizoma taeniata (Stephens, 1831). — Espèce très localisée dans les forêts de ravins et les sapinières d'altitude ; la chenille se nourrit aux dépens de *Stellaria media*. Elle n'est pas rare dans les Hautes-Vosges.

Eustroma reticulatum (Denis & Schiffermüller, 1775). — Espèce inféodée à *Impatiens noli-tangere*.

Ecliptopera capitata (Herrich-Schäffer, 1839). — Espèce également inféodée à *Impatiens noli-tangere*.

L'observation de ces quelques espèces, recensées cette année malgré des conditions météorologiques très médiocres, laisse présager d'autres découvertes tout aussi intéressantes et incite à conduire dans les années à venir des prospections plus approfondies dans ce secteur géographique.

Un projet d'étude sur plusieurs années sera proposé à l'Office National des Forêts, gestionnaire de ces zones forestières de la vallée de Straiture.

Travaux cités

Bérard (Roland) et **Dufay (Claude)**, 1989. — *Eupithecia conterminata* (Lienig et Zeller, 1846), espèce nouvelle pour la faune française (Lép., Geometridae Larentiinae). *Alexanor*, **16** (1) : 49-51, 4 illustr. photogr.

Réal (Pierre), 1991. — *Eupithecia conterminata* (Lienig & Zeller) dans le Doubs (Lepidoptera Geometridae). *Entomologica gallica*, **2** (2) : 71-72.

44, Route de Pompey, F-54460 **Liverdun**.

Une Noctuelle exotique, *Acontia crocata* (Guenée, 1852), capturée dans les Deux-Sèvres

(Lepidoptera Noctuidae Acontiinae)

par Michel Letellier

Le samedi 20 juin 1987, nous nous rendions, mon épouse Danielle et moi-même, dans une station située sur la commune d'Irais (Deux-Sèvres), dans le but d'y vérifier la présence de *Polyommatus escheri helenae* Obth., bel Azuré très localisé dans notre région, où il avait été redécouvert il y a quelques années par notre collègue Bruno Lambert. La station visitée s'inscrit dans un continuum de pelouses denses et permanentes installées sur des coteaux calcaires dépendant des communes d'Irais et de Saint-Généroux (Deux-Sèvres).

Le site prospecté, sec et chaud, s'encarte dans la série phytosociologique des *Festuco-Brometea*. En raison de l'abandon du pastoralisme, les pelouses de ce secteur ont tendance à se refermer, sous l'influence de l'envahissement progressif par certaines essences très présentes en lisière. Parmi les ligneux impliqués dans cette dynamique de fermeture du milieu, on note avant tout plusieurs espèces de Chênes (*Quercus* spp.), le Troène (*Ligustrum vulgare*), l'Érable champêtre (*Acer campestre*), et, bien entendu, les Gymnospermes, représentées par le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et le Genévrier commun (*Juniperus communis*).

Les pelouses concernées présentent de très nettes affinités subméditerranéennes, associant, à peu de distance les uns des autres, des faciès tantôt subatlantiques méso-xéroclines, tantôt calcicoles subatlantiques xérophiles, ces derniers localisés vers les à-pics des coteaux. On y remarque la présence d'un important contingent d'Orchidées, dominé par l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*). La végétation herbacée abrite les espèces classiques des pelouses calcaricoles, notamment le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), diverses espèces de Coronilles (*Coronilla* spp.), la Bugrane rampante (*Ononis repens*), la Petite Pimprenelle (*Sanguisorba minor*), plusieurs Hélianthèmes (*Helianthemum* spp.) et le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*, dit aussi « Chardon roulant »). S'y trouve aussi, bien entendu, la peu fréquente Astragale de Montpellier (ou Esparcette bâtarde, *Astragalus monspessulanus* L.), qui nourrit la chenille de *Lysandra escheri helenae*.

Au cours de cette excursion entomologique, nous eûmes en effet l'opportunité d'observer le Lycène, qui, à cette époque de l'année, était fréquent dans la station concernée.

Tandis que nous arpentions le milieu à la recherche du Lycène, mon épouse eut la bonne fortune de capturer en plein soleil, vers quatorze heures, une petite Noctuelle du genre *Acontia* que nous ne pûmes rapporter, en raison de son ornementation bien particulière (fig. 1 et 2), à l'unique représentant français du genre, *Acontia lucida* (Hufnagel, 1766). L'Insecte fut donc transmis à notre collègue et ami le Docteur Alain Cama, qui le

photographia, puis le soumit à la sagacité de M. Christian Cocquempot. Ce dernier devait reconnaître dans l'énigmatique Noctuelle un spécimen d'*Acontia crocata* (Guenée, 1852), une espèce dont la distribution se limite à la péninsule indienne, qu'elle colonise depuis le nord (Hindoustan, Bengale) jusqu'à sa partie la plus méridionale (région de Pondichéry) (Poole, 1989 : 14-18) ([1]).

L'annonce de cette capture inattendue fut transmise à M. Gérard Luquet, qui communiqua l'information à M. Patrice Leraut, de sorte que ce dernier put inclure *Acontia crocata* dans la deuxième édition de sa *Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse* (Leraut, 1997 : 228, n° 4342, et 268, note 395).

Mes activités professionnelles m'ayant retenu pendant de longues années à l'étranger, je n'ai pu retourner qu'une seule fois de jour sur le biotope où fut capturé *Acontia crocata*. Mes recherches demeurèrent vaines, et ce d'autant plus que les conditions météorologiques ne furent guère favorables le jour de cette sortie.

J'ai par ailleurs effectué trois prospections nocturnes à l'aide d'une lampe à rayonnement ultra-violet dans une station située à environ 600 m de l'endroit où fut découvert *Acontia crocata*, dont une en 1985 (ou 1986) en compagnie du Docteur Cama. Au cours de ces investigations, notre piège lumineux n'a jamais attiré un quelconque autre exemplaire de la Noctuelle concernée.

Comment cette Noctuelle originaire de l'Inde a-t-elle pu venir « s'échouer » dans le département des Deux-Sèvres ? Il n'est guère aisé de répondre à semblable question. On peut cependant attirer l'attention sur le fait que l'espèce congénère *Acontia lucida* Hfn. — élément thermophile probablement atlanto-méditerranéen, essentiellement répandu depuis le centre et le sud de l'Europe, à travers l'Afrique du Nord et Madère, jusqu'aux îles Canaries —, courante en France jusqu'à la latitude de la Beauce et du Gâtinais, a plus ou moins irrégulièrement été signalée du sud de la Grande-Bretagne (quatorze mentions durant les cent dernières années), où elle n'est pas autochtone, et que nos confrères britanniques la suspectent donc d'observer un comportement migratoire (Skinner, 1984 : 145). Cette hypothèse pourrait étayer la conjecture de tendances migratrices chez les espèces du genre *Acontia* — tendances du reste avérées au sein d'autres genres appartenant aux Acontiinae — et jetterait un peu de lumière sur le cas qui nous occupe.

On pourrait également invoquer la thèse des espèces « invasives », à laquelle nos collègues Alain Cama et Thierry Varenne (2001) ont récemment fait allusion dans la présente Revue. Toutefois, en l'absence de jalons connus entre l'Asie et l'Europe, les deux hypothèses précédentes se révèlent tout aussi fragiles l'une que l'autre. Resterait alors à évoquer l'éventualité d'une introduction accidentelle, dont le mode ne semble guère trouver une explication plus aisée ...

([1]) D'après ce dernier auteur, *Acontia crocata* Gn. a fait l'objet de plusieurs descriptions, dont nous rappellerons brièvement ci-après les références.

[Acontia] crocata Guenée (*in* Boisduval & Guenée, 1852 : 218). Syntypes : Inde centrale, Pondichéry. Espèce figurée *in* Hampson, 1910 : 754, pl. 172, fig. 15 et 16 (Poole, 1989 : 14).

= *signifera* Walker, [1858]. Holotype : Inde septentrionale (Poole, 1989 : 18).

= *meridionalis* Walker, 1865. Holotype : Inde (Hindoustan méridional) (Poole, 1989 : 16).

= *scanda* Felder & Rogenhofer, 1874 (pl. 108, fig. 27A). Holotype : Bengale (Inde ou Bangladesh) (Poole, 1989 : 17).

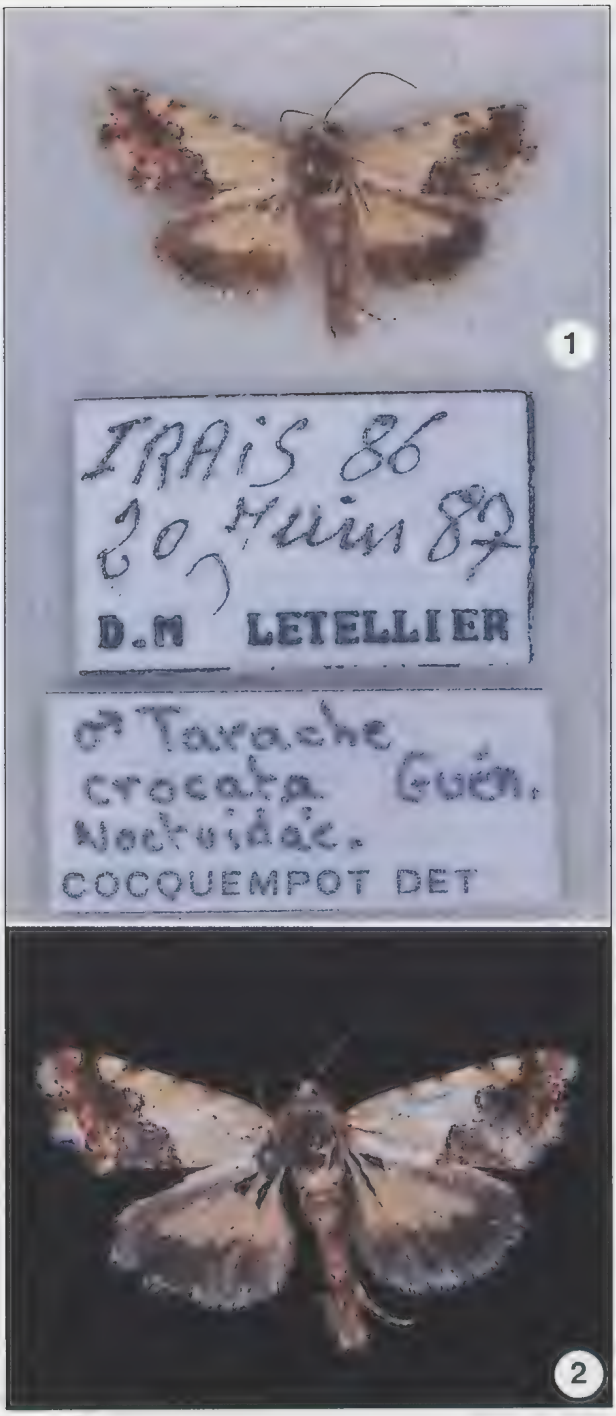

FIG. 1 et 2. — *Acontia crocata* (Guenée, 1852). – 1, l'exemplaire mâle capturé à Irais (Deux-Sèvres) le 20-VI-1987, accompagné de ses étiquettes. – 2, le même exemplaire, photographié à un plus fort grossissement. Photographies : Alain CAMA, La Chapelle-sur-Loire.

Travaux cités

Cama (Dr Alain) et **Varenne (Thierry)**, 2001. — Quelques Noctuelles inhabituelles pour la France continentale (Lepidoptera Noctuidae). *Alexanor*, **21** (3), **1999** : 157-160, 1 illustr. photogr. coul.

Leraut (Patrice J. A.), 1997. — Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse (deuxième édition). *Alexanor*, **20**, Supplément hors-série : 1-526, 10 illustr. photogr., 38 fig.

Poole (Robert W.), 1989. — Noctuidae. Part 1. *Lepidopterorum Catalogus*, (N. S.), **118** : I-XII + 1-500. E. J. Brill / Flora & Fauna Publications édit^{s}, Leyde, New York, Copenhague et Cologne.

Skinner (Bernard), 1984. — Colour Identification Guide to Moths of the British Isles (Macrolepidoptera). 267 p., 57 fig. dans le texte et 42 pl. photogr. coul. de **David Wilson**. Viking Penguin Inc., Penguin Books Ltd, Harmondsworth, Middlesex, Grande-Bretagne.

« Gouélande », **Thilouze**, F-37260 **Monts**.

Analyse d'ouvrage

Sarah Funke, avec des contributions de **Brian Boyd**, **Stephen Jay Gould**, **Kurt Johnson**, **James Salter**, **Stacy Schiff**, **Michael Wood**, 1999, **Véra's Butterflies. First editions by Vladimir Nabokov inscribed to his wife**. In-8°, IV + 272 + I p., 36 planches en couleurs dans le texte. Glenn Horowitz Bookseller, Inc., New York City.

Format : 23,5 × 15 cm. Prix : Non communiqué. À se procurer auprès de l'éditeur, Glenn Horowitz Bookseller, 19 East 76 Street, New York NY 10021, États-Unis d'Amérique.

Cet ouvrage est un catalogue de vente publié par la librairie Glenn Horowitz, à New York, proposant cent trente-cinq éditions de Nabokov, le plus souvent originales, offertes par lui à son épouse Véra. La page de garde ou la page de titre de chacun de ces volumes porte une dédicace (en anglais ou en russe), agrémentée d'un dessin aux crayons de couleurs représentant un papillon imaginaire, lequel est doté d'un nom également apocryphe et souvent fantaisiste, avec parfois en outre un bref commentaire.

Une trentaine de ces frontispices originaux et uniques sont reproduits en couleurs. Le premier d'entre eux (qui correspond au lot 90 — édition originale de la traduction en russe de *Lolita* par Nabokov lui-même, New York, 1967) représente un « *Colias lolita* Nab. ♀», d'une surprenante couleur bleu foncé, accompagné d'une dédicace en russe : « À ma Vérotchka, octobre 1967, Montreux ». Ce lot était proposé au prix de 65 000 $. Certains lots ne portent ni dédicace ni dessin. C'est le cas du plus cher d'entre eux (proposé à 125 000 $) : l'édition originale de *Lolita* (The Olympia Press, Paris, 1955), truffée d'annotations de l'auteur en vue de l'édition définitive.

Les prix ne sont pas indiqués dans le texte, mais sur une feuille volante, encartée à la fin du volume. Symétriquement, un feuillet double, encarté au début du volume, contient une manière de préface par le fils de Nabokov (« Amusing the muse »), et l'on peut penser que c'est lui qui a décidé de mettre en vente cette collection, pour marquer — de façon quelque peu paradoxale — le centenaire de Nabokov, né en 1899. Dans ce texte, Dmitri Nabokov rappelle que le grand talent de peintre qu'avait son père fut éclipsé par son génie d'écrivain, et fait observer que ses dessins de papillons ne manquent pas de mérite artistique. Ils sont aussi souvent pleins d'humour, tout comme les noms dont ils sont affublés. On relève par exemple, face au *Colias lolita*, un « *Brenthis dozenita* Nab. » sur la page de titre de l'ouvrage *Nabokov's dozen* (New York, 1969), « La douzaine de Nabokov », recueil comprenant en fait treize nouvelles. Nabokov a modifié à la main le titre du recueil, au-dessus du dessin, en « Nabokov's dozen*ita* », et ajouté un nom russe : Дозенитная Перламутровка (*Dozënitnaya Përlamoutrovka*), « le Nacré pré-zénithal ». La troisième planche représente un « *Maculinea aurora* Nab. ♂», dont l'aile postérieure est ornée, dessus et dessous, de macules marginales orange, comme chez les ♀♀ de *Plebejus*. On trouve aussi « *Vanessa incognita* Nab. », « *Thecla verae* Nab. », « *Colias verae* Nab. »,

for Verochka

Jan 19, 1971
Montreux

Brenthis dozenita Nab.

NABOKOV'S DOZENITA

дозенитная перламутровка

etc. Ces noms sont rattachés à des genres réels, mais d'autres sont entièrement apocryphes, tel le « *Paradisia radugaleta* », allusion aux séjours « paradisiaques » effectués par le jeune NABOKOV, avant 1917, dans la maison de campagne de ses parents, nommée *Raduga*, « arc-en-ciel » en russe (le suffixe *-leta* correspond au diminutif anglais *-let* accordé au féminin russe !) ([1]). La figure est également imaginaire, rappelant divers *Papilio* exotiques. On remarque aussi un « *Adorata adorata* », dédié à son épouse « adorée », un « *Eugenia onegini* », allusion au chef-d'œuvre de POUCHKINE dont la traduction allait occuper NABOKOV pendant dix ans, un « *Verochka verochka* », et bien d'autres encore.

Le catalogue, imprimé en noir avec titres en rouge, est divisé en sept sections correspondant aux divisions naturelles de l'œuvre de NABOKOV : premiers textes (poèmes russes, traductions en russe d'auteurs étrangers, romans russes, traductions anglaises par lui-même de ses œuvres en russe) ; publications entomologiques et premières œuvres en anglais ; mémoires et autobiographies ; à nouveau des traductions anglaises ; une section tout entière est consacrée à *Lolita* (textes successifs, traductions en langues étrangères, y compris en russe par NABOKOV lui-même) ; dernières œuvres, en anglais et en russe.

Entre les sections du catalogue s'intercalent six textes imprimés en bleu (titres toujours en rouge). Il y a d'abord une introduction, « Naturally playful », rédigée par l'entomologiste Kurt JOHNSON et par Brian BOYD, professeur de littérature anglaise et spécialiste de NABOKOV, qui expliquent pourquoi et comment NABOKOV a orné de dessins de papillons imaginaires les exemplaires destinés à un tout petit nombre de personnes proches : sa sœur, son fils, et surtout son épouse. Un chapitre est consacré à cette dernière, qui fut mariée pendant cinquante-deux ans à l'auteur de *Lolita*. Vient ensuite un texte remarquable de Stephen Jay GOULD : « No science without fancy, no art without facts : The lepidoptery of Vladimir Nabokov ». GOULD porte un œil critique sur les occupations secondaires auxquelles se livrent diverses personnalités éminentes dans leur domaine : ces activités ne sont-elles pas une perte de temps ? Dans le cas de NABOKOV, explique GOULD, ses travaux entomologiques n'ont pas été inutiles, car ils ont « illuminé, voire transformé » son œuvre littéraire. Après un chapitre consacré à NABOKOV mémorialiste vient un bref historique du scénario du film *Lolita*, écrit par NABOKOV lui-même, tourné par Stanley KUBRICK et sorti en 1962. Un extrait inédit (imprimé en noir) de ce scénario suit cet historique. Enfin, une bibliographie de quarante-quatre titres et un colophon (deux mille exemplaires ont été tirés, dont cinq cents reliés) terminent ce volume, admirablement imprimé et du plus grand intérêt, car il donne sur NABOKOV des informations qui ne se trouvent pas ailleurs. Il fait notamment connaître tout un pan presque ignoré de son activité : ses surprenants dessins de papillons imaginaires, intimement liés à sa vie et à l'ensemble de son œuvre, aussi bien entomologique que littéraire.

Yves CAMBEFORT
C. N. R. S. et Université de Paris-VII, F-75005 **Paris**.

([1]) Le nom *Paradisia* (genre de Phanérogames Liliacées) semble devoir être plus correctement écrit *Paradisea*.

Une forme mélanisante de *Miltochrista miniata* (Forster, 1771)

(Lepidoptera Arctiidae, Lithosiinae)

par Jérôme Barbut [1] et Maurice Duquef

Plusieurs formes ont été signalées chez *Miltochrista miniata* (Forster, 1771), la couleur fondamentale rose étant occasionnellement remplacée par diverses teintes plus ou moins jaunes. Citons, d'après l'article de H. de Toulgoët (1959), les aberrations *crocea* (Kirby, 1892) et *flava* (Meyer, 1906), noms qui tombent en fait en synonymie derrière *crogea* (Bignault, 1880) — l'orthographe de ce dernier nom, dans la description originelle, procède manifestement d'un *lapsus calami* pour « *crocea* ». Une variété uniformément jaune citron, capturée à Cauterets (Hautes-Pyrénées) par M. Dusouchay, architecte à Angers, a été nommée *virginea* par F. Delahaye en 1896 [2]. En revanche, nous n'avons pas trouvé de références concernant des variétés sombres, voire mélanisantes.

Or, fin août 1999, dans le cadre d'un suivi des Lépidoptères nocturnes de la réserve naturelle de Versigny (Aisne, Picardie), réalisé par les membres de l'Association Des Entomologistes de Picardie (A. D. E. P) [3], une petite Arctiide noirâtre est venue à la lampe à vapeur de mercure de notre ami Sébastien Berhamel, qui prospectait ce soir-là en compagnie des auteurs de la présente note et de Jean-Baptiste Soulard.

La réserve de Versigny, créée en 1995, comprend quatre-vingt-onze hectares de landes sablonneuses dont les parties basses sont tourbeuses et permettent l'existence d'espèces protégées, comme les plantes carnivores du genre *Drosera*. Y ont été recensées près de trente espèces de Lépidoptères *déterminantes* au regard des Z. N. I. E. F. F. [4], comme *Hypenodes humidalis* Doubleday, 1850 (l'Hypénode des tourbières), *Trianea cuspis* (Hübner, [1813]) (la Cuspide) ou *Stegania cararia* (Hübner, 1790) (la Fidonie favorite).

Ce n'est qu'après un long examen de l'exemplaire que nous avons conclu que nous étions en présence d'un sujet femelle mélanisant de *Miltochrista miniata*, la couleur rose étant ici remplacée par une coloration plus ou moins noire. Il n'est sans doute pas opportun de nommer toutes les variétés d'un Lépidoptère ; toutefois, celle-ci nous paraît suffisamment exceptionnelle pour devoir mériter un nom. Qu'il nous soit permis de saisir

---

([1]) Muséum National d'Histoire Naturelle, Département Systématique et Évolution (06), U. S. M. 0602 / U. M. S. 2700 (Taxonomie et collections).

([2]) Figurée dans l'ouvrage « Les papillons dans leur milieu » de Patrice Leraut (1992).

([3]) À la demande du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, organisme gestionnaire de la réserve.

([4]) Espèces bio-indicatrices de valeur patrimoniale significative, dont la présence justifie la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

FIG. 1. — *Miltochrista miniata* Forster. De gauche à droite, forme nominale rose, forme jaune (f. ind. *crogea* Bignault) et forme noire (**berhameli** *f. ind. nova*).

l'opportunité de cette description pour honorer la mémoire de l'auteur de cette remarquable capture, notre ami Sébastien BERHAMEL, décédé en juin 2000 à l'âge de 23 ans, alors qu'un avenir entomologique très prometteur s'ouvrait à lui.

Nous proposons donc de nommer cette mutation mélanisante **berhameli** *f. ind. nova*, afin que Sébastien reste toujours présent parmi nous, ainsi qu'au monde entomologique.

Références bibliographiques

Delahaye (François), 1896. — Note sur deux aberrations observées chez des Lépidoptères (*Hybernia leucophæaria* Schiff., ab. *ebenica*, et *Calligenia miniata* Forst., ab. *virginea*). *Bulletin de la Société entomologique de France*, [(2)], **1** : 156-157.

Leraut (Patrice [J. A.]), 1992. — Les Papillons dans leur milieu. 256 p., 61 pl. photogr. coul., 50 pl. en noir, 75 illustr. photogr. coul. Collection « Écoguides », Bordas édit., Paris.

Toulgoët (Hervé de), 1959. — Une forme intéressante : *Miltochrista miniata* f. i. *crocea* Bignault (Lep. Arctiidae Lithosiinae). *Alexanor*, **1** (2) : 47-49.

J. B., Muséum National d'Histoire Naturelle, Entomologie, 45, Rue Buffon, F-75005 **Paris**.
M. D., 25, Rue Paul Baroux, F-80440 **Blangy-Tronville**.

Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Butler dans le Vaucluse et en Haute-Garonne

(Lepidoptera Lycaenidae)

par Gérard Brusseaux

Cacyreus marshalli — encore lui —, cette fois au pied du Mont Ventoux (Vaucluse), où je l'ai rencontré à la terrasse d'un restaurant de Bedoin, le 27 août 2001. Il venait s'y restaurer, lui aussi, mais sans avoir à attendre les plats ! Les fleurs décoratives des jardinières de l'hôtellerie lui ouvraient leurs corolles. Sans le moindre matériel entomologique à portée de main, la capture aurait été plutôt difficile, mais à la vérité bien inutile, les motifs très caractéristiques du revers de ses ailes écartant à coup sûr toute éventuelle confusion avec une quelconque autre espèce européenne.

J'avais déjà observé ce Lycène dans le Vaucluse deux jours auparavant, le 25 août, à Méthamis, au lieu-dit Le Plafournier, non loin d'une maison isolée, l'une des dernières du village avant la montée sur le plateau de Vaucluse. Dans cette localité, j'ai pu revoir l'espèce à plusieurs reprises jusqu'à la fin de mon séjour, fin août.

Quittant cette région pour la Haute-Garonne, j'ai ensuite retrouvé *Cacyreus marshalli* au nord-ouest de Toulouse, à Cornebarrieu, où il butinait sur diverses fleurs cultivées et sur les Menthes, durant la première semaine de septembre. J'avais déjà récolté dans cette localité une dizaine d'exemplaires du 10 au 27 août 1999. En 2001, il y était beaucoup plus commun que les espèces locales comme *Polyommatus icarus*.

J'ai donc eu l'opportunité d'observer cette année un nombre important d'individus. Ils étaient actifs durant la période la plus chaude de la journée, soit entre 11 et 15 heures. En revanche, le Lycène ne se montrait plus en fin d'après-midi. Son vol est rapide ; toutefois, bien que *Cacyreus marshalli* soit assez farouche, il se pose souvent. La couleur brune de sa face supérieure, de même que les dessins gris et blanc du revers, lui permettent, en vol rapide, de se fondre dans l'arrière-plan de la végétation, et de disparaître très rapidement du champ visuel d'un prédateur, notamment de celui du lépidoptériste.

Si l'espèce était déjà connue de la Haute-Garonne (*cf.* notamment Chauliac, 2000 ; Arnaud, 2000) et du Vaucluse (Chauliac, 2000 ; Vervaeke, 2002 ; Manil, 2002 ; McLeod, 2003 ; Mérit & Mérit, 2004), on sait par ailleurs qu'elle a atteint la latitude de Bordeaux (Pasquier, 1998), de Saint-Étienne (Mérit, *in* Manil, 2001 ; Mérit & Mérit, 2004) et de Lyon (Girod & Sauce, 2002 ; Bertin, 2004), localités qui constituent en 2001 la limite nord de son aire de répartition en France. À quand *Cacyreus marshalli* en Normandie ? Car même si le climat méditerranéen paraît être celui qui lui convient le mieux, *C. marshalli* pourrait sans doute se satisfaire du climat atlantique et progresser davantage vers le Nord-Ouest, où les hivers sont plus doux.

Il y a lieu de souligner ici un autre facteur susceptible de favoriser l'implantation de cette espèce : les Géraniums et Pélargoniums ornementaux craignant le gel, ils sont placés à l'abri pendant l'hiver en serre, dans les caves ou dans les garages.

On observera en outre que, dans la nature, il existe également un certain nombre de Géraniacées autochtones qui pourraient vraisemblablement, avec le temps, accueillir les chenilles. En Espagne, par exemple, Dolsa & Albarrán (1996) comptent les Géraniums indigènes au nombre des plantes-hôtes à part entière de *Cacyreus marshalli*. En France continentale et en Corse, vingt-trois espèces du genre *Geranium* et quatorze espèces du genre *Erodium* ont été répertoriées, selon l'ouvrage du Chanoine Coste (1983). Au sein du genre *Geranium*, abstraction faite des espèces montagnardes, douze vivent en plaine. En tout état de cause, on remarquera que récemment, *C. marshalli* à été observé en plein maquis (Fournal, 2001), ainsi que dans d'autres milieux sauvages éloignés de toute zone habitée (Cuvelier, 1999 ; Nel & Nel, 2000), sites bien évidemment dépourvus de tout Géranium de culture.

Au-delà de ces considérations, on ne peut écarter non plus l'éventualité d'une adaptation inattendue du Lycène à une plante d'une autre famille — rappelons au passage que certaines autres espèces du genre *Cacyreus* vivent aux dépens des Labiées. Avec autant d'atouts, *C. marshalli* n'est sans doute pas prêt de disparaître de notre pays. Ce petit Papillon nous réservera donc encore certainement quelques surprises ...

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement M. Gérard Luquet pour m'avoir communiqué certaines informations importantes, et notament diverses références bibliographiques, qui m'ont permis de compléter utilement la présente note.

Travaux consultés

Arnaud (Jean-Pierre), 2000. — *Cacyreus marshalli* Butler en France : contribution à l'ébauche de la cartographie de son extension (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (2), **1999** : 111-112.

Bertin (Jérôme), 2004. — Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Butler, [1898], dans le Var, en Aquitaine et dans la Région Rhône-Alpes (Lepidoptera, Lycaenidae). *Alexanor*, **23** (1), **2003** : 1-3.

Chauliac (André), 2000. — Notes faunistiques sur *C. palaemon*, *C. marshalli*, *P. pylaon*, *A. iris* et *P. ergane* (Lepidoptera Hesperiidae, Lycaenidae, Nymphalidae et Pieridae). *Alexanor*, **21** (2), **1999** : 101-104, 1 illustr. photogr.

Coste (Chan^e^ Hippolyte), 1900-1906. — Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. **1** : 1-416 ; **2** : 1-627 ; **3** : 1-807 ; nombr. fig. dans le texte. Paul Klincksieck édit., Paris. Tirage 1983. Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, Paris.

Cuvelier (Sylvain), **Cuvelier (Thomas)** et **Cuvelier (Simon)**, 1999. — Observations de papillons, début août 1999, sur la frontière entre les Bouches-du-Rhône et le Var (France) / Vlinderobservaties, begin augustus 1999, op de grens tussen de Bouches-du-Rhône en de Var (Frankrijk) (Lepidoptera, Rhopalocera). *Bulletin du Cercle des Lépidoptéristes de Belgique / Bulletin van de belgische lepidopterologische Kring*, **28** (3-4) : 93-98.

Dolsa (Alfonso G.) and **Albarrán (María Teresa)**, 1996. — The travelling adventure of the little Butterfly. < http//:www.emporion.net/papallones/page2_eng.htm >.

Fournal (Martin), 2001. — *Cacyreus marshalli* Butler dans le Tanneron (Var) (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (4), **1999** : 194.

Girod (Christophe) et **Sauce (René)**, 2002. — Présence de *Cacyreus marshalli* Butler dans les départements du Rhône et de la Haute-Loire (Lepidoptera Lycaenidae). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **71** (7) : 275-276.

Manil (Luc), 2001. — L'année entomologique 2000 en France continentale et en Corse [avec la collaboration de **Jany Charles**, **Louis Diringer**, **André Ducrot**, **Daniel Lacomme**, **Yves Lever**, **Jacques Marquet**, **Xavier Mérit**, **Caroline et Pierre-Luc Pugliese**, **Bruce Purser**, **Gilbert Roudié**, **Tony Tassel** et **Bernard Turlin**]. *Bulletin des Lépidoptéristes parisiens et d'Île-de-France*, **10**, n° 18 : 26-32, 3 fig.

Manil (Luc), 2002. — L'année entomologique 2001 en France [avec la collaboration de **Sylvain Cuvelier**, **Yvan Diringer**, **André Ducrot**, **Michel Gaboly**, **Christophe Günst**, **Thierry Laugier**, **Yves Lever**, **Xavier Mérit**, **Bruce Purser**, **Gilbert Roudié**, **Bruno Serrurier**, **Tony Tassel**, **Bernard Turlin** et **Emmanuel Zinszner**]. *Bulletin des Lépidoptéristes parisiens et d'Île-de-France*, **11**, n° 21 : 3-11, 2 cartes.

McLeod (Leonard), 2003. — Reminiscences of Mont Ventoux. *The Entomologist's Record and Journal of Variation*, **115** (6) : 278-284, 3 illustr. photogr.

Mérit (Xavier) et **Mérit (Véronique)**, 2004. — *Cacyreus marshalli* (Butler, 1898), espèce nouvelle pour les départements de la Drôme et de la Loire (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **22** (7), **2002** : 415-416.

Nel (André) et **Nel (Jacques)**, 2000. — Nouvelles citations de *Cacyreus marshalli* Butler, 1898, pour la France et l'Espagne (Lep., Lycaenidae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, (N. S.), **105** (4) : 386.

Pasquier (Georges), 1998. — Une nouvelle espèce aperçue en Gironde : *Cacyreus marshalli* Butler, 1897 (Lepidoptera, Lycaenidae). *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, **26** (2) : 79-80, 1 illustr. photogr.

Vervaeke (Jacques), 2002. — Observations de *Cacyreus marshalli* Butler dans le Midi de la France / Observaties van *Cacyreus marshalli* Butler in Zuid-Frankrijk. *Bulletin du Cercle des Lépidoptéristes de Belgique / Bulletin van de belgische lepidopterologische Kring*, **31** (1) : 12, 14.

52, avenue de la République, F-94260 **Fresnes**.

ISSN 0002-5208

Tome 15 **décembre 1988** Fasc. 9

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

TABLES ET INDEX
1959 - 1988

45, rue de Buffon
F-75005 PARIS

En vente au siège de la Revue, 45, Rue Buffon, F-75005 Paris
Prix : 30 €. CCP Paris 17.476.09 F

Cacyreus marshalli Butler, [1898], à la conquête de la région Rhône-Alpes

(Lepidoptera Lycaenidae)

par Joël Blanchemain

L'observation de ce petit Lycène originaire d'Afrique du Sud se fait de plus en plus fréquente dans les départements bordant la Méditerranée. Depuis sa première apparition en France, dans les Pyrénées-Orientales, en 1997 (Tavoillot, 1997 ; Tarrier & Leestmans, 1997), la progression sur le territoire français de *Cacyreus marshalli* a fait l'objet de nombreux articles dans diverses revues, dont *Alexanor* (*cf.* par exemple Pasquier, 1998 ; Marquet, 1998 ; Tarrier, 1998 ; Delmas & Maechler, 1999 ; Mothiron, 2000 ; Arnaud, 2000 ; Adgé, 2002).

Il serait souhaitable de réaliser une synthèse de l'ensemble de ces observations. Il est peut-être encore un peu tôt pour effectuer ce travail, car le Papillon semble toujours en pleine dynamique de colonisation *via* ses plantes-hôtes, les *Pelargonium* horticoles. La présente note ne se veut donc qu'un témoignage supplémentaire destiné à être versé au dossier de l'extension dans notre pays de l'Argus des Pélargoniums.

J'ai pu pour ma part observer ce Lycène à Saint-Remèze, au sud du département de l'Ardèche, le 7 août 2000. Curieusement, il ne volait pas dans le village, mais en périphérie de celui-ci, au-dessus d'une haie, et semblait plus particulièrement attiré par les Cornouillers mâles (*Cornus mas*), sur lesquels il se posait fréquemment. Bien sûr, les *Pelargonium* nourriciers n'étaient pas loin à vol de ... *Cacyreus* (cinq cents mètres au maximum) !

Si la présence *Cacyreus marshalli* avait déjà été mentionnée dans le département de l'Ardèche (Lafranchis, 2000 ; Loesle, 2004 ; Bertin, 2004), les deux observations suivantes témoignent de l'arrivée du Papillon dans un autre département rhône-alpin : la Drôme ([1]). *Cacyreus marshalli* à été observé par Loïc Blanchemain le 5 août 1999, en plein village de Rémuzat, en « Drôme provençale ».

Plus récemment, je l'ai observé aux portes de la ville de Valence, à Étoile-sur-Rhône, le 2 septembre 2001, près des remparts de cette ancienne ville fortifiée.

Ce même automne 2001, l'espèce a également été signalée, plus au nord, en région lyonnaise, ou elle avait fait son apparition dès l'été 2000 (Girod & Sauce, 2002).

Cacyreus marshalli semble donc désormais bien installé en région Rhône-Alpes et apporte une 219e espèce de Lépidoptère Rhopalocère au patrimoine naturel de cette région (Petitprêtre *& al.*, 1999).

([1]) Alors que la présente note avait été soumise au comité de lecture d'*Alexanor*, d'autres contributions sont venues confirmer nos observations dans la Drôme (Mérit, 2000 ; Mérit & Mérit, 2004, entre autres).

Tandis que je me consacrais à la rédaction de la présente note, un ami et collègue, Gil DELUERMOZ, m'a signalé la présence, durant l'été 2000, de *Cacyreus marshalli* à Jausiers, petite commune de l'Ubaye, dans les Alpes-de-Haute-Provence (région Provence-Alpes-Côte-d'Azur), département d'où l'Insecte a déjà été mentionné (QUIVRON, 2000 ; HÉRÈS, 2000). Il me semble toutefois que cette observation mérite d'être rapportée, car Jausiers (bien que soumis à l'influence climatique méditerranéenne, au moins l'été) se situe à 1 300 mètres d'altitude.

Références bibliographiques

Adgé (Michel), 2002. — Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* dans l'Hérault (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (5), **2000** : 295-297.

Arnaud (Jean-Pierre), 2000. — *Cacyreus marshalli* Butler en France : contribution à l'ébauche de la cartographie de son extension (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (2), **1999** : 111-112.

Bertin (Jérôme), 2004. — Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Butler, [1898], dans le Var, en Aquitaine et dans la région Rhône-Alpes (Lepidoptera, Lycaenidae). *Alexanor*, **23** (1), **2003** : 3-5.

Delmas (Sylvain) et **Maechler (Jean)**, 1999. — Lepidoptera Rhopalocera (Hesperioidea et Papilionoidea). *Catalogue permanent de l'Entomofaune française*, (série nationale), **2** : 1-98, 274 cartes de répartition, 2 tabl. Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit., Dijon.

Girod (Christophe) et **Sauce (René)**, 2002. — Présence de *Cacyreus marshalli* Butler dans les départements du Rhône et de la Haute-Loire (Lepidoptera Lycaenidae). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **71** (7) : 275-276.

Hérès (Alain), 2000. — Saison entomologique 1998. Observations insolites dans les Alpes-de-Haute-Provence (Lepidoptera Lycaenidae, Nymphalidae et Sphingidae). *Alexanor*, **21** (2), **1999** : 105-111, 4 illustr. photogr. coul.

Lafranchis (Tristan), 2000. — Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. 448 p., très nombr. illustr. photogr., dessins et cartes en coul. Collection « Parthénope ». Biotope édit., Mèze (Hérault).

Loesle (Hubert), 2004. — *Cacyreus*, le conquérant … (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **22** (7), **2002** : 422.

Marquet (Jacques), 1998. — Nouvelles observations de *Cacyreus marshalli* Btlr, espèce récemment découverte en France (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **20** (5) : 311-312, 1 illustr. photogr. coul.

Mérit (Xavier), 2000. — Captures intéressantes en Drôme provençale (F-26) (début mai 2000) (Lepidoptera, Rhopalocera et Heterocera). *Bulletin des Lépidoptéristes parisiens et d'Île-de-France*, **9**, n° 17 : 69.

Mérit (Xavier) et **Mérit (Véronique)**, 2004. — *Cacyreus marshalli* (Butler, 1898), espèce nouvelle pour les départements de la Drôme et de la Loire (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **22** (7), **2002** : 415-416.

Mothiron (Philippe), 2000. — L'Hérault, nouvelle étape française pour l'envahissant *Cacyreus marshalli* Butler, 1898 (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (1), **1999** : 49-50.

Pasquier (Georges), 1998. — Une nouvelle espèce aperçue en Gironde : *Cacyreus marshalli* Butler, 1897 (Lepidoptera, Lycaenidae). *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, **26** (2) : 79-80, 1 illustr. photogr.

Petitprêtre (Jérôme), **Bérard (Roland)**, **Bordon (Jacques)**, **Hérès (Alain)**, **Pégoud (Joseph)** et **Savourey (Michel)**, 1999. — Les Papillons diurnes de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire. 1-203, 242 cartes (dont 23 en coul.), 2 cartes sur transparents mobiles en couleurs. Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Grenoble édit., Grenoble (Isère).

Quivron (Damien), 2000. — *Cacyreus marshalli* Btlr en Haute-Provence (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **21** (2), **1999** : 79-80, 1 illustr. photogr. coul.

Tarrier (Michel), 1998. — *Cacyreus marshalli* Butler, 1898, espèce nouvelle pour la France, le Portugal et le Maroc (Lepidoptera Lycaenidae). *Alexanor*, **20** (3), **1997** : 143-144.

Tarrier (Michel) et **Leestmans (Ronny)**, 1997. — Pertes et acquisitions probablement liées aux effets du réchauffement climatique sur la faune lépidoptérique en Méditerranée occidentale (Lepidoptera, Papilionoidea). *Linneana belgica*, **16** (1) : 23-36.

Tavoillot (Dr **Charles**), 1997. — Présence de *Cacyreus marshalli* Butler, 1898, en France (Lepidoptera Lycaenidae). *Revue de l'Association roussillonnaise d'Entomologie*, **6** (2) : 33-38, 9 illustr. photogr. (dont 8 en coul.), 1 carte.

Le Vivier, F-73500 **Termignon**.
Courriel : <jojoblanch@aol.com>.

Confirmation de la présence en Corrèze de *Zygaena romeo* Duponchel, 1835, espèce nouvelle pour la Dordogne

(Lepidoptera, Zygaenidae)

par Sylvain DELMAS

Introduction

Zygaena romeo Duponchel, 1835, est une espèce à répartition disjointe en France ; cette Zygène est bien représentée dans le sud de la France depuis les Alpes, les Cévennes et la bordure sud-est du Massif Central jusqu'à l'est des Pyrénées (DROUET & FAILLIE, 1997). Au nord-ouest de ces colonies, on distingue trois isolats : l'un en Bourgogne (Saône-et-Loire), un autre en Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal) (FOURNIER, 1997), enfin un troisième en bordure sud-ouest du Massif Central (Lot, Corrèze).

En Corrèze, *Z. romeo* n'avait plus été observée après 1987 sur la commune de Chasteaux, au lieu-dit Le Soulier (DELMAS, 1998), unique et dernière localité mentionnée par Paul VIGNAL pour ce département (VIGNAL & VINTÉJOUX, 1991). En 1999, la prospection des coteaux marneux du bassin de Brive nous a permis la découverte de trois stations inédites. En 2001, grâce aux indications de Jean-Michel BARILLOT, nous avons pu retrouver la colonie établie à Chasteaux.

En Dordogne, la présence de *Zygaena romeo* est désormais attestée ; ces nouvelles mentions repoussent la limite occidentale de son aire de répartition, telle qu'elle était connue jusqu'à présent dans notre pays.

La détermination de l'espèce a été confirmée par l'examen des armatures génitales.

Nous présenterons brièvement ci-après les stations hébergeant la Zygène en décrivant leurs principales caractéristiques. L'emplacement de ces stations figure sur la carte n° 1.

Les stations du département de la Corrèze

Elles se localisent dans le bassin sédimentaire de Brive, à l'extrémité sud du département.

1. Causse corrézien

- **Commune de Chasteaux**. Vallée sèche de la Couze (altitude 220 m) : deux exemplaires le 31-V-2001.

Situé à l'extrémité sud-ouest du département, le Causse corrézien est formé de calcaires jurassiques et constitue le prolongement septentrional du Causse Martel (Lot).

La richesse patrimoniale de la vallée de la Couze lui a valu d'être inscrite à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (Z. N. I. E. F. F.), de bénéficier d'un arrêté préfectoral de Protection de Biotope (A. P. P. B.) et de figurer parmi les sites éligibles au sein du réseau *Natura 2000* de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (dite plus couramment « Directive Habitats »).

La station de *Zygaena romeo,* située sur le versant exposé au sud-ouest et surplombant cette vallée encaissée, est constituée de bois clairs et de pelouses xéro-thermophiles, appartenant à la série du Chêne pubescent (*Quercus humilis* = *Q. pubescens*).

Cette observation confirme celles effectuées par Paul Vignal de 1985 à 1987 dans cette même vallée de la Couze (Vignal & Vintéjoux, 1991).

2. Secteur du Meyssacois

Cette zone borde au nord-est le Causse corrézien. Formée de grès et de marne, elle marque la limite avec le socle cristallin limousin.

- **Commune d'Astaillac**. Vallon de Fontanille (altitude 200 m) : cinq exemplaires le 9-VI-1999.
- **Commune d'Astaillac**. Conques (altitude 250 m) : deux exemplaires le 9-VI-1999.
- **Commune de Meyssac**. La Chassagne (altitude 210 m) : deux exemplaires le 15-VI-1999.

Il s'agit de méso-xérobromions englobant quelques reliquats de pelouses xérophiles. Quelques sujets de Chêne pubescent et divers arbustes colonisent partiellement ces milieux. Ces sites pentus sont exposés au sud ou au sud-ouest. Ceux d'Astaillac sont pâturés extensivement par des bovins. Celui de Meyssac n'est plus pâturé actuellement.

Les papillons volaient lentement au ras de la végétation, à proximité d'ourlets forestiers, sous l'ombre de Chênes pubescents, ou étaient posés parmi la végétation.

Les stations du département de la Dordogne

Elles se situent à proximité de la vallée de la Vézère, sur substrat calcaire.

- **Commune de Condat-sur-Vézère**. Maurival-Haut (altitude 120 m) : six exemplaires le 14-VI-2001 (avec la collaboration de Pascal Deschamps).
- **Commune de Terrasson**. Les Bouchs (altitude 110 m) : quinze exemplaires le 19-VI-2001.

Ces stations se rapprochent de celle de Chasteaux : il s'agit de vallons encaissés orientés est-ouest, formés de chênaies pubescentes sur les pentes bien exposées et de chênaies-charmaies dans les zones plus fraîches. Des prairies de fauche mésophiles occupent parfois les fonds de vallées.

Les papillons ont été rencontrés dans des clairières, sur les versants exposés au sud ou à proximité d'ourlets forestiers dans les fonds de vallées. Souvent posés, ils ont été très rarement observés en vol, évoluant alors au ras de la végétation. Dans les biotopes qu'ils fréquentent, ils butinent préférentiellement le nectar de diverses Fabacées (*Lathyrus* sp., *Trifolium* sp., *Hippocrepis comosa* L., *Vicia cracca* L.) et Dipsacacées.

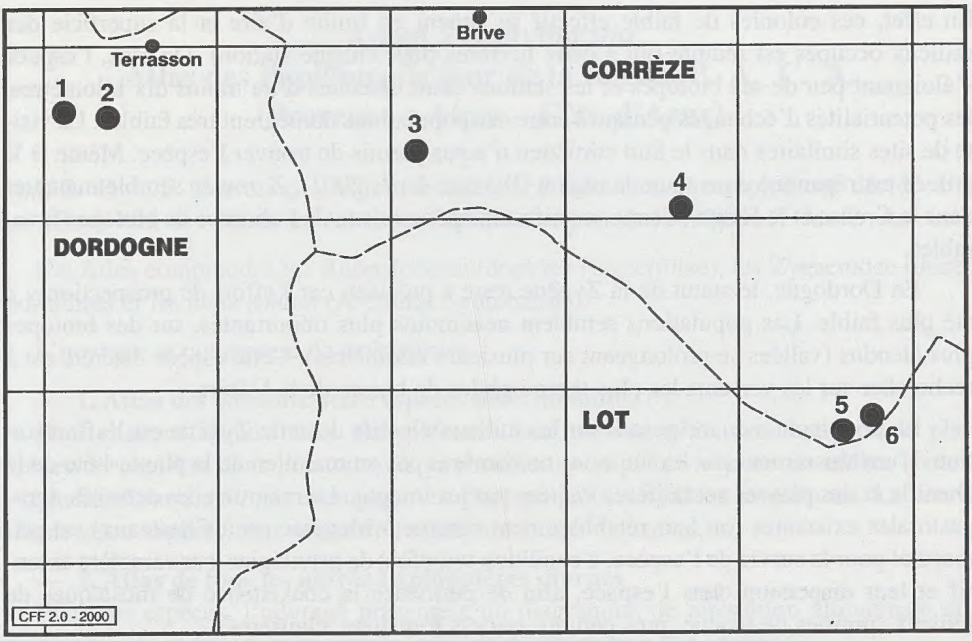

FIG. 1. — Carte de la distribution de *Zygaena romeo* en Corrèze (19) et en Dordogne (24) (grille UTM 10 × 10 km, fuseau 31T). Numérotation des stations : 1, Condat-sur-Vézère (24) ; 2, Terrasson (24) ; 3, Chasteaux (19) ; 4, Meyssac (19) ; 5 et 6, Astaillac (19).

Éléments de biologie

Les spécimens examinés dans les départements de la Corrèze et de la Dordogne se rapportent à la sous-espèce *planeixi* Dujardin, 1971.

Les dates des observations (de fin mai à fin juin) correspondent au maximum de floraison de *Vicia cracca*. En Auvergne, le Papillon vole plus tardivement, au mois de juillet, à des altitudes plus élevées (entre 400 m et 1300 m) (FOURNIER, 1997).

D'après la littérature, au nombre des plantes-hôtes de cette Zygène comptent la Jarosse (*Vicia cracca* L., espèce présente dans les stations citées) et diverses espèces de Gesses (*Lathyrus* spp.) (NAUMANN *& al.*, 1999).

Zygaena romeo a été observée dans des vallées encaissées ou sur des coteaux à forte pente, sur substrat marno-calcaire, dans des milieux où la hauteur de la végétation avoisine une cinquantaine de centimètres. Les biotopes fréquentés présentent une nette ambiance sylvatique, à laquelle sont associées des caractéristiques de tendance méso- à xéro-thermophile et la présence de situations ombragées. Les plus importantes populations de *Zygaena romeo* ont été observées sur les ourlets forestiers bordant des prairies de fauche, zones de contact propices à *Vicia cracca.*

Statut en Limousin et en Dordogne

Avec quatre stations connues à ce jour en Limousin, *Zygaena romeo* est une espèce vulnérable, spécialement dans les trois stations corréziennes établies sur substrat marneux.

En effet, ces colonies de faible effectif se situent en limite d'aire et la superficie des milieux occupés est réduite (un à deux hectares pour chaque station). De plus, l'espèce s'éloignant peu de ses biotopes et les stations étant distantes d'au moins dix kilomètres, les potentialités d'échanges géniques entre ces populations demeurent très faibles. La visite de sites similaires dans le Sud corrézien n'a pas permis de trouver l'espèce. Même si *V. cracca* est répandue dans toute la région (BRUGEL *& al.*, 2001), *Z. romeo* semble manquer dans la Creuse et la Haute-Vienne, manifestement en raison de l'absence de biotopes favorables.

En Dordogne, le statut de la Zygène reste à préciser, car l'effort de prospection y a été plus faible. Les populations semblent néanmoins plus importantes, sur des biotopes plus étendus (vallées se prolongeant sur plusieurs kilomètres). Cette espèce discrète est à rechercher sur les versants les plus thermophiles du bassin de la Vézère.

La principale menace pesant sur les milieux électifs de cette Zygène est l'afforestation. L'envahissement par les buissons ne convient pas au maintien de la plante-hôte de la chenille et des plantes nectarifères visitées par les imagos. Le maintien des activités agropastorales existantes (ou leur rétablissement comme à Meyssac ou à Chasteaux) est primordial pour la survie de l'espèce, à condition toutefois de privilégier leur caractère extensif et leur dispersion dans l'espace, afin de permettre la coexistence de mosaïques de milieux (prairies de fauche, prés pâturés, ourlets forestiers, clairières).

Remerciements

Je remercie Pascal DESCHAMPS pour la relecture de ce texte, Jean-Michel BARILLOT pour sa collaboration, et enfin Yvan BARBIER et Pierre RASMONT, concepteurs du logiciel CFF 2.0, lequel a permis de réaliser la carte de distribution.

Références bibliographiques

Brugel (Éric), Brunerye (Luc) et **Vilks (Askolds)**, 2001. — Plantes et végétation du Limousin. Atlas de la flore vasculaire. 863 p., nombr. pl., fig. et cartes de répartition. Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin édit., Saint-Gence (Haute-Vienne).

Delmas (Sylvain), 1998. — Lepidoptères Zygaeninae. *Inventaire entomologique du Limousin*, **2** : 46-57. Société Entomologique du Limousin édit., Limoges.

Drouet (Éric) et **Faillie (Louis)**, 1997. — Atlas des espèces françaises du genre *Zygaena* Fabricius. 1-74, 1 illustr. photogr. Jean-Marie Desse édit., Angers [juin 1997].

Dujardin (Francis), 1971. — Description de *Zygaena romeo planeixi* subspecies nova du Puy-de-Dôme. *Entomops*, Nice, **3** (8), n° 24 : 265-266, 3 illustr. photogr.

Fournier (François), 1997. — Zygaeninae d'Auvergne (essai de classification et de répartition). *Arvernsis, Bulletin des Entomologistes d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, n° 6 : 3-9, 6 illustr. photogr. coul., 2 pl. photogr. coul. (18 fig.), 1 tabl.

Naumann (Clas M.), Tarmann (Gerhard M.) and **Tremewan (Walter Gerald)**, 1999. — The Western Palaearctic Zygaenidae (Lepidoptera). [1]-304, 178 fig. dans le texte (illustr. photogr. et fig. au trait), 116 cartes de répartition, 12 pl. photogr. coul. Apollo Books édit., Stenstrup, Danemark.

Vignal (Paul) et **Vintéjoux (Max)**, 1991. — Additions à la liste des Macrolépidoptères de Corrèze (Lepidoptera). *Alexanor*, **17** (4) : 229-231.

261, Avenue Paul-Demarne, F-34800 **Canet**.

Appel à contribution
Atlas des Papillons de jour de la Région P. A. C. A.
(Provence – Alpes – Côte-d'Azur)

L'O. P. I. E. Provence – Alpes-du-Sud et l'Association Proserpine ont décidé d'unir leurs efforts afin de réaliser un Atlas des Papillons de jour de la Région P. A. C. A.

Cet Atlas comprendra les Rhopalocères (dont les Hesperiidae), les Zygaenidae (dont les Procridinae) et les deux *Amata* (Arctiidae Syntominae).

L'ouvrage se composera de trois parties :

— **1. Atlas des soixante-seize espèces déterminantes** (1)

Pour chacune d'entre elles sera présentée une monographie, accompagnée de photographies du papillon dans la nature, de la chenille, de la plante-hôte ou du milieu (pour les Nymphalidae Satyrinae, par exemple). Vos photographies seront les bienvenues. La liste des soixante-seize espèces peut vous être fournie sur simple demande.

— **2. Atlas de tous les autres Lépidoptères diurnes**

Pour ces espèces, l'ouvrage présentera un diagramme de répartition altitudinale et un histogramme de phénologie imaginale (période d'observation des adultes).

— **3. Tableaux de présence de toutes les autres espèces**

Ces tableaux indiqueront la présence de toutes les espèces diurnes et nocturnes, département par département. Vos résultats de prospections nocturnes seront les bienvenus.

Nous pouvons vous faire parvenir :

— une fiche de données du type « fichier *Excel* » ;
— une fiche d'observation journalière et par site.

Nous bénéficions de ce privilège que notre région est couverte par les cartes de l'I. G. N. « TOP 25 » compatibles GPS. Nous utiliserons le quadrillage kilométrique UTM-WGS 84.

Toutes les demandes de renseignements et de fiches devront être adressées à

André Chauliac
44, Rue Marengo
F-13006 **Marseille**

Merci de votre collaboration.

---

(1) Par espèces « déterminantes », les textes officiels entendent désigner certains taxa permettant de justifier la création de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (Z. N. I. E. F. F.). Les Listes régionales d'espèces déterminantes sont établies sur la base de critères précis, parmi lesquels figurent les particularités de répartition (endémisme, disjonction d'aire, limite d'aire, marginalité écologique), mais aussi d'autres facteurs comme la fréquence (« rareté »), le statut de vulnérabilité (menaces pesant sur les espèces) ou le statut légal (protection régionale, nationale ou supra-nationale) (C. S. R. P. N. et DIREN Île-de-France, 2002)*.

* **Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel** et **Direction Régionale de l'Environnement d'Île-de-France**, 2002. — Guide méthodologique pour la création de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique en Île-de-France. 208 p., tabl., illustr. photogr. et fig. au trait. C. S. R. P. N. et DIREN-IdF édit., Cachan (Val-de-Marne).

Patrice J. A. LERAUT 1997

LISTE SYSTÉMATIQUE ET SYNONYMIQUE DES LÉPIDOPTÈRES DE FRANCE, BELGIQUE ET CORSE (deuxième édition)

SYSTEMATISCHE NAAMLIJST MET SYNONIEMEN VAN DE FRANSE, BELGISCHE EN CORSICAANSE LEPIDOPTERA
(tweede herziene druk)

SYSTEMATISCHES UND SYNONYMISCHES VERZEICHNIS DER SCHMETTERLINGE FRANKREICHS, BELGIENS UND KORSIKAS
(Zweite Ausgabe)

SYSTEMATIC AND SYNONYMIC LIST OF THE LEPIDOPTERA OF FRANCE, BELGIUM AND CORSICA
(second edition)

Supplément à Alexanor, 45, rue Buffon, F-75005 Paris 5e

En vente au siège de la Revue

45, Rue Buffon
F-75005 PARIS
Prix : 45,50 € (port non compris).
Alexanor, CCP Paris 17.476.09 F

Date de publication de ce fascicule : 31-VIII-2004
Dépôt légal : 3e trimestre 2004 — C.P.P.P. n° 72.557
Imprimerie Universa, Hoenderstraat 24, B-9230 Wetteren — 2004
Le Directeur de la publication : Gérard Chr. LUQUET